

#40

ACCUEILLIR DES PUBLICS MIGRANTS ET IMMIGRÉS. INTERCULTURALITÉ EN BIBLIOTHÈQUE

sous la direction
de Lucie Daudin

Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque

Lucie Daudin (dir.)

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.7527

Éditeur : Presses de l'enssib

Lieu d'édition : Villeurbanne

Année d'édition : 2017

Date de mise en ligne : 21 mai 2019

Collection : La Boîte à outils

EAN électronique : 9782375460948



<https://books.openedition.org>

Édition imprimée

EAN (Édition imprimée) : 9782375460115

Nombre de pages : 180

Ce document vous est offert par Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)



Référence électronique

DAUDIN, Lucie (dir.). *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Nouvelle édition [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017 (généré le 16 mars 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/7527>>. ISBN : 9782375460948. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.7527>.

RÉSUMÉS

Immigrés de plus ou moins longue date, migrants ou encore étudiants étrangers : les publics des bibliothèques d'aujourd'hui sont, à l'image de notre société, multiculturels. Dispositifs et médiations spécifiques, posture professionnelle, partenariats, formation, littératures de l'exil... Quel accompagnement proposer en matière linguistique à ces publics et, plus globalement, comment appuyer un parcours d'intégration ? Comment donner à voir et à vivre la diversité culturelle de notre société ?

Cet ouvrage collectif décrypte le contexte migratoire, propose des pistes de réflexion-action et donne des éléments de réponse pratiques pour tous les professionnels du champ social et culturel.

LUCIE DAUDIN (DIR.)

Directrice adjointe de la lecture publique, Réseau des médiathèques de Plaine
Commune

BAO#40

ACCUEILLIR DES PUBLICS MIGRANTS ET IMMIGRÉS. INTERCULTURALITÉ EN BIBLIOTHÈQUE

+++++

Au sein d'une société multiculturelle et dans un contexte migratoire bouleversé, migrants, immigrés de plus ou moins longue date, ou encore étudiants étrangers, font partie des publics des bibliothèques d'aujourd'hui. Quel accompagnement leur proposer en matière linguistique ou, plus globalement, pour appuyer un parcours d'intégration ? Comment les bibliothécaires peuvent-ils mettre en pratique le concept d'interculturalité ? Comment se former et repenser sa posture professionnelle ?

Pour comprendre les enjeux posés par la réalité des mouvements migratoires, les premiers articles examinent les politiques publiques et leurs impacts sur les services publics français. Quelques fondamentaux sont décryptés (la crise du modèle d'intégration, la diversité linguistique...), accompagnés d'un éclairage sur les littératures de l'exil.

Puis des retours d'expériences apportent des éléments de réponse pratiques selon trois angles d'approche : quels dispositifs et partenariats activer pour soutenir l'apprentissage de la langue et de la vie en France ? Y a-t-il une médiation spécifique à développer pour des populations récemment arrivées et en situation précaire ? Plus largement, comment donner à voir et à vivre, en bibliothèque, la diversité culturelle de notre société ?

Conçu comme un cadre de réflexion-actions, au cœur d'un des défis majeurs de nos sociétés, ce volume collectif est coordonné par Lucie Daudin, directrice adjointe des médiathèques de Plaine Commune, et réunit chercheurs, spécialistes du domaine et bibliothécaires, de lecture publique comme de l'enseignement supérieur et de la recherche.

mots clés : accueils, bibliothèques, étudiants, FLE (français langue étrangère), fonds spécialisés, hospitalité, immigrations, interculturalité, médiathèque Abdelmalek sayad, partenariats

ISBN 978-2-37546-012-2 / ISSN 2492-7589 / prix 13,20 €



Ont contribué à cet ouvrage :

Stéphanie Alexandre
 Fabrice Chambon
 Lucie Daudin
 Catherine Di Sciullo
 Alexandra Filhon
 Bénédicte Frocaut
 Marion Giuliani
 Mustapha Harzoune
 Coralie Laurent

Lola Mortain
 Clémentine Perol
 Julie Peugeot
 Monica Prodon
 Ariella Rothberg
 Patrick Simon
 Noémie Szejnman
 Raoul Weber

Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque / sous la dir. de Lucie Daudin. – Villeurbanne : Presses de l'enssib, cop. 2017. – 1 vol. (180 p.) ; 21 cm. – (La Boîte à outils ; 40 ; ISSN 1259-4857)

ISBN 978-2-37546-011-5. (br.) : 22 €

Autre édition sur un support différent :

Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque / sous la dir. de Lucie Daudin. – Villeurbanne : Presses de l'enssib, cop. 2017. – (La Boîte à outils ; 40 ; ISSN 2492-7589)

ISBN 978-2-37546-012-2. (br.) : 13,20 €

Dewey :
 027.6 ; 306.44

Rameau :

Bibliothèques et immigrés -- France

Bibliothèques -- Accueil et orientation des publics

Multiculturalisme -- France

Éducation interculturelle -- France

Minorités linguistiques -- France

Bibliothèques et éducation -- France

Intégration sociale -- France

Notice rédigée par la bibliothèque de l'Ensib, 2017.



SOMMAIRE

MODE D'EMPLOI

par Lucie Daudin..... 9

PARTIE I. COMPRENDRE LE CONTEXTE

15

+++++

MOTS ET CHIFFRES POUR DIRE LES MIGRATIONS DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

par Mustapha Harzoune 16

LES DÉRIVÉS DU MOT « MIGRANT » ... 16

OBJECTIVER PAR LES CHIFFRES.....19

POUR COMPRENDRE LES IMMIGRÉS,
LISEZ LEURS LITTÉRATURES..... 24

FRANCE, SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE

par Patrick Simon.....29

UN MODÈLE D'INTÉGRATION
EN CRISE PERMANENTE..... 29

L'IMMIGRATION POST-COLONIALE31

UNE SÉGRÉGATION SPATIALE
QUI NE SE DÉSSERRE PAS34

MÉLANGES SOCIAUX ET STRUCTURE
INÉGALITAIRE.....36

LANGUES ET POLITIQUES PUBLIQUES : LE PAYSAGE FRANÇAIS

par Alexandra Filhon38

LES LANGUES D'IMMIGRATION
EN FRANCE.....39

POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE
LINGUISTIQUE..... 42

QUELS RÔLES À JOUER POUR
LES BIBLIOTHÈQUES ?.....46

+++++

ENCADRÉ :

Sources statistiques et difficultés
des comparaisons.....22

+++++

PARTIE II. LES BIBLIOTHÈQUES, DES TIERS LIEUX POUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET DE LA VIE EN FRANCE

49

+++++

ATELIERS EN BIBLIOTHÈQUE : QUELLE VALEUR AJOUTÉE POUR DES ADULTES EN APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE ? L'EXEMPLE DE VÉNISSEUX

par Julie Peugeot50

DE LA FORMATION LINGUISTIQUE
À L'OFFRE D'ATELIERS CULTURELS..... 51

ENJEUX POUR LES PUBLICS
ET POUR LA MÉDIATHÈQUE 54

POINTS DE VIGILANCE :
PARTENARIAT, BIENVEILLANCE,
FORMATION CONTINUE.....56

SE RENOUVELER.....58

**LA DÉMARCHE PARTENARIALE :
PIERRE ANGULAIRE DE L'OFFRE
À DESTINATION DE PUBLICS MIGRANTS
ET/OU ALLOPHONES**

*par Fabrice Chambon
et Clémentine Perol..... 60*

**S'ENTOURER AVANT D'AGIR :
UN PRÉALABLE INDISPENSABLE.....60**

AUTOUR DES COLLECTIONS..... 62

**EN MATIÈRE D' ACTIONS
ET DE SERVICES 65**

**AU CŒUR DU RÉSEAU DE PARTENAIRES :
L'ENSEMBLE DES BIBLIOTHÉCAIRES ... 67**

**AVANT DE DÉVELOPPER
UN FOND D' APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS :**

QUESTIONS À SE POSER
par Noémie Szejnman.....69

**DES OUTILS D' APPRENTISSAGE
POUR QUI ?..... 69**

QUEL NIVEAU DE LANGUE ? 70

**DES OUTILS D' APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS, OUI, MAIS À PARTIR
DE QUELLE LANGUE ?71**

**ET L' APPRENTISSAGE
PAR L' IMMERSION ?..... 73**

**COMMENT PROPOSER
CES DOCUMENTS ? 74**

**DISPOSITIFS D' ACCUEIL
DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS :
QUELQUES BONNES PRATIQUES EN BU**

par Raoul Weber 75

**LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES FACE
À L' INTERNATIONALISATION
DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR..... 75**

**ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS
ÉTRANGERS
DANS LEURS PARCOURS.....77**

**EN INTERNE : METTRE EN PLACE DES
OUTILS, RECHERCHER OU DÉVELOPPER
DES COMPÉTENCES 81**

PRIORITÉS ET PERSPECTIVES 83

+++++
ENCADRÉ :

Fiche-action : ateliers culturels
d'accompagnement à l'apprentissage
du français53

+++++

**PARTIE III. MIGRATIONS
D' AUJOURD' HUI : METTRE
LA BIBLIOTHÈQUE EN
PARTAGE ? 85**

+++++

**ÉLABORER UN PROJET AVEC
DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS :
UNE CARTE COLLABORATIVE À
LA GAÎTÉ LYRIQUE**

par Catherine Di Sciullo 86

**UN PUBLIC SPÉCIFIQUE,
DES BESOINS DIFFICILES À CERNER...86**

**APPRIVOISER DE PAIR
UN NOUVEAU TERRITOIRE
ET LE NUMÉRIQUE..... 87**

**ACCOMPAGNER LE PROJET
DE CRÉATION NUMÉRIQUE**

EN Y MÊLANT UNE APPROCHE SENSIBLE ET ARTISTIQUE.....	88
SITUATIONS D'ACCUEIL EXCEPTIONNELLES :	
DEUX TÉMOIGNAGES	
<i>par Bénédicte Frocaut et Noémie Szejnman.....</i>	90
PUBLICS MIGRANTS À LA MÉDIATHÈQUE DE CALAIS	
91	
DANS CE CONTEXTE, POURQUOI DES MIGRANTS SE SONT-ILS SOUDAINEMENT MIS À FRÉQUENTER LA MÉDIATHÈQUE ?.....	91
COMMENT LA BIBLIOTHÈQUE A-T-ELLE TRAVAILLÉ AVEC SA TUTELLE ET LES AUTRES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ À CE MOMENT-LÀ ?.....	92
COMMENT L'ACCUEIL A-T-IL ÉVOLUÉ AU FIL DES SEMAINES ?.....	93
POUR QUELLES RAISONS LA SITUATION A-T-ELLE ÉVOLUÉ ET QUELS ENSEIGNEMENTS TIREZ-VOUS AUJOURD'HUI DE CET ÉPISODE ?.....	94
PUBLICS ROMS À LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE À LA COURNEUVE .	
96	
QUELQUES MOIS APRÈS SON OUVERTURE, DES ROMS SONT VENUS EN GRAND NOMBRE ET DE FAÇON RÉGULIÈRE FRÉQUENTER LA MÉDIATHÈQUE. POURQUOI ET POUR QUELS USAGES ?.....	96
QUELLES QUESTIONS CETTE SITUATION A-T-ELLE SOULEVÉ ? COMMENT Y AVEZ- VOUS RÉPONDU ?.....	97
DURANT CETTE PÉRIODE, AVEZ- VOUS MIS EN PLACE DES MODALITÉS SPÉCIFIQUES POUR LA GESTION DES ESPACES ?	98
POUR QUELLES RAISONS LA SITUATION A-T-ELLE ÉVOLUÉ ET QUELS ENSEIGNEMENTS TIREZ-VOUS AUJOURD'HUI DE CET ÉPISODE ?.....	99
DÉVELOPPER UNE OFFRE SPÉCIFIQUE ET FAVORISER L'INCLUSION, LE DOUBLE ENJEU DE L'ACCUEIL DES MIGRANTS À LA BIBLIOTHÈQUE VÁCLAV HAVEL	
<i>par Lola Mortain.....</i>	101
DES SERVICES À INVENTER.....	102
FAVORISER L'INCLUSION	104
UN CADRE QUI RESTE À POSER EN TERMES DE POLITIQUE PUBLIQUE.....	108
CHANGER LES REGARDS : LES APPORTS DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET DE LA MÉDIATHÈQUE ABDELMALEK SAYAD	
<i>par Stéphanie Alexandre</i>	109
LA GENÈSE : UNE INSTITUTION AUX DIMENSIONS CULTURELLE, PÉDAGOGIQUE ET CITOYENNE	109
SENSIBILISER UN LARGE PUBLIC : DES RESSOURCES MULTIFORMES À DÉCOUVRIR	111
ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS.....	114

IDENTIFIER DES ASSOCIATIONS RESSOURCES

par Stéphanie Alexandre
et Lucie Daudin.....117

PARTIE IV. L'INTERCULTURALITÉ EN PRATIQUE 123

+++++

**UNE BIBLIOTHÈQUE 100 %
INTERCULTURELLE :
L'EXEMPLE DE GLOBLIVRES**
par Monica Prodon.....124

**34 000 DOCUMENTS
DANS 282 LANGUES**.....125

**RENCONTRES, ÉCHANGES
ET RECONNAISSANCE
DES DIFFÉRENTES CULTURES**.....127

**DÉVELOPPEMENT
ET COOPÉRATION**.....129

**UNE BIBLIOTHÈQUE OUTIL
D'INCLUSION SOCIALE**.....131

**« L'ODYSSÉE DES LANGUES DU
MONDE » : UNE EXPÉRIENCE
MULTILINGUE ET PARTICIPATIVE**
par Coralie Laurent132

**DONNER À VOIR
ET À ENTENDRE LES LANGUES
DES HABITANTS**.....132

**COMBINER ACTIONS
DE FOND ET ÉVÉNEMENTIEL :
CONTES MULTILINGUES,
NUIT POLYGLOTTE**.....134

**TÂTONNER POUR PARVENIR
À FÉDÉRER : UN PROJET D'ÉQUIPE**....138

LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LES MÉDIATHÈQUES DE PLAINE COMMUNE, UNE APPROCHE PAR LES LANGUES

par Marion Giuliani.....141

**INCLURE ET VALORISER TOUS
LES PUBLICS**.....142

**RENDRE POSSIBLES
LES RENCONTRES**.....145

**ADAPTER LES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES**.....148

**QUELLE POSTURE PROFESSIONNELLE
EN SITUATION INTERCULTURELLE ?**
par Ariella Rothberg.....151

**INTERCULTURALITÉ :
DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE ?**.....151

SITUATIONS VÉCUES.....153

UN TRAVAIL SUR SOI.....158

+++++
ENCADRÉ :

Construire de nouvelles approches
professionnelles : quelques pistes158

+++++

MÉMENTO
par Lucie Daudin.....161

SIGLES ET ACRONYMES.....165

GLOSSAIRE.....167

BIBLIOGRAPHIE.....171

LISTE DES ILLUSTRATIONS.....175

LISTE DES AUTEURS.....177

MODE D'EMPLOI *par Lucie Daudin*

Les mouvements migratoires qui transforment nos sociétés et notre « vivre ensemble » ne sont pas neufs. Pour autant, ils changent de visage(s) en lien avec l'actualité des conflits et des difficultés rencontrées par des pays plus ou moins proches de la France. La récente crise migratoire en Europe¹, appelle une réaction et une adaptation des services publics, dans la mesure où ils sont sollicités par de nouveaux usagers, et les bibliothèques n'échappent pas à ce mouvement.

Né de ce contexte, cet ouvrage ne se limite pourtant pas à traiter de l'accueil de celles et ceux qu'il est aujourd'hui convenu de nommer les migrants*². En effet, l'ensemble de propositions qui émergent dans les bibliothèques françaises concerne en réalité plusieurs publics, qui se recouvrent ou non : populations présentes dans l'environnement, qu'elles soient primo-arrivantes, installées, de passage ou préparant un départ pour l'étranger ; populations non francophones et/ou non alphabétisées ; populations étrangères et/ou immigrées, voire personnes ayant la nationalité française mais perçues comme étrangères. Ce sont ces différentes personnes (au-delà des catégories) que cet ouvrage souhaite mettre à l'honneur, en ce qu'elles font évoluer les pratiques professionnelles et, on peut le souhaiter, améliorent pour tous les publics l'utilité de nos propositions comme l'accessibilité de nos équipements.

Avant d'exposer plus avant les outils conçus par les un·e·s et les autres, posons comme postulat que ceux-ci ont tous pour finalité ultime de contribuer à l'intégration* de populations : une intégration à améliorer, voire à faire advenir. De fait, cette notion et les moyens d'y parvenir prêtent à des interprétations variées, liées à des positionnements idéologiques, et suscitent la polémique dans le débat public. Plusieurs contributions y reviennent, sans prétendre, dans un ouvrage de ce type, faire le tour d'un sujet aussi complexe.

-
1. Dès les années 2010, avec une augmentation massive des traversées méditerranéennes à partir de 2014, en lien avec la guerre civile en Syrie.
 2. Les termes suivis d'un astérisque (à leur première occurrence) sont définis dans le glossaire en fin d'ouvrage.

Alors que des tensions peuvent exister entre politiques publiques à mettre en œuvre, préceptes professionnels et convictions personnelles, le principe fondateur énoncé dans le *Manifeste de l'Unesco*³ et selon lequel « les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social » sert ici de point de départ. Aux côtés de l'affirmation du fait que « développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle »⁴ fait partie des missions de la bibliothèque.

Dans ce cadre, cet ouvrage cherche à poser quelques jalons pour une meilleure compréhension des enjeux et du « comment faire ». Il veut donner des pistes, sans didactisme, pour que « passer du eux au nous », comme l'appelle de ses vœux Patrick Simon, devienne réalité en bibliothèque.

DE QUELQUES CHOIX

+++++

De longue date les bibliothécaires français ont repéré l'exemple fondateur de la Queens Library, deux fois mise en avant dans les colonnes du *Bulletin des bibliothèques de France* durant ces dix dernières années⁵. De manière générale, les bibliothèques d'Amérique du Nord sont largement citées en matière de pratiques à destination de publics immigrés, ainsi que celles d'Europe du Nord : en témoignent les bonnes pratiques référencées par le site Libraries for all⁶ ou par la section des services des bibliothèques à destination des populations multiculturelles au sein de l'International

3. *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*, 1994. [En ligne] < http://www.unesco.org/world/libraries/manifestos/libraman_fr.html >.

4. *Op. cit.*

5. Fred J. Gitner et Stuart A. Rosenthal, « La Queens Library », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, n° 3, pp. 71-77. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0071-014> > ; Émilie Garcia Guillen, Sylvie Tomic, « Un service public pensé pour la diversité : l'action vis-à-vis des immigrés à la Toronto Public Library et à la Queens Library de New-York », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2011, n° 5, pp. 81-86. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0081-001> >.

6. < <http://librariesforall.eu/en/local-projects> >.

Federation of Library Associations and Institutions (IFLA)⁷. Plus récemment, des exemples allemands arrivent aussi sur le devant de la scène⁸. Les professionnels français ont donc accès à ces exemples, documentés y compris en français, et s'en inspirent parfois. Mais une certaine distance est généralement de mise, à cause du modèle toujours invoqué d'intégration* républicaine, qui ne permet(trait) pas de réaliser ou de s'autoriser le même type de démarche. Pour ces deux raisons, on a choisi d'axer la réflexion et les exemples sur des situations françaises – ou franco-phones, puisqu'une incursion est faite du côté de la Suisse romande avec Globlivres, structure associative emblématique d'un réseau national de bibliothèques interculturelles très diverses⁹.

Les retours d'expérience présentés témoignent, de fait, de la variété des bibliothèques qui mettent en œuvre des actions à destination de publics étrangers et/ou immigrés. Si les bibliothèques universitaires (BU) ou spécialisées (le centre de ressources de la Gaîté lyrique, la médiathèque Abdelmalek Sayad) sont représentées, ce sont les cas d'établissements municipaux ou intercommunaux de taille moyenne qui prédominent néanmoins, prouvant ainsi que des pratiques défrichées par un grand établissement comme la Bibliothèque publique d'information (Bpi)¹⁰ peuvent être adaptées à une autre échelle.

7. *Les communautés multiculturelles : directives pour les bibliothèques*, 3^e éd., IFLA, 2009, pp. 26-34. [En ligne] < <http://www.ifla.org/files/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural-communities-fr.pdf> >.

Pour les sigles et acronymes, se reporter à la liste en fin d'ouvrage.

8. Volker Pirsich, « Missions interculturelles des bibliothèques en Allemagne : tendances et perspectives », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2009, n° 2, pp. 68-71. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0068-011> > ; Jan Richards, *Responding! Public libraries and refugees*, IFLA, December 2015. [En ligne] < http://www.ifla.org/files/assets/public-libraries/publications/library_service_to_refugees_0.pdf >.

9. Interbiblio, association des bibliothèques interculturelles de Suisse : < <http://www.interbiblio.ch/fr/interbiblio.html> >.

10. Pour ses publics, la Bpi propose une offre en autoformation pour l'apprentissage du français depuis son ouverture en 1977 ; elle a aussi développé différents types d'ateliers de conversation* et organisé des permanences en partenariat avec France Terre d'Asile dès 2010. Plus largement, elle contribue à l'organisation de journées d'étude (le 29 septembre 2015 à Calais consacrée aux enjeux liés à l'accueil des personnes migrantes en bibliothèque et le 16 juin 2016, au Musée de l'histoire de l'immigration, consacrée aux contextes historique, administratif, linguistique et culturel des migrants) et promeut la capitalisation des expériences grâce à *Bibliothèques dans la Cité*. [En ligne] < <http://pro.bpi.fr> >.

Tous ces établissements ont pour point commun d'être implantés en zone urbaine, souvent dans ou à proximité de Paris, ce qui ne doit rien au hasard : en France, huit immigrés* sur dix résident dans des grands pôles urbains, contre six non-immigrés sur dix. En particulier, 38 % des immigrés habitent dans l'aire urbaine de Paris, alors qu'y résident seulement 17 % des non-immigrés¹¹.

Enfin, on s'est attaché à représenter, à travers les exemples choisis, un vaste panel de publics : primo-arrivants tout autant qu'immigrés de longue date, voire descendants d'immigrés. Mais aussi : familles (public des médiathèques de quartiers populaires), groupes de femmes (les participantes des ateliers à Vénissieux), hommes seuls (à Calais, dans le quartier de la Chapelle à Paris), mineurs isolés (centre de Paris à la Gaîté lyrique), étudiants étrangers (dans des universités ou grandes écoles parisiennes et de villes de province) – d'origines variées : d'Afrique, du Maghreb à l'Érythrée ; d'Asie : de Turquie, de Syrie, de Chine, du Sri Lanka... ; d'Europe également, notamment avec les Roms*.

UN CONTEXTE, DES PROPOSITIONS ET UNE RÉFLEXION SUR LES POSTURES

+++++

Le parti pris, en adéquation avec l'esprit de la collection La Boîte à outils, est de donner la parole à des praticien·ne·s, pour mettre en lumière des initiatives à transposer, adapter, transformer. Leurs contributions ont vocation à se répondre et à se compléter les unes les autres, à la lumière d'apports extérieurs au monde des bibliothèques.

C'est pourquoi la première partie pose le cadre historique, réflexif et sémantique. Mustapha Harzoune ouvre le livre en interrogeant le contexte de l'actuelle crise migratoire, qui exposerait les bibliothèques avec les autres services publics à un afflux de « migrants ». Quelles réalités se cachent derrière ce terme et comment les appréhender à l'échelle collective et individuelle ? Patrick Simon dresse, quant à lui, le portrait d'une

11. Chantal Brutel « La localisation géographique des immigrés : une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris », *Insee Première*, avril 2016, n° 1591. [En ligne] < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121524> >.

France multiculturelle, aux références et pratiques culturelles multiples, que les institutions peinent encore à prendre en compte à leur juste mesure. En écho à ce point de vue, Alexandra Filhon invite les bibliothèques à contribuer à la valorisation de langues autres que le français ou l'anglais dans l'espace public, mais aussi à s'interroger sur l'apprentissage de la langue française par les non-francophones, entre droit et devoir.

À la suite de cette introduction, l'accent est mis sur les offres les plus couramment développées en bibliothèque, parfois de longue date. Les établissements, qu'ils relèvent de la lecture publique ou du secteur de l'enseignement supérieur, se positionnent comme des lieux partenaires et relais d'autres organismes : pour un apprentissage de la langue mais aussi de la culture française au sens large du terme, ce que montre Julie Peugeot à travers l'exemple de la médiathèque de Vénissieux. Fabrice Chambon et Clémentine Perol reprennent à leur compte l'idée que des partenariats de tous ordres sont indispensables pour le développement d'une offre elle-même multiforme : services, actions ou collections. En la matière, les questions à se poser avant de créer un fonds d'apprentissage du français en bibliothèque sont rappelées par Noémie Szejnman. Enfin, Raoul Weber clôt cet ensemble, largement centré sur l'accompagnement des personnes dans leur environnement quotidien, avec un panorama de bonnes pratiques repérées en BU.

L'arrivée de groupes d'émigrés récents, non francophones et en situation précaire, dans des bibliothèques est l'objet de la troisième partie. Face au constat de la présence récurrente de jeunes garçons devant les ordinateurs de la Gaîté lyrique, Catherine Di Sciullo décrit sa découverte de la situation des « mineurs isolés étrangers »*, puis les propositions qui leur sont faites avec notamment l'aide de Bibliothèques sans frontières (BSF). Bénédicte Frocaut, Noémie Szejnman et Lola Mortain rendent compte, dans trois situations données, du processus mis en place avec leurs équipes pour répondre aux besoins, inédits ou non, de publics inhabituels. Toutes trois pointent un enjeu majeur : comment mettre la bibliothèque en partage, sans qu'un public soit considéré ou se considère comme plus légitime qu'un autre ? Comme l'explique Stéphanie Alexandre, changer les regards devient alors nécessaire, et c'est un objectif relayé par le Musée national de l'histoire de l'immigration, aussi bien dans ses propositions

pour le grand public qu'à travers celles de la médiathèque Abdelmalek Sayad, en direction des professionnel·le·s des bibliothèques. Une liste des principales associations qui agissent à l'échelle nationale termine cette partie, comme autant de pistes pour développer partenariats ou formations, en fonction des contextes locaux.

Pour finir, la quatrième partie entend élargir les perspectives en illustrant comment le concept d'interculturalité* peut être mis en pratique à l'échelle de la bibliothèque. Monica Prodon retrace ainsi l'action de Globlivres, établissement aussi atypique que pionnier dans ce domaine. Coralie Laurent et Marion Giuliani montrent chacune par quelles voies diverses des bibliothécaires parviennent à valoriser différentes langues et cultures, à inventer des passerelles entre publics, sans pour autant assigner les individus à « leur » culture d'origine. La dernière contribution est un regard posé sur le monde de la bibliothèque par Ariella Rothberg, ethnologue et formatrice. Rappelant que *« le respect à l'égard des individus et des groupes de cultures différentes ne se décrète pas »* et qu'il *« implique un effort de la part de celui qui est en posture professionnelle pour travailler sur soi autant que pour connaître l'autre »*, elle invite à élargir le champ des compétences à développer dans les équipes, pour rendre nos bibliothèques actrices d'une intégration respectueuse des identités.

PARTIE I

COMPRENDRE LE CONTEXTE

1. MOTS ET CHIFFRES POUR DIRE LES MIGRATIONS DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

par Mustapha Harzoune

+++++

2. FRANCE, SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE

par Patrick Simon

+++++

3. LANGUES ET POLITIQUES PUBLIQUES : LE PAYSAGE FRANÇAIS

par Alexandra Filhon

+++++

1

par
Mustapha
Harzoune

MOTS ET CHIFFRES POUR DIRE LES MIGRATIONS DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Étranger* – Immigré – Émigré – Expatrié – Apatride – Sans Papiers – Clandestin – Réfugié* – Demandeur d'asile* – Débouté – Exilé – *Harraga*¹ – Déplacé – Issu de l'immigration – D'origine immigrée – Beur – Infiltré... Ces mots disent et désignent l'autre, celui qui arrive, comme celui qui vit ici. Comme la « tutelle » du chiffre, la tutelle des mots sélectionne, trie entre désirable et indésirable. Les mots disent le monde, traduisent les perceptions, fondent les hospitalités ou les suspensions.

LES DÉRIVES DU MOT « MIGRANT »

+++++

Depuis peu, un mot fait florès : « migrant ». Son usage s'est généralisé : « crise des migrants », « enfant migrant », « camp de migrants », « mort d'un migrant », « migrant afghan »... Ainsi, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, se sont réveillés « migrants ». Exit l'humanité. Exit la chair et le sang. Exit les larmes et les rires. La vie, comme la mort – sauf le temps d'une photo – sont ravalées au rang d'une abstraction langagière. Un tour de passe-passe. « Migrants » ! Le doigt vient d'actionner l'engrenage : étiqueter pour mieux s'abstraire des règles et valeurs qui commandent à un humain d'aider un autre humain. Si ce sont des « migrants », c'est qu'ils ne sont pas totalement, pas complètement, insuffisamment, des hommes et des femmes comme vous et moi. Et d'ailleurs, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, vient de donner l'alarme : « *le fait que le droit et les pratiques perçoivent les individus comme "étrangers" avant de les considérer pour ce qu'ils sont, enfants, malades, travailleurs* »

1. Le terme *Harraga*, vient de l'arabe maghrébin « brûleurs » – « qui brûlent » (les papiers). Les *harragas* désignent les « brûleurs de route », ces « candidats au suicide » comme l'écrit l'Algérien Boualem Sansal, celles et ceux qui, depuis les côtes libyennes ou tunisiennes, mais aussi aux confins du Sahara tentent de rejoindre l'Europe.

ou usagers du service public, conduit à affaiblir sensiblement leur accès aux droits fondamentaux »².

« Migrant » est devenu un mot fourre-tout. Dans un souci louable de neutralité, il désigne toute personne en situation de déplacement, de mobilité. Mais, ce faisant, il trouble et égare, car il finit par emballer dans le même sac, le réfugié et le touriste, le migrant économique et le demandeur d'asile, le curieux et le nécessiteux. L'obligatoire et le volontaire. Avec le vocable « migrant », on fait les soldes, on emballe tout ce beau monde pour ne pas avoir à distinguer et, par glissements imperceptibles, détourner le regard et s'en laver les mains.

« Migrant » déresponsabilise quand « réfugié » interpelle. Comme l'écrit Jean Paul Mari, « *non, les migrants ne sont pas des clandestins. La plupart sont des réfugiés. Et ils ont le droit – le droit, pas la charité – de trouver asile dans le pays d'Europe où ils s'exilent* »³.

Car les perceptions changent, et le terme « migrant » voit sa neutralité conceptuelle s'étioler : à coup de « crise » économique, d'obsession sécuritaire et de stress obsidional, le « migrant » devient un suspect. Dans la dialectique du mot et de l'image, « migrant » finit par renvoyer à la fuite, à l'invasion. Le chercheur François Gemenne résume : « *Désormais, il est associé à l'idée que les migrants sont des hors-la-loi, une association renforcée par des expressions telles que migrant illégal* »⁴.

On en oublie que l'espèce humaine préfère les pantoufles (ou les babouches) aux semelles de vent : en 2013, les migrants ne représentent que 3 % de la population mondiale (232 millions sur 7 milliards). Si, compte tenu de l'augmentation de la population, le volume grossit, la hausse du pourcentage est inférieure à 1 % sur les cinquante dernières années (2,3 % en 1965, 2,9 % en 1990)⁵. Ce qui ne minore en rien les fonctions des migrations ou des mobilités, non seulement dans l'histoire de l'humanité mais

2. Jacques Toubon, *Les droits fondamentaux des étrangers en France : rapport thématique*, mai 2016.

3. Jean Paul Mari, *Les bateaux ivres : l'odyssée des migrants en Méditerranée*, Paris, J. C. Lattès, 2015.

4. François Gemenne, cité par Blandine Le Cain, « Migrants » ou « réfugiés » : quels mots pour rendre compte de ces drames humains ? *Le Figaro.fr*, 26 août 2015. [En ligne] < <http://www.lefigaro.fr/international/2015/08/26/01003-20150826ARTFIG00246-migrants-ou-refugies-quels-mots-pour-rendre-compte-de-ces-drames-humains.php> >.

5. Sources : Institut national d'études démographiques (Ined) et pour 1990 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). [En ligne] < <https://www.oecd.org/fr/els/mig/les-migrations-internationales-en-chiffres.pdf> >.

comme processus générique inhérent, voire au fondement de toute vie. « *Les migrations ont été la normalité pendant toute l'histoire de l'humanité* » avec à la clef « *des métissages multiples* » résume Eva Maria Geigl, spécialiste de paléogénomique⁶.

Comme la migration n'est ni une maladie ni un crime, il serait utile d'interroger l'histoire de nos représentations et la place que tiennent, dans ces perceptions (et idéologies), la constitution des États-nations et l'ancestrale séparation entre nomades/éleveurs et sédentaires/cultivateurs : « *Parler de migrants, c'est déjà se placer du point de vue du sédentaire. Et, pour celui-ci, le nomade, terme très dépréciateur, c'est l'autre absolu, tout comme le migrant d'aujourd'hui évoque plus ou moins un envahisseur qui va tout dévaster et qu'il faut empêcher d'entrer* »⁷. Le migrant cacherait donc un envahisseur. Insaisissable, évanescent, possiblement destructeur. Exit, sauf peut-être dans l'Allemagne d'Angela Merkel, les perspectives d'intégration. Le migrant est renvoyé à l'errance, à l'opposition « *sédentaire versus nomade* »⁸. Pour mieux le repousser. Pour inverser la charge des responsabilités dans les déconvenues de l'intégration. Pour nier et refuser les influences réciproques et les métissages. L'errance ou l'autre façon d'exclure du commun de l'humanité.

Les chiffres et les situations montrent que l'invasion est un mythe (voir les chiffres ci-après). Pourtant la peur demeure. Et il n'est pas certain que « *bien nommer les choses* » enlèverait du malheur au monde. Pour François Gemenne, « *la question du vocabulaire est importante mais ne doit pas masquer une réalité : la population, aujourd'hui, est majoritairement anti-migrants.* » Reste alors à « *être extrêmement clair dans les appellations en faisant un effort de pédagogie, et rehausser le niveau du débat public, situé aujourd'hui dans le caniveau* »⁹.

6. Marie Verdier, avec Denis Sergent, « Migrer, c'est toute l'histoire de l'humanité », *La Croix*, 6 novembre 2015. [En ligne] < <http://www.la-croix.com/Actualite/France/Migrer-c-est-toute-l-histoire-de-l-humanite-2015-11-06-1377498> >.

7. *Ibid.*, Christian Grataloup, géographe à l'université Paris-Diderot, auteur d'une *Géohistoire de la mondialisation : le temps long du monde*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 2015 (collection U).

8. Sur ce sujet, lire James C. Scott, *Zomia ou l'art de ne pas être gouverné*, Paris, Seuil, 2013.

9. François Gemenne, cité par Blandine Le Cain, « Migrants » ou « réfugiés », *op. cit.*

OBJECTIFER PAR LES CHIFFRES

Il faut donc faire « *effort de pédagogie* ». Dissocier les populations et les individus, tenir compte de la diversité des motifs, des conditions d'arrivée, d'installation, des projets, distinguer entre ceux qui arrivent et ceux déjà présents : objectiver grâce aux données disponibles, qui peuvent déterminer des projets et besoins d'intégration différents et influencer sur les politiques d'accompagnement.

L'IMMIGRATION EN FRANCE : 8,9 % DE LA POPULATION

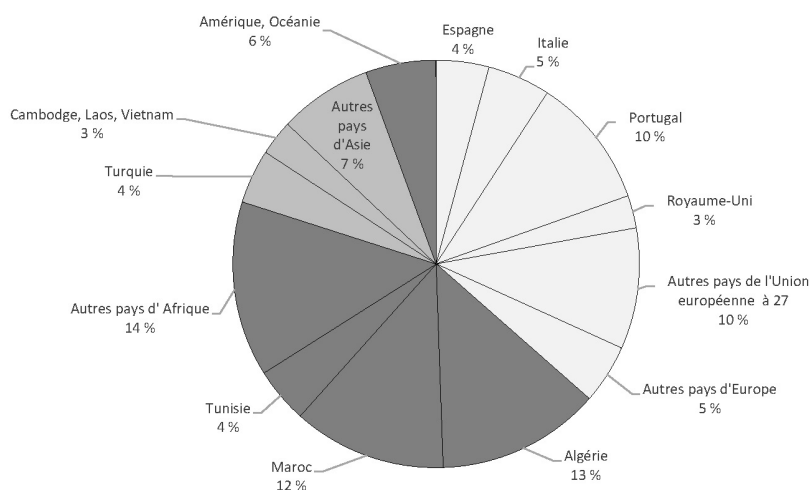
Selon l'Insee, en 2013, la France comptait :

- 4 083 857 d'étrangers soit 6,2 % de la population totale ;
- 5 835 344 d'immigrés soit 8,9 % de la population totale.

36,5 % des immigrés sont originaires d'Europe, 43,5 % d'Afrique, 14,5 % d'Asie.

GRAPHIQUE

RÉPARTITION DES IMMIGRÉS PAR PAYS DE NAISSANCE EN 2013



Source : Insee.

De 2004 à 2012, 200 000 immigrés sont entrés chaque année, en moyenne, sur le territoire français. Compte tenu des décès et des départs, la population immigrée a crû en moyenne de 90 000 personnes par an, soit... 0,1 % de la population totale !

De 2004 à 2009, les entrées en France sont restées stables, puis ont augmenté, de 2009 à 2012, en raison essentiellement de l'afflux d'Européens. En 2012, 46 % des immigrés entrés en France sont nés dans le continent contre un tiers dix ans auparavant. Entre 2009 et 2012, l'entrée des Européens a progressé de 12 % par an en moyenne. Cette augmentation – pour plus de la moitié en provenance du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie – explique pour l'essentiel la hausse du nombre total des entrées.

UNE IMMIGRATION FÉMININE ET FAMILIALE

Avec 54 % des entrants en 2012, les femmes sont plus nombreuses. Cette moyenne cache de fortes disparités. Ainsi, la part des femmes s'élève à 67 % pour la Chine, 56 % pour le Maroc ou l'Algérie, 54 % pour la Turquie et l'Afrique et 45 % pour le Portugal.

Toutes origines confondues, plus de la moitié des immigrés entrés en France en 2012 et âgés de plus de 20 ans vivent en couple l'année de leur arrivée et notamment les femmes immigrées (57 % contre 46 %). Le conjoint est le plus souvent aussi immigré, ceci est particulièrement le cas des immigrés originaires d'Asie. Dans sept cas sur dix, l'homme en couple est arrivé accompagné de sa conjointe, alors que ce n'est le cas que d'une femme sur deux. Un quart des immigrés arrivés en France en 2012 déclarent vivre en couple avec enfant début 2013 et 2 % sont le parent d'une famille monoparentale.

DES NIVEAUX D'ÉTUDE TRÈS VARIABLES

27 % des immigrés entrés en France en 2012 n'avaient aucun diplôme. Cette part de non diplômés est de 24 % pour les Européens mais s'élève à 56 % pour les immigrés portugais. Elle est de 35 % pour les originaires d'Afrique, de 23 % pour les Asiatiques et de 11 % pour l'immigration chinoise.

Si 39 % de l'ensemble des immigrés sont diplômés du supérieur, ils sont 40 % pour les Européens (14 % pour les Portugais), 29 % pour les originaires

d'Afrique (avec 33 % et 36 % pour les Algériens et les Tunisiens) et 48 % pour les originaires d'Asie (61 % pour l'immigration chinoise). Avec 57 % de non diplômés et 14 % de diplômés du supérieur, l'immigration turque est comparable (statistiquement) à l'immigration portugaise.

L'IMMIGRATION À LA CARTE (DE SÉJOUR)

D'après les données fournies par le ministère de l'Intérieur sur les premiers titres de séjour délivrés aux étrangers majeurs¹⁰, le nombre des admissions estimées pour l'année 2015 est de 212 365, contre 205 393 en 2013 et 210 940 en 2014.

La part estimée de l'immigration familiale en 2015 représentait 42 % (contre 45 % en 2013), celle des étudiants reste stable avec 31 % en 2015, le reste se répartissant entre motifs économique (autour de 20 000 entre 2013 et 2015, en hausse de 9,4 % sur la période) et humanitaire (+3,5 %).

LE CAS DES DEMANDEURS D'ASILE ET RÉFUGIÉS

En 2015, 1 255 600 primo-demandeurs d'asile ont introduit une demande de protection internationale dans les États membres de l'Union européenne (UE), soit plus du double que l'année précédente¹¹. Quand on rapporte par pays leur nombre pour un million d'habitants, le lustre d'une France patrie des droits de l'homme pâlit...

10. Ces chiffres n'incluent donc pas les ressortissants des pays communautaires et de certains pays européens qui ne sont plus soumis à l'obligation de détenir un titre de séjour. Voir : Hippolyte d'Albis, Ekrame Boubtane, « Caractérisation des flux migratoires en France à partir des statistiques de délivrance de titres de séjour (1998-2013) », *Population*, 2015/3, vol. 70, pp. 487-523. [En ligne] < https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/199/pop.f_3.2015_dalbis_487fr.pdf >.

11. Source : Eurostat, Office statistique de l'Union européenne.

TABLEAU**PRIMO-DEMANDEURS D'ASILE
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE**

	Nombre de primo- demandeurs d'asile		Part du total de l'Union européenne (%)	Nombre de primo- demandeurs par million d'habitants
	2014	2015	2015	2015
Union européenne	562 680	1 255 640	100 %	2 470
France	58 845	70 570	6 %	1 063
Allemagne	172 945	441 800	35 %	5 441
Suède	74 980	156 110	12 %	16 016

Source : Eurostat, < <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7203842/3-04032016-AP-FR.pdf/078f4e14-8bb7-45d2-bdbf-8bb3881270b2> >.

Et on ne saurait oublier que ces hommes et ces femmes qui débarquent sur les côtes européennes ne représentent qu'une infime minorité des flux. Sur les 65,3 millions de réfugiés et déplacés dans le monde (soit un être humain sur 113 précise le Haut-Commissariat aux réfugiés [HCR]) ce sont d'abord et avant tout les pays frontaliers qui accordent le premier asile. Ainsi, plus de 86 % des 4,8 millions de réfugiés syriens sont accueillis par trois pays voisins : la Turquie (2,5 millions de réfugiés syriens), le Liban (1,06 million) et la Jordanie (628 000).

ENCADRÉ**SOURCES STATISTIQUES ET DIFFICULTÉS
DES COMPARAISONS**

Principales sources au niveau français

- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

< <http://www.insee.fr/fr/> >

À noter : le site de l'Insee permet d'obtenir des données sur le nombre d'étrangers ou d'immigrés à des échelles locales (département, commune, arrondissement etc.), très utiles pour démarrer un état des lieux territorial.

- Institut national des études démographiques (Ined) < <http://www.ined.fr/> >.
- Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)
< <https://www.ofpra.gouv.fr/> >
- Direction générale des étrangers en France (DGEF) au sein du ministère de l'Intérieur
< <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/> >

Principales sources au niveau international

- Haut-Commissariat aux réfugiés, agence de l'Organisation des nations unies (ONU)
< <http://www.unhcr.org/fr/> >
- Eurostat < <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/> >
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
< <https://www.oecd.org/fr/> >

On peut ajouter à ces organismes des centres de recherche universitaire spécialisés dans le domaine des migrations (Urmis, Migrinter...), ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) ou associations¹².

Difficultés

Les différentes méthodes de recensement statistiques, au niveau international mais aussi national expliquent des données différentes et la difficulté des comparaisons. Ainsi, les données fournies par l'Insee reposent sur les recensements alors que les statistiques du ministère de l'Intérieur reposent sur les délivrances des titres de séjour, qui ne concernent pas les Européens membres de l'UE.

Sur le plan international, les recensements statistiques varient en fonction de la durée du séjour (recommandation de l'ONU, reprise partiellement par Eurostat) soit à partir des motifs de ce séjour (France).

Parmi les autres difficultés relatives aux statistiques en matière d'immigration, figurent :

- la comptabilisation de l'immigration irrégulière ;
- l'évaluation du solde migratoire qui exige de mesurer les départs d'immigrés et le nombre de Français installés à l'étranger ;
- l'évaluation du nombre des communautaires de l'UE installés en France qui ne peut être réalisée depuis 2005 qu'à partir des nouvelles méthodes de recensement de l'Insee.

12. Voir la contribution de Stéphanie Alexandre et Lucie Daudin : « Identifier des associations ressources », p. 117.

POUR COMPRENDRE LES IMMIGRÉS, LISEZ LEURS LITTÉRATURES

+++++

D'autres éléments participent des spécificités, collectives et individuelles, des migrants. Il est difficile ici d'approfondir des sujets souvent polémiques. Il convient, à tout le moins, de pointer des thèmes et interrogations susceptibles d'aider à mieux appréhender les attentes et les besoins des publics d'une part, à nourrir les questionnements, à enrichir les approches de ces mêmes publics par les professionnels d'autre part. En ces matières, culturelles et humaines, il faut se méfier des réductions et simplifications.

De quoi s'agit-il ? De distinguer, par exemple, entre ceux pour qui le retour est impossible et ceux qui, entre illusions et réalité, projettent de repartir. De mesurer en quoi le rapport à la France (histoire, langue, culture) peut influencer sur les conditions de l'accueil. De questionner les trajectoires et les conditions d'arrivée. De saisir en quoi le projet migratoire détermine les priorités de chacun et, en retour, les moyens mis en œuvre pour satisfaire ledit projet. De comprendre comment l'exil est vécu : arrachement, culpabilité, mission ou projet individuel, nostalgie ou projection dans une réalité nouvelle. D'interroger, quand il existe, les ressources offertes par l'existence d'un réseau associatif communautaire. De prendre en compte, de manière dynamique, le « bagage » culturel (structure familiale, valorisation ou non du savoir et de la réussite scolaire, distinction entre fille et garçon, patriarcat, religion, réseau communautaire, etc.) et d'en observer les interactions avec le parcours migratoire (transformation, métissage, crispation).

À toutes ces questions, des études sociologiques apportent des réponses ou des pistes de travail¹³. Mais cette approche qualitative peut être satisfaite par... d'autres mots. « *Pour comprendre les Roms, découvrez leur littérature* » conseille Cécile Kovacshazy¹⁴. Oui ! Pour comprendre les immigrés lisez leurs littératures. « *La voix littéraire permet d'affirmer son humanité. C'est la force de la littérature contre la fiction des préjugés* » ajoute-t-elle, rappelant la pensée d'Amin Maalouf pour qui « *l'intimité d'un peuple c'est*

13. Voir par exemple les travaux d'Hugues Lagrange ou ceux de Camille Lacoste-Dujardin.

14. < <http://theconversation.com/pour-comprendre-les-roms-decouvrez-leur-litterature-46564> >.

sa littérature »¹⁵. Les littératures de l'exil offrent des éclairages, la possibilité de saisir l'arc-en-ciel des attentes, des comportements, des constructions et déconstructions, des dynamiques et des résistances... Illustrations par quelques exemples par quelques auteur·e·s et romans.

RESTER OU REPARTIR ?

L'immigré arrive rarement pour s'installer. Il compte bien repartir. Il construit ses rêves (et sa maison) là où il est parti. Avec le temps, le retour devient, comme pour Roxy, roumaine exilée à Londres « *de plus en plus lointain et incertain* »¹⁶. La perspective de rentrer prend, insidieusement, eau de toute part. Du côté turc, Sema Kiliçaya montre que le mythe du retour est « *un rêve qui appartenait à Souane, à Hassane, à Ali, à Mesrour et à bien d'autres* »¹⁷ mais pas à Zora, la fille de Souane. Kéthévane Davrichewy¹⁸ évoque, elle, les Géorgiens devenus Français. Pourtant, quand les exilés débarquèrent au lendemain de la révolution bolchévique, il n'était pas question d'intégration, ils étaient certains de rentrer au pays, et fissa. Rien à voir avec les Juifs de Russie pour qui « *le retour est inenvisageable, ils ont l'intention de construire une nouvelle vie ici. [.../...] Nos exils et nos communautés ne se ressemblent pas. Tandis que nous attendons le retour, ils s'installent* » dit la jeune Tamouna.

ÉCOLE ET SAVOIR

Depuis Mouloud Feraoun et *Le fils du pauvre* jusqu'au tout dernier Magyd Cherfi¹⁹ l'ombre des écoles républicaines glisse dans les romans et les témoignages. La découverte de mondes insoupçonnés, l'altérité en bleu blanc rouge confrontent l'enfant aux premières expériences de la dissonance culturelle et existentielle. Le gamin, « indigène » ou « immigré », y fait l'apprentissage de l'autre et bifurque, sans le savoir parfois, sur les sentes

15. Amin Maalouf, *Le dérèglement du monde : quand nos civilisations s'épuisent*, Paris, Grasset, 2009.

16. Gaspard Koenig, *Kidnapping*, Paris, Grasset, 2015.

17. Sema Kiliçkaya, *Le royaume sans racines*, La Celle-Saint-Cloud, In Octavo, 2013.

18. Kéthévane Davrichewy, *La Mer noire*, Paris, Sabine Wespieser, 2010.

19. Mouloud Feraoun, *Le fils du pauvre : Menrad, instituteur kabyle*, Le Puy, Les Cahiers du nouvel humanisme, 1950. Rééd. Paris, Seuil, 1954 (coll. Méditerranée). Magyd Cherfi, *Ma part de Gaulois : récit*, Paris, Actes Sud, 2016 (coll. Domaine français).

escarpées de l'émancipation et de la réinvention identitaire. Doan Bui²⁰ en témoigne pour l'immigration vietnamienne. *La petite Malika*²¹ en donne un aperçu en milieu maghrébin. Selma Kiliçaya brosse une trajectoire turque : « *Zora avait décidé qu'elle échapperait à son destin de fille de culture musulmane grâce à l'école. Sa seule porte de sortie, pensait-elle, était les études* »²². Mais il faut compter avec les résistances, et parfois, se rebiffer contre les siens. Étancher sa soif de connaissances au sein de l'école – française, républicaine et laïque –, revendiquer sa « *part de gaulois* »²³, peut valoir le titre de « *gogole* » et l'excommunication à coup de « *honte sur ta famille sur sept générations* »²⁴. Dans un contexte colonial, Djilali Bencheikh résume : « *travailler bien en classe, c'est trahir les Arabes et leur sainte religion* », « *c'est faire preuve d'allégeance aux roumis* »²⁵. Il suffit de remplacer la cause nationale par tout autre vertige identitaire pour se retrouver, ni une ni deux, dans l'immigration avec Azouz Begag²⁶ ou Magyd Cherfi : « *t'es un traître, un traître à la cause, tu renies ta race et le Prophète* »²⁷.

Pour autant, pour nombre de parents – illettrés ou instruits – la justification de l'exil ne se trouve pas dans la maison construite au bled, mais bien dans la réussite, au moins scolaire, des enfants. La mère de Magyd Cherfi visait pour ses enfants « *la cime des hommes* ». « *Je me suis senti devenir méchant* » écrit le fiston, qui sait, lui, les obstacles que dresse une société par trop inégalitaire : « *pourquoi faut-il naître quand on a la certitude de lécher le caniveau ?* »²⁸

Autres éléments à ajouter à un tableau déjà complexe, la part de culpabilité, à tout le moins le tourment des bifurcations, qui peut ébranler la progéniture. « *Si je continue d'apprendre, maman, je ne serai plus toi, tu vas me faire ton pire ennemi !* » écrit Magyd Cherfi²⁹ comme en écho à Driss

20. Doan Bui, *Le silence de mon père*, Paris, L'iconoclaste, 2016.

21. Mabrouck Rachedi, Habiba Mahany, *La petite Malika*, Paris, Jean-Claude Lattès, 2010.

22. Sema Kiliçkaya, *op. cit.*

23. Magyd Cherfi, *op. cit.*

24. Mabrouck Rachedi, Habiba Mahany, *op. cit.*

25. Djilali Bencheikh, *Tes yeux bleus occupent mon esprit*, Tunis, Elyzad, 2007.

26. Azouz Begag, *Le gone du Chaâba*, Paris, Seuil, 1986.

27. Magyd Cherfi, *op. cit.*

28. Magyd Cherfi, *La trempe*, Paris, Actes Sud, 2007 (coll. Domaine français).

29. Magyd Cherfi, *Ma part de Gaulois*, *op. cit.*

Chraïbi³⁰. Devenir un bon élève peut se payer cher. Doan Bui, en dévoilant l'angle mort de l'intégration à la française, montre que « *l'exil brise les pères* », à coups de culpabilité pour ceux restés au pays mais aussi par un sentiment de « *trahison* » à voir ses enfants « *déjà passés de l'autre côté* ».

LA PART INDIVIDUELLE

Mais on peut débarquer du même pays, appartenir à la même famille et pourtant adopter des attitudes opposées : se projeter vers le futur ou traîner les fantômes du passé. Dans *Venus d'ailleurs*, Paola Pigani raconte comment deux réfugiés albanais vivent leur exil : « *mon frère a du mal ici. La maladie d'être triste. Une valise ici, une valise là-bas. Il lui manque toujours quelque chose. Moi je veux quitter ma jeunesse en France, connaître les gens, parler et chanter comme eux et rire aussi. Je dis qu'on n'a pas le choix. Mirko, lui, est plus impossible que moi à changer !* » dit Simona³¹. Ainsi, selon la formule de l'Algérien Mohamed Dib, il faut savoir se découvrir autre face à une réalité autre, ne plus rester un immigré pour ne pas être un migrant raté³². Luc Bassong invite à titiller les fausses fidélités, à s'alléger du passé pour répondre aux exigences du présent et à l'appel du futur : « *tout ce que nous demandons, c'est de pouvoir manger à notre faim, être reconnus et participer au monde. L'histoire ne nourrit personne, à part les historiens* »³³. « *Plus on bouge plus on devient fort. Ce n'est pas comme un arbre qui risque la mort si on le déracine* » écrit Ha Jin³⁴ ; quand d'autres se meurent d'avoir bougé.

VERS UNE PÉDAGOGIE DU MÉTISSAGE

Ces tensions et particularités peuvent induire des effets schizophréniques à l'image d'Abdelreda³⁵ qui doit composer avec des injonctions identitaires qui l'emberlificotent dans un embrouillamini bien trop serré pour

30. Driss Chraïbi, *La civilisation, ma mère !*, Paris, Gallimard, 1988 (coll. Folio n° 1902).

31. Paola Pigani, *Venus d'ailleurs*, Paris, Éditions Liana Levi, 2015.

32. Mohamed Dib, in Salim Jay, *Littératures méditerranéennes et horizons migratoires. Une anthologie*. Casablanca, La Croisée des chemins ; Biarritz : Atlantica ; Paris, Séguier, 2011.

33. Luc Bassong, *Comment immigrer en France en 20 leçons*, Paris, Max Milo, 2006 (coll. Condition humaine).

34. Ha Jin, *La liberté de vivre*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Isabelle Perrin, Paris, Seuil, 2011.

35. Abdelkader Railane, *En pleine face*, Plombières les Bains, Éditions Ex æquo, 2011 (coll. Aventure).

un adolescent de 14 ans. Il y a d'un côté les règles au sein de la famille ; le désir du père algérien de « rentrer » au pays ; la *doxa* des cités, mélange de racisme, de sexisme, de machisme et de bêtise ; les tartufferies d'un imam djellabalisé, barbu et musqué ; les insupportables discriminations* et humiliations subies. De l'autre, il y a le collègue ; son entraîneur ; les copains de la salle de boxe ; le constat que « *les vacances à Ouled Djemaa, c'est déprimant* » ; son désir de France et son amour pour Marie. « *Ce n'est pas simple de vivre dans une cité. Je dois dissimuler une partie de ma personnalité et ne montrer que celle qui convient à mon environnement. Tel un caméléon, je dois jongler avec mes différentes personnalités [...]* ». « *Mais le vrai moi, où se situe-t-il ?* ». « *En fait, je ne sais pas, je suis dans la merde quoi !* » lâche Abdelréda, incarnation adolescente et fragmentée d'une modernité métisse.

Ici, l'accueil des immigrés, bien au-delà de la valorisation interculturelle des supposées différences, doit s'efforcer de créer les conditions et les éléments d'une pédagogie du divers. Une pédagogie qui viserait moins à opposer ou à valoriser les différences qu'à permettre aux uns et aux autres – migrants ET société d'accueil – d'articuler ces différences pour reprendre Hugues Lagrange, fournir les outils pour mieux vivre cette « *conscience métisse* »³⁶. Il s'agit de trouver les mots – d'autres mots – pour aider Chanu à trouver sa place dans sa famille et dans un monde en mouvement, comme il s'agit de fournir les mots à sa femme et à sa fille, traversées désormais par des eaux mêlées, pour se dire et pour être³⁷.

36. Daryush Shayegan, *La conscience métisse*, Paris, Albin Michel, 2011 (coll. Bibliothèque Albin Michel idées).

37. Monica Ali, *Sept mers et treize rivières*, Paris, Belfond 2004.

2

**FRANCE, SOCIÉTÉ
MULTICULTURELLE***par
Patrick Simon*

Il est banal d'affirmer en 2017 que la France est une société multiculturelle, c'est-à-dire que l'ampleur de la diversité ethnique, raciale et sociale de sa population transforme le cadre de la société aux niveaux interpersonnels, locaux, institutionnels et nationaux. La plupart des débats politiques et de société de ces trente dernières années sont marqués par cette dimension. Non seulement la « question de l'immigration » s'est imposée au cœur de l'agenda politique, mais la diversité croissante de la population française suscite des tensions autour de l'adaptation de la société française. L'actualisation du modèle politique et des représentations collectives, ce que l'on appelle l'identité nationale, est en jeu. Une société multiculturelle donc, mais qui en partie s'ignore, ou pour le dire plus concrètement, qui se refuse parfois à aménager les routines institutionnelles pour tenir compte du pluralisme des références et pratiques culturelles.

UN MODÈLE D'INTÉGRATION EN CRISE PERMANENTE

+++++

Il peut sembler paradoxal que la question multiculturelle puisse susciter tant de débats et de conflits dans un pays où l'immigration est une donnée démographique et politique depuis la fondation de la III^e République, en 1871. À l'aune de ce siècle et demi d'expérimentation de la diversité, la crise permanente que traverse le modèle d'intégration* depuis 30 ans est difficile à décrypter.

Pour les uns, le modèle d'intégration paie l'abandon de l'approche assimilationniste – l'imposition de pratiques, normes et valeurs aux immigrés – au profit du multiculturalisme*. Ce changement d'approche est associé à l'inassimilabilité des immigrés venus de l'ancien empire colonial, majoritairement musulmans, dont la culture, les valeurs et les modes de vie seraient par trop éloignés des standards de la population majoritaire (sous des formes différentes, cette thèse est défendue, entre autres, par Alain Finkelkraut, Éric Zemmour, Laurent Bouvet ou Michèle Tribalat).

Pour d'autres, les ratés de l'intégration résident dans les difficultés de socialisation liées à la ségrégation, aux spécificités des modèles éducatifs familiaux et au déficit de reconnaissance culturelle. Ces difficultés conduisent à l'échec scolaire et à une petite délinquance qui obèrent les chances de mobilité sociale, tandis qu'apparaît une culture de la pauvreté dans les quartiers populaires des grandes métropoles.

Un troisième courant d'explication trouve dans les positions sociales des populations immigrées et les inégalités auxquelles elles sont confrontées la principale explication à leurs difficultés d'intégration, celles-ci étant relativement similaires à celles rencontrées par les milieux modestes autochtones. L'origine, la religion ou la culture ne détermineraient pas les trajectoires des immigrés, même si ces dimensions jouent un rôle dans les ressources dont ils disposent et dans les stigmatisations qu'ils subissent. Du reste, l'intégration fonctionne peut-être à « bas bruit » et les descendants d'immigrés connaissent finalement une certaine mobilité sociale qui pourrait, à terme, confirmer la vigueur du modèle français.

Sans nier ces signes de mobilité, un autre courant, auquel je me rattache, voit dans les discriminations subies par les immigrés venant principalement, mais pas seulement, de l'ancien empire colonial et leur infériorisation sur des bases culturelles, raciales ou religieuses, le facteur principal qui rendrait compte de leurs difficultés à participer à part entière à la société. La comparaison entre les trajectoires suivies par les immigrés d'Europe du Sud et celles des immigrés d'Afrique qui occupent des positions similaires à leur arrivée dans la hiérarchie sociale montre que les premiers accèdent à de meilleures situations et sont mieux acceptés par la population majoritaire – on peut dire sont mieux intégrés dans et par la société – que les seconds qui continuent à cumuler les difficultés à la génération suivante. Alors où en est vraiment la France multiculturelle en 2017 ?

L'IMMIGRATION POST-COLONIALE

+++++

RAPPELS HISTORIQUES

Si la France est un vieux pays d'immigration, c'est-à-dire un pays d'immigration depuis la moitié du XIX^e siècle, de profondes transformations dans le profil des immigrés se sont produites dans l'après seconde guerre mondiale. La période est marquée par une relance de la politique d'immigration, par la fin des migrations italienne et espagnole et par la montée en puissance des migrations post-coloniales, c'est-à-dire qui s'inscrivent dans le temps des colonies puis celui des décolonisations. Les « Français musulmans » d'Algérie, dont des contingents importants avaient été « importés » en métropole lors de la première guerre mondiale et, pour une partie d'entre eux, étaient restés, accèdent à la libre circulation avec la métropole en 1947. Plus de 200 000 de ces « Français musulmans » viennent y travailler au début des années 1950 et le mouvement s'amplifiera après l'indépendance de l'Algérie en 1962. Devenus Algériens, ils représenteront la principale communauté immigrée en France avec plus de 800 000 personnes en 1982.

L'immigration portugaise est plus tardive et plus concentrée dans le temps : commencée en 1963, elle s'arrête en 1973. En 10 ans, plus de 700 000 Portugais, d'abord des hommes venus travailler et très rapidement des familles, viendront vivre en France. Dans les mêmes années, les immigrations marocaine et tunisienne se développent, suivant les relations privilégiées entretenues avec l'ancienne puissance tutélaire.

L'immigration turque qui s'est déjà établie en Allemagne, en Belgique et dans les Pays-Bas arrive également en France au début des années 1970 et sera relancée par la crise kurde dans les années 1980.

À la fin des années 1970 sont accueillis les boat people venant de l'Asie du Sud-Est (Vietnam, Laos, Cambodge), suivis dans les années 1990 et surtout 2000 par les migrations de Chine continentale. Ces dernières seront très présentes dans les mobilisations des sans-papiers, avec la dernière source principale de migrations pour compléter la diversité française : les migrations d'Afrique subsaharienne. Bien que présents depuis très longtemps mais en nombre restreint (tout comme les migrants asiatiques),

les migrants d'Afrique subsaharienne connaissent la plus forte progression depuis le début des années 1990 et regroupent près de 800 000 personnes en 2012, venant essentiellement des pays francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Les flux les plus récents concernent les Chinois de Chine populaire (près de 2 % des immigrés en 2012), les originaires du sous-continent indien (Pakistan, Inde, Sri-Lanka, Bangladesh) et des pays d'Europe de l'Est, mais leur nombre reste encore limité par rapport aux groupes plus anciens.

Les flux d'immigration en France s'étaient stabilisés depuis le milieu des années 1970 et la proportion d'immigrés vivant en France variait peu depuis le début des années 1980 : les flux ont repris dans les années 1990 et 2000, tout en restant relativement mesurés. On recensait un peu plus de 4 millions d'immigrés en 1982, 4 310 000 en 1999 et 5 835 000 en 2013, soit 8,9 % de la population.

39 % DES IMMIGRÉS SONT FRANÇAIS

En 2013, 39 % des immigrés sont de nationalité française, au lieu de 31,4 % en 1990. Les naturalisations ont connu un fort ralentissement à la fin de la présidence de Nicolas Sarkozy et ont repris leur rythme depuis. Ce sont ainsi 150 000 étrangers qui sont devenus Français en 2000 et 112 000 en 2015, toutes procédures confondues (naturalisation, mariage, naissance sur le territoire, etc.).

Les caractéristiques des différentes communautés immigrées apparaissent très contrastées, aussi bien du point de vue démographique qu'économique, résidentiel ou culturel. L'ancienneté de l'immigration détermine en partie ces différences, mais d'autres paramètres entrent en jeu. Ils sont liés aux capitaux sociaux et culturels, d'une part, et à la réception des groupes par la population majoritaire, d'autre part. Les proportions de citoyens français varient ainsi entre 70 % pour les originaires d'Asie du Sud-Est et les Polonais, 57 % chez les Italiens à 14 % pour les Algériens et 17 % pour les Portugais.

Le vieillissement des courants les plus anciens est maintenant très avancé. Les deux tiers des Italiens et 54 % des Espagnols ont dépassé 60 ans. Le mouvement s'étend maintenant aux Portugais (29 % de plus de 60 ans) et aux Algériens (27 %). Féminisation, naturalisation et vieillissement ne

sont qu'une facette du paysage de l'immigration en France, car l'autre phénomène décisif a été l'apparition d'une « seconde génération » constituée par les enfants des immigrés venus enfants ou nés en France.

POURQUOI UNE CONTROVERSE SUR L'INTÉGRATION ?

Représentant 6,8 millions de personnes en 2012, soit 11 % de la population, les descendants d'immigrés cristallisent par leur position singulière – Français, mais perçus comme immigrés dans bien des cas – les questions soulevées par le modèle d'intégration. La déconnexion est croissante entre l'ensemble constitué par la culture, les valeurs et les normes de la société – ce que l'on qualifie de société nationale – et la manière dont celles-ci sont définies, vécues et interprétées localement – pas seulement à l'échelle des « quartiers ». Le caractère multiculturel de nombreuses grandes villes françaises et de leurs banlieues n'est pas reflété dans les représentations collectives nationales.

Même si la loi du nombre n'est pas, loin s'en faut, un critère décisif dans l'organisation de la cité, la représentation quantitative de certaines réalités sociales permet d'éclairer l'ampleur de cette déconnexion.

Pour illustration, trois chiffres dont la portée apparaît des plus fortes. La population immigrée ou descendante d'immigrés – toutes origines confondues – représente 24 % de l'ensemble de la population en France métropolitaine. En Île-de-France, elle est de 48 %. En Seine-Saint-Denis, de 75 %.

À la lumière de ces seuls chiffres, il devient difficile de défendre les valeurs et les normes collectives telles qu'elles ont été construites et sédimentées à une époque où ces 75 % d'habitants de la Seine-Saint-Denis n'y vivaient pas. Exiger des trois quarts d'une population donnée qu'ils s'assimilent sans broncher à un modèle dans lequel ils ne se reconnaissent pas devient irrecevable, en termes démocratiques et sociologiques. De fait, cela ne s'est jamais produit. Il y a toujours eu des adaptations réciproques, souvent sous la forme de conflits, et l'activité de ceux qui vivaient là où ils vivaient, immigrés et non immigrés, a contribué à façonner le cadre social dans lequel nous évoluons. Or ces ajustements qui sont en train de se produire devant

nous sont combattus au nom de la lutte contre le communautarisme. Cette tension entre la société d'en bas qui émerge et celle des institutions et des représentations qui la gouverne, forme la controverse de l'intégration.

UNE SÉGRÉGATION SPATIALE QUI NE SE DESSERRE PAS

+++++

LA PLACE DES IMMIGRÉS DANS LA HIÉRARCHIE URBAINE...

Depuis les premiers conflits urbains observés à la fin des années 1970 et au début des années 1980, les quartiers en difficultés ont fait l'objet de politiques publiques destinées à lutter contre la ségrégation et à « casser les ghettos ». La formation d'enclaves ou de quartiers à forte concentration d'immigrés et de descendants d'immigrés, désignés sous l'appellation de ghettos ethniques, est présentée non seulement comme la traduction d'un système de ségrégation qui relègue les populations immigrées dans les quartiers les plus déshérités des métropoles, mais également comme le ferment d'une autonomisation culturelle qui empêche la réalisation de l'intégration. Cette ségrégation est visible par la composition de la population, les commerces spécialisés dans la consommation d'une ou plusieurs communautés, le tissu associatif, notamment à dimension religieuse. Les données du recensement confirment qu'il existe une ségrégation importante, non seulement sociale mais également ethnique et qu'elle est restée stable depuis 30 ans. Cela signifie que les politiques de mixité sociale dans l'habitat ne se sont pas traduites par une réduction des niveaux de concentration. Le découpage des zones urbaines sensibles (ZUS) reflète bien la position particulière des immigrés dans la hiérarchie urbaine : alors qu'ils représentent 8,9 % de la population en France, ils forment un peu plus du quart des habitants des quartiers en ZUS en 2006.

L'enquête Trajectoires et origines¹ permet de prendre la mesure de la ségrégation en caractérisant les quartiers selon la proportion d'immigrés qui

1. L'enquête Trajectoires et origines a été réalisée en 2008-2009 par l'Ined et l'Insee auprès de 22 000 personnes résidant en France métropolitaine, âgées de 18 à 60 ans. Pour une vue d'ensemble des résultats, voir Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon (dir.), *Trajectoires et origines, enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined Éditions, 2016 (coll. Grandes enquêtes).

y résident. Près de la moitié des immigrés et le tiers des descendants d'immigrés vivent dans les quartiers à fortes concentrations d'immigrés, à comparer aux 12 % de la population majoritaire habitant dans ces quartiers. De même, ils vivent dans des proportions similaires dans les quartiers où s'observent les plus forts taux de chômage. Ces niveaux de concentration fluctuent beaucoup en fonction des origines et les immigrés du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie connaissent les plus forts taux de ségrégation (entre 54 % et 62 %). *A contrario*, les immigrés d'Europe du Sud (Italie, Espagne et Portugal) résident peu dans ces quartiers qui cumulent les désavantages. Une structure particulière de ségrégation se dégage, frappant moins les immigrés en tant que tels que ceux formant les « minorités visibles ». Les Français originaires des départements d'outre-mer (DOM) se retrouvent ainsi à vivre également dans des quartiers similaires. S'il existe des conditions objectives expliquant la situation résidentielle des immigrés – faibles revenus, déficit d'information sur le marché immobilier, grandes familles –, qu'en est-il de leurs enfants ?

... ET CELLE DE LEURS DESCENDANTS

Les descendants d'immigrés rencontrent une situation plus mitigée. Leur ségrégation est certes moins élevée que pour les immigrés de même origine. Ils sont de l'ordre de 10 % de moins à vivre dans des quartiers à forte concentration d'immigrés ou à fort taux de chômage. On observe donc une réduction de la ségrégation d'une génération à l'autre, signalant une mobilité résidentielle vers des quartiers moins désavantagés.

Mais cette mobilité reste somme toute limitée et un peu plus de 40 % des descendants d'immigrés du Maghreb et près de 55 % de ceux d'Afrique sub-saharienne vivent encore dans des quartiers ségrégués, alors que les descendants des immigrés d'Europe du Sud ne sont que 20 % dans ce cas. Ni les revenus, ni la situation familiale, ni les niveaux d'éducation ne suffisent à expliquer ces écarts : à conditions sociales égales, les minorités visibles se retrouvent plus souvent dans les quartiers non seulement populaires, mais également frappés par le chômage et concentrant les immigrés. Il existe donc une structure ségrégative lourde qui limite l'accès aux quartiers les mieux dotés socialement et qui confine non seulement

les immigrés d'origine africaine ou turque, mais aussi leurs descendants, dans les quartiers les moins attractifs des grandes métropoles.

MÉLANGES SOCIAUX ET STRUCTURE INÉGALITAIRE

+++++

UN REPLI COMMUNAUTAIRE FANTASMÉ, MAIS UN RÉEL

« PLAFOND DE VERRE »

L'un des paradoxes du contexte français est qu'en dépit des discours sur le « communautarisme », on observe en fait très peu de « repli communautaire » dans les rapports sociaux. La plupart des immigrés et de leurs descendants ont des réseaux amicaux plutôt mélangés, et les unions mixtes deviennent relativement fréquentes à la génération des descendants.

Si l'on peut mettre en évidence des dynamiques de mélanges dans l'espace social, on ne peut pas dire pour autant que la société française est complètement ouverte. Les principaux vecteurs d'intégration dans la société restent l'école, par la socialisation, la transmission de normes et la dotation en qualification qu'elle assure, et le milieu du travail. Or les parcours scolaires des enfants d'immigrés sont relativement hétérogènes, comprenant des sorties précoces du système scolaire sans diplôme pour certains groupes, mais également une poursuite d'études supérieures qui tranche avec le profil de faible éducation des parents.

Ces parcours n'ouvrent cependant pas à des emplois stables en adéquation avec les qualifications acquises. On sait que les jeunes générations peinent à entrer sur le marché du travail où la précarisation est devenue la norme. Le taux de chômage des jeunes d'origine maghrébine, subsaharienne ou turque est plus du double de celui des jeunes de la population majoritaire. Ce sur-chômage se maintient même lorsque l'on tient compte du niveau d'étude, de l'expérience acquise, des conditions familiales ou du quartier de résidence. Il s'agit bien d'obstacles structurels sur le marché du travail fondés sur l'origine. Et il ne s'agit pas de l'origine immigrée en général, puisque les descendants d'immigrés européens connaissent eux moins de chômage que la population majoritaire. Les minorités visibles sont là encore plus exposées à ce qui relève bien d'une discrimination dont les effets s'étendent bien au-delà de la recherche d'un emploi. Quand

ils trouvent du travail, les descendants d'immigrés expérimentent plus que la moyenne, à qualification égale, les petits boulots, les stages ou les emplois où ils sont surdiplômés pour les tâches qu'ils accomplissent.

PASSER DU « EUX » AU « NOUS »

Ces discriminations se retrouvent, sous des formes différentes, sur le marché du logement, dans l'accès à la santé et aux services publics. Elles contredisent la promesse d'égalité contenue dans le modèle d'intégration et sapent la perspective d'une participation pleine et entière à la société. Ce processus par lequel Belges, Italiens, Polonais, Espagnols et plus récemment Portugais se sont fondus dans la communauté des citoyens – non sans heurts et pas nécessairement en perdant leur identité ethno-culturelle ni sans fonctionnement communautaire –, n'opère pas de la même façon pour les originaires de l'ancien empire colonial. Il y a de nombreuses explications à cette bifurcation du modèle d'intégration qui nécessiteraient de plus amples développements. Retenons que les conséquences du traitement spécifique que reçoivent les minorités maghrébines, subsahariennes et asiatiques minent la cohésion sociale et construisent les frontières communautaires dénoncées par ailleurs.

En 2017, les Français d'origine maghrébine, subsaharienne et asiatique ne sont pas encore des Français à part entière, et ils ne le seront pas tant que la France n'acceptera pas son destin de société multiculturelle.

La crise du modèle d'intégration se lit dans cette incorporation inachevée qui dépend moins de la volonté des immigrés et de leurs descendants, que de la capacité des structures de la société française et des représentations collectives à embrasser la dimension multiculturelle. L'enjeu central désormais est bien de passer du « eux » au « nous ».

3

**LANGUES ET POLITIQUES
PUBLIQUES : LE PAYSAGE FRANÇAIS***par
Alexandra
Filion*

Cette contribution a pour objectif de mieux saisir les besoins éventuels des publics étrangers et/ou immigrés en matière linguistique, et ainsi de mieux anticiper leur accompagnement par les professionnels des bibliothèques. Un prérequis consiste à prendre connaissance de la diversité de ces populations tant du point de vue de leurs trajectoires sociales (niveau de diplôme, motivations à la mobilité, rapport aux livres, etc.) que de leurs origines géographiques¹. Cette diversité des profils migratoires donne lieu à un paysage linguistique très riche en France métropolitaine composé de centaines de langues qui n'ont pas toutes la même visibilité sur le territoire et dans les institutions, dont les bibliothèques.

Comprendre les attentes de ces publics nécessite ainsi de connaître leurs bagages linguistiques à leur arrivée mais aussi de ne pas perdre de vue les injonctions d'intégration par la langue qui leur sont faites au niveau européen et au niveau national. Nous pourrions nous demander en cela comment les récentes politiques linguistiques européennes favorisent ou non le plurilinguisme. Complètent-elles ou bien se confrontent-elles à la politique nationale longtemps en faveur d'un monolinguisme français, symbole fort de l'identité de la nation ?

Au-delà de cet affichage plurilingue, nous proposerons de décrypter le lien de plus en plus fort établi entre les politiques migratoires et les politiques linguistiques, comme en témoigne le contrat d'accueil et d'intégration (CAI) devenu en 2016 le contrat d'intégration républicaine (CIR)*, qui est imposé à une certaine catégorie de migrants seulement. Ce texte sera donc l'occasion de nous interroger sur l'état actuel d'une reconnaissance de la diversité linguistique en France.

1. Voir les contributions de Mustapha Harzoune : « Mots et chiffres pour dire les migrations », p. 16 et de Patrick Simon : « France, société multiculturelle », p. 29.

LES LANGUES D'IMMIGRATION EN FRANCE

+++++

DES PARLERS QUI REFLÈTENT LES VAGUES MIGRATOIRES

En 1999, l'enquête Famille² révèle qu'environ 6 millions d'adultes disent avoir reçu de leurs parents une langue issue de l'immigration. Autant se souviennent avoir reçu dans leur enfance une langue régionale. Cela signifie que 25 % des personnes de plus de 18 ans auraient été familiarisées en famille à une autre langue que le français.

Logiquement, ce sont principalement les personnes nées hors de France qui ont été socialisées dans un parler dit « minoritaire », soit plus des trois quarts d'entre eux. Un sur deux considère ne pas avoir entendu ses parents parler français à la maison ; mais inversement, un migrant sur quatre déclare avoir entendu uniquement le français lors des échanges familiaux avant même de venir en métropole.

Les langues d'immigration les plus citées rendent compte du renouvellement des migrations et de leur plus ou moins grande importance sur le territoire. Ainsi, les principales langues mentionnées dans l'enquête Famille de 1999 sont : l'arabe, le portugais, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le polonais, le berbère, le turc, l'anglais, le vietnamien³. Les langues d'Afrique subsaharienne sont moins nommées, tout comme les langues asiatiques. Ces vagues migratoires restent de plus faible envergure que celles venues d'Italie ou d'Afrique du Nord. Les langues africaines sont donc encore aujourd'hui nettement moins identifiées et davantage minorées que les langues européennes. Souvent francophones, les locuteurs de ces langues comme le peul, le manjak ou le bambara sont fréquemment plurilingues, une pratique répandue dans de nombreux pays d'Afrique. Il en va de même pour les langues asiatiques qui, excepté le chinois, sont largement méconnues. Le tamoul, le lao, le télugu ou le vietnamien sont

2. Les données statistiques mobilisées ici datent de l'enquête Famille de 1999 effectuée par l'Insee. Elle constitue la seule enquête nationale portant sur 360 000 individus qui permet de recueillir des informations linguistiques représentatives et d'avoir ainsi un panorama des principales langues de France.

3. François Héran, Alexandra Filhon, Christine Deprez, « La dynamique des langues en France au fil du xx^e siècle », *Population et sociétés*, 2002, n° 376. [En ligne] < https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/18724/pop_et_soc_francais_376.fr.pdf >.

pourtant bien implantés en métropole et ces langues d'immigration récente se transmettent relativement bien en famille.

LE DEVENIR DE CÉS LANGUES D'IMMIGRATION EN FRANCE SELON LES PROFILS SOCIAUX

Près de neuf personnes sur dix vivant actuellement dans l'hexagone disent maintenir la pratique de leur langue natale après la migration⁴. Elles poursuivent cet usage suite à leur mobilité internationale à l'intérieur de leur foyer, mais aussi au contact de personnes de la même origine géographique vivant dans le même quartier ou encore par des échanges réguliers *via* le téléphone, skype ou les réseaux sociaux qui facilitent le maintien de liens avec celles et ceux qui sont restés dans leur pays d'origine⁵. Elles vont également, pour certaines, tenter de transmettre cet héritage à la génération suivante : près des deux tiers des parents dont la socialisation linguistique s'est déroulée en partie à l'étranger déclarent avoir cherché à transmettre leur parler à leur descendance.

Le maintien de ces langues dans la sphère familiale varie selon la durée d'installation en France et en fonction des connaissances préalables en français. Parmi les adultes migrants à qui l'on n'a pas parlé français lorsqu'ils étaient enfants, les trois quarts disent transmettre leur langue première à leurs enfants, mais seul un cinquième indique transmettre uniquement cette langue. Ainsi, les migrants conservent leur capital linguistique en famille mais ils introduisent aussi rapidement la langue française dans leurs échanges. Dans tous les cas, la langue officielle s'immisce progressivement dans la sphère familiale, en particulier par la présence d'enfants scolarisés, ce qui conduit souvent à des pratiques familiales plurilingues. Il arrive fréquemment que les nouveaux migrants utilisent leur parler natal pour converser avec leurs enfants, alors que ces derniers répondent davantage en français. Dans ces échanges familiaux plurilingues, chacun comprend l'autre mais préfère utiliser la langue dans laquelle il se sent le plus à l'aise, sa langue première. En cela, les enfants socialisés en

4. *Op. cit.*

5. Gérard Galtier, « Les nouveaux sites internet de la communauté soninké et la standardisation de la langue », *Mandenkan*, 2013, n° 50, pp. 39-60. [En ligne] < <http://llacan.vjf.cnrs.fr/PDF/Mandenkan50/50galtier.pdf> >.

France ont pour langue première le français, même si leurs père et mère conversent dans une autre langue.

Le turc figure par exemple parmi les langues qui se transmettent le mieux d'une génération à la suivante aux dires des répondants de l'enquête Famille, ce qui s'explique en partie par le fait que cette migration est relativement récente et parce que le français est peu présent en Turquie. Pour d'autres langues natales, la concurrence avec le français est plus forte et celui-ci prendra plus rapidement l'ascendant. En effet, le maintien de ces langues est en partie lié au rapport à la langue officielle avant la migration. Pour certaines vagues migratoires comme celles venues d'Afrique du Nord qui ont été colonisées, nombre de migrants ont un lien particulier à la langue française, ce qui favorise parfois son usage au détriment de l'arabe ou du berbère.

Outre ces deux dimensions, la transmission linguistique des parents aux enfants évolue selon la catégorie socioprofessionnelle, l'âge, le lieu de naissance ou encore le type de trajectoire géographique. C'est ainsi en milieu urbain que les langues d'immigration sont les plus pratiquées⁶ et ce sont plus souvent les milieux sociaux populaires qui les transmettent car ayant été moins scolarisés, ils ont également moins eu l'opportunité d'apprendre le français.

Les pratiques linguistiques familiales sont aussi liées à la place attribuée aux différentes langues dans la société ; ce rapport inégalitaire aux différentes langues de France se construit à travers les interactions ayant lieu entre les individus, à partir de leur visibilité dans les institutions et au regard des politiques publiques élaborées qui contribuent à asseoir l'idéologie dominante.

6. Alexandra Filhon et France Guérin-Pace, « Pratiques linguistiques et parcours migratoires, une articulation complexe », *Espaces et sociétés*, 2009, vol. 1-2, n° 136, pp. 189-206. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2009-1-page-189.htm> >.

POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE LINGUISTIQUE

DES POLITIQUES EUROPÉENNES EN FAVEUR DU PLURILINGUISME

Les politiques linguistiques mises en place en Europe depuis quelques décennies visent à favoriser le développement économique et un rayonnement culturel dépassant le cadre national. La volonté de promouvoir le plurilinguisme tend à dépasser la citoyenneté nationale des individus dans l'objectif de leur inculquer une appartenance européenne⁷. En effet, les enjeux ont été bouleversés depuis la suppression des frontières intérieures à l'espace Schengen. Est ainsi apparue une nouvelle catégorie de citoyens, les *free movers* qui représentent des migrants invisibles pouvant facilement travailler et s'installer sur n'importe quel territoire d'Europe⁸. Ces migrants peuvent ainsi faire facilement des allers-retours entre différents pays sans avoir besoin d'un titre de séjour. C'est le cas par exemple des Italiens ou des Espagnols qui viennent en métropole. Cette ouverture des frontières s'accompagne de la part du Conseil de l'Europe d'une valorisation du plurilinguisme en tant que principe fédérateur limitant les tensions entre les États et vantant par la même occasion une idéologie libérale selon laquelle ces travailleurs européens seraient facilement interchangeables⁹. Cette catégorie de migrants européens se distingue des populations venues d'autres pays, qui doivent obtenir un titre de séjour pour s'installer sur le territoire. Ainsi, les migrants venus d'Afrique ou d'Asie n'ont pas la même liberté de circulation. Pour cette seconde catégorie d'étrangers, le Conseil de l'Europe invite les différents États à partir de 2004 à construire un cadre commun d'intégration en proposant des cours de langue nationale. Il mentionne ainsi que cet apprentissage linguistique favorise la « contribution économique » de ces migrants des pays tiers et leur offre potentiellement de meilleures conditions de vie. La Commission

7. Bruno Maurer, *Enseignement des langues et construction européenne : le plurilinguisme, nouvelle idéologie dominante*, Paris, Éditions des archives contemporaines, Paris, 2011.

8. Adrian Favell, "Creative East-West cosmopolitanism? The changing role of international mobility for young Japanese contemporary artists", in Yasemin Soysal and Suk-Ying Wong (ed.), *Transnational Trajectories: Nation, Citizenship and Region in East Asia*, Stanford, Stanford University Press, 2015, pp. 83-105. [En ligne] < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01044443/document> >.

9. Bruno Maurer, 2011, *op. cit.*

européenne invite également les pays membres à tenir compte de la diversité des profils de migrants en proposant plusieurs niveaux de cours¹⁰. Toutefois, ce droit à la formation linguistique n'est pas appliqué en ces termes dans de nombreux pays qui ont déjà mis en place des cours de langues avant cette proposition européenne¹¹.

La transformation des frontières internes de l'Europe contribue ainsi à construire plusieurs catégories de migrants aux droits et devoirs variables, ce qui tend également à produire de nouveaux discours sur l'identité nationale qui s'accompagnent d'un durcissement des politiques migratoires, avec des exigences de plus en plus fortes en termes de compétences linguistiques¹².

Certes le plurilinguisme est de plus en plus valorisé au sein de l'Europe depuis la fin du xx^e siècle, mais les langues d'immigration restent malgré tout faiblement reconnues et de nombreuses représentations négatives persistent. « Le défi de reconnaître le plurilinguisme issu de l'immigration comme une richesse en soi, et non comme un obstacle ou au mieux comme un moyen temporaire d'intégration, reste cependant entier au sein des sociétés où les locuteurs de langues d'origine sont des citoyens de seconde classe — quand ils ont la chance de l'être — et des exclus plus ou moins permanents des lieux de pouvoir. »¹³. En effet, ces politiques européennes ne trouvent pas nécessairement écho au niveau national d'une part et d'autre part, elles peuvent être directement appliquées à l'échelon régional ce qui conduit à promouvoir en premier lieu des langues régionales comme le basque, le breton, l'occitan, etc.

Pour finir, cette valorisation du plurilinguisme ne marque pas un réel changement dans la mesure où le statut octroyé à chaque langue n'est pas

10. Joanne Walker, *Interroger les modèles d'intégration au prisme des politiques de formation linguistique. Une comparaison entre Nantes et Bristol*, Doctorat de sociologie sous la direction de Martine Mespoulet : Nantes, Université Bretagne Loire, 2016.

11. Christine Candide, « Apprentissage de la langue. Vers une lente émergence d'un droit », *VEI Enjeux*, 2001, n° 125, pp. 108-117. [En ligne] < http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/82/125/veil25.pdf >.

12. Adrian Favell, "Creative East-West cosmopolitanism? The changing role of international mobility for young Japanese contemporary artists", *op. cit.*

13. Marie Mc Andrew et Coryse Ciceri, « L'enseignement des langues d'origine au Canada : réalités et débats », *Revue européennes des migrations internationales*, 2003, vol. 19, pp. 173-194. [En ligne] < <https://remi.revues.org/398> >.

bouleversé et qu'ainsi chaque parler assujettit encore les citoyens à une place dans la société¹⁴. Le poids symbolique et économique des langues et des locuteurs ne semble pas avoir connu de bouleversement majeur et les inégalités sociales vécues par ces derniers perdurent.

DES CARTES DE SÉJOUR OU DE RÉSIDENT SOUS CONDITION DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Alors que certaines frontières territoriales se sont ouvertes et que les politiques européennes prônent une citoyenneté post-nationale, un double mouvement s'est opéré de transformation des catégories de migrants à l'échelle de l'Europe mais aussi de durcissement des politiques nationales migratoires et d'injonction à l'intégration. En France, la politique intégrationniste s'est durcie en particulier avec la création en 2003 du CAI. La mise en place de ce dispositif contribue au souci de consolidation des identités nationales qui s'exprime plus largement en Europe¹⁵. Ce contrat comprend dans différents pays européens une formation linguistique qui nécessite, avant la migration, une évaluation des compétences dans la langue nationale puis, selon les résultats, une formation imposée à l'arrivée en France. Ces nouvelles procédures sont révélatrices de la conception actuelle de l'intégration qui n'est pas considérée comme un processus, mais qui responsabilise les migrants sommés de s'intégrer avant même de migrer. À l'arrivée en France, ce contrat est signé à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et engage le migrant et l'État français, représenté par le préfet, pour une durée d'un an. Il est devenu une condition supplémentaire pour obtenir un titre de séjour. Le paradoxe de ce contrat relevé à plusieurs reprises¹⁶ réside dans le fait que l'État met en avant la nécessité de voir le principal intéressé motivé par cette démarche

14. Cécile Canut et Alexandra Duchêne, « Appropriation politique et économique des langues », *Langage et société*, 2011, n° 136, pp. 5-12.

15. Myriam Hachimi Alaoui, « Intégration et lien de citoyenneté. Le cas du contrat d'accueil et d'intégration », in Serge Paugam (dir.), *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, 2014, pp. 429-444.

16. Christel Cournil et Yves Depigny, « Contractualisation et externalisation de la politique migratoire : analyse et critique de la loi Hortefeux », *Revue du droit public et de la science politique*, 2008. [En ligne] < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01094257> >. Hachimi Alaoui, *op. cit.*

d'intégration et volontaire alors que le contrat est imposé, non négociable et donc peut donc difficilement être vécu positivement par les migrants. À l'origine, le CAI était facultatif et prévoyait une formation linguistique aux primo-arrivants qui le souhaitaient, mais la loi Immigration Intégration de juillet 2006 rend sa signature obligatoire à certains nouveaux entrants. Reprécisons en effet que cette obligation d'apprendre la langue française concerne exclusivement les populations qui ne sont pas ressortissantes de l'Espace économique européen (EEE), les autres n'ayant plus besoin de titre de séjour pour résider et travailler en France. En cela, la politique migratoire renforce le clivage entre migrants, selon qu'ils sont libres de circuler en Europe de l'Ouest, considérés comme cosmopolites et post-nationaux, ou qu'ils sont des migrants venus des pays de l'Est suite aux nouveaux élargissements de l'Europe, dont la présence est jugée plus ambiguë et souhaitée temporaire. Enfin, un troisième groupe est composé de migrants « racialisés », car non européens et devant suivre ce parcours de citoyenneté¹⁷. Une formation linguistique leur est imposée lorsque les agents les évaluant estiment qu'ils ne possèdent pas le niveau minimal (A1) en langue française, d'après la grille du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)¹⁸.

Le 7 mars 2016, la loi n° 2016-274 a transformé le CAI en CIR. L'un des objectifs de ce nouveau contrat consiste à renforcer l'apprentissage de la langue française en rehaussant à partir de 2018 le niveau exigé pour obtenir une carte de résident (A2 contre A1.1 en 2016). Cela implique une hausse du public accédant à ces formations linguistiques : on prévoit un doublement des personnes concernées, de 25 000 à 50 000 environ, ce qui suppose également de prévoir suffisamment de structures aptes à former ces « étrangers primo-arrivants ». Des associations vont donc être poussées à se professionnaliser et les bibliothèques interpellées dans ce cadre.

17. Adrian Favell, "European citizenship in three Eurocities: a sociological approach to the European Union", *Politique européenne*, 2010, n° 30, pp. 187-224. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2010-1-page-187.htm> >.

18. Voir la contribution de Noémie Szejnman : « Avant de développer un fonds d'apprentissage du français : questions à se poser », p. 69.

QUELS RÔLES À JOUER POUR LES BIBLIOTHÈQUES ?

+++++

DES LANGUES À RENDRE VISIBLES DANS L'ESPACE PUBLIC

La valorisation croissante du plurilinguisme, à l'école mais aussi dans le monde professionnel, incite les publics à une meilleure connaissance des langues. Toutes les langues ne jouissent pas du même prestige et certaines comme l'anglais ou l'espagnol sont bien plus visibles que d'autres, telles le wolof ou le turc. Certes, les bibliothèques ne peuvent contrecarrer ce rapport inégalitaire entre les langues pour la simple et bonne raison que l'accès aux publications en langue étrangère est tout autant inégal. Toutefois, on peut veiller à rendre accessible des ouvrages y compris dans d'autres langues que les principales langues européennes. Et il serait aussi intéressant de réfléchir à l'affichage donné à ces ouvrages en langue étrangère. Cherche-t-on à les rendre visibles à tous, par la signalétique ou une valorisation spécifique par exemple dans le catalogue ? Prévoit-on également des documents de communication dans ces langues ? Cette question peut sembler anecdotique mais en réalité elle renvoie de nouveau au statut que l'on souhaite accorder à ces différents parlars.

On peut également valoriser la diversité linguistique par l'intermédiaire de contes oraux, de chants, etc. Ces deux formats, écrit et oral, sont importants car, parmi les étrangers, on trouve des profils socio-démographiques variés, avec majoritairement aujourd'hui des personnes lettrées et souvent diplômées qui avaient l'habitude de lire avant leur migration. Mais certaines langues natales, comme par exemple l'arabe dialectal, le berbère, le kurde ou encore le mahorais, sont de tradition orale et peuvent malgré tout avoir une place dans les bibliothèques.

S'il est un rôle essentiel à jouer pour les bibliothèques, c'est donc celui de donner accès au public étranger à des livres écrits ou traduits dans leur langue première, mais aussi plus largement de rendre ces langues visibles à tous, migrants ou non¹⁹.

19. Voir la partie IV « L'interculturalité en pratique ».

S'INTERROGER SUR L'APPROCHE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le second rôle attendu est celui de l'accès à la langue française. On peut supposer qu'au cours des prochaines années une demande de plus en plus forte va émerger de la part de certains étrangers pour se former en français, sachant que le niveau requis dans le CIR a été revu à la hausse. Si cet apprentissage a toute sa place en bibliothèque et sous différentes formes (de l'accompagnement à l'utilisation de méthodes de langues numériques, au cours de Français langue étrangère [FLE]* dispensé par des enseignants au sein de la bibliothèque, en passant par l'atelier de conversation proposé directement par les bibliothécaires)²⁰, il convient de s'interroger sur la relation à établir entre les professionnels et les publics afin que les adultes apprenants ne se positionnent pas dans une relation maître/élèves telle qu'ils peuvent déjà la connaître dans le cadre de leur CIR. Ainsi, face à l'injonction à l'intégration faite par l'État qui somme les étrangers d'apprendre le français pour pouvoir rester sur le territoire, les bibliothèques peuvent adopter un autre positionnement, qui viserait davantage à proposer aux publics un aperçu de la richesse de la langue française, des proximités et divergences d'avec leur propre langue, et par là même l'envie de la découvrir.

20. Voir la partie II « Les bibliothèques, des tiers lieux pour l'apprentissage du français et de la vie en France ».

PARTIE II

LES BIBLIOTHÈQUES, DES TIERS LIEUX POUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET DE LA VIE EN FRANCE

1. ATELIERS EN BIBLIOTHÈQUE : QUELLE VALEUR AJOUTÉE POUR DES ADULTES EN APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE ? L'EXEMPLE DE VÉNISSIEUX

par Julie Peugeot

+++++

2. LA DÉMARCHE PARTENARIALE : PIERRE ANGULAIRE DE L'OFFRE À DESTINATION DE PUBLICS MIGRANTS ET / OU ALLOPHONES

par Fabrice Chambon et Clémentine Perol

+++++

3. AVANT DE DÉVELOPPER UN FONDS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS : QUESTIONS À SE POSER

par Noémie Szejnman

+++++

4. DISPOSITIFS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : QUELQUES BONNES PRATIQUES EN BU

par Raoul Weber

+++++

1

*par
Julie Peugeot***ATELIERS EN BIBLIOTHÈQUE :
QUELLE VALEUR AJOUTÉE
POUR DES ADULTES EN
APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE ?
L'EXEMPLE DE VÉNISSIEUX**

Commune de 62 228 habitants, Vénissieux a connu une explosion démographique de 1950 à 1975, principalement due à une arrivée importante de travailleurs étrangers, d'abord en provenance des pays de l'Europe du Sud puis du Maghreb : de cette période date la construction des grands ensembles regroupés notamment sur le plateau des Minguettes. La population de Vénissieux présente aujourd'hui un visage plutôt jeune, avec une population active majoritairement composée d'ouvriers et d'employés. Le taux de chômage est élevé (22,8 % des 15-64 ans), touchant particulièrement les jeunes et les femmes. La part de l'immigration reste importante (16 % de la population est de nationalité étrangère), avec une population originaire de pays très variés au premier rang desquels l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

Le réseau de lecture publique de Vénissieux est composé de quatre structures¹. La médiathèque Lucie-Aubrac², établissement central, a pour ambition de relier les quartiers du centre à celui des Minguettes. Dès l'ouverture en 2001, le projet d'établissement insiste sur l'importance du partenariat avec les structures présentes sur le territoire, notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation.

1. Médiathèque Lucie-Aubrac, bibliothèques Anatole-France, La Pyramide et Robert-Desnos.

2. < <http://www.bm-venissieux.fr/> >.

DE LA FORMATION LINGUISTIQUE À L'OFFRE D'ATELIERS CULTURELS

+++++

2003-2009 : UN CYCLE COMBINANT FORMATION LINGUISTIQUE ET ATELIERS EN MÉDIATHÈQUE

Les ateliers trouvent leur origine dans la participation de la médiathèque, dès son ouverture, à un comité de pilotage linguistique dans le cadre de la politique de la ville, réunissant les partenaires du territoire travaillant sur les difficultés d'accès à l'emploi. En 2003, sur un projet lancé et financé par le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), la médiathèque commence à accueillir des ateliers multimédias d'apprentissage du français, visant l'accès à l'emploi, animés par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF). Parallèlement, des visites de la médiathèque et des animations autour du livre en direction des publics en situation d'apprentissage du français sont proposées en lien avec un organisme de formation implanté localement, Safore³.

En 2009, un parcours de formation linguistique de douze séances est mis en place, faisant alterner six ateliers culturels, animés à la médiathèque par deux bibliothécaires et une formatrice en FLE de Safore, et six ateliers purement linguistiques menés par la formatrice dans les locaux de Safore. Une subvention dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) permet à la ville de rémunérer l'intervenante.

Ce dispositif n'est pas reconduit l'année suivante, en raison de sa complexité d'organisation. Cependant, sensibilisés par cette expérience à la question de l'apprentissage du français et aux besoins manifestés par le public des apprenants, les bibliothécaires souhaitent poursuivre leur action. Le projet évolue donc vers l'organisation d'ateliers culturels d'accompagnement à l'apprentissage du français, plus conformes au savoir-faire des bibliothécaires.

3. < <http://www.safore.fr/> >.

2010-2016 : CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT D'ATELIERS THÉMATIQUES

Les ateliers sont ouverts à des groupes déjà constitués de personnes en situation d'apprentissage du français accompagnées par un organisme de formation ou d'aide sociale. Des rencontres en amont avec ces partenaires permettent aux bibliothécaires de connaître le groupe de manière détaillée : nombre de participants, âge, niveau de français selon le CECRL⁴, sexe, pays d'origine, date d'arrivée en France, niveau de scolarisation et d'alphabétisation. Ce travail préparatoire permet d'adapter le niveau et les thématiques des ateliers proposés.

Chaque séance dure entre 1 h 30 et 2 heures. Le groupe est le plus souvent accompagné par un animateur de la structure partenaire. Le parcours débute toujours par une visite de la médiathèque et une présentation de ses ressources. Les ateliers mettent ensuite les participants en situation de manipuler les collections, de dialoguer entre eux et avec les bibliothécaires, d'approcher différentes pratiques culturelles, grâce à l'utilisation de techniques et de supports d'animation (lectures offertes, écoute, quiz, mots fléchés, etc.). Une partie de la séance est toujours consacrée à l'acquisition de vocabulaire spécifique en lien avec la thématique. Enfin, une séance du parcours a souvent lieu dans l'organisme accompagnant.

Au départ très orientées autour de la vie quotidienne (l'alimentation, la famille, etc.), les thématiques des ateliers se sont peu à peu diversifiées autour de sujets moins attendus. D'abord réticents, les partenaires ont suivi les bibliothécaires dans cette démarche, finalement bien reçue par les participants, qui y ont vu l'occasion de sortir de leur quotidien et de dialoguer sur des thèmes qu'ils n'avaient que peu souvent l'occasion d'aborder par ailleurs.

Aujourd'hui, la médiathèque propose des ateliers autour de six grandes thématiques : alimentation, santé, métiers, photo, cinéma, fêtes et traditions. Pour chacune de ces thématiques, les bibliothécaires ont constitué des « valisettes » de documents et de supports d'animation. Le parcours est ensuite construit conjointement par les bibliothécaires et la structure

4. Voir la contribution de Noémie Szejman : « Avant de développer un fonds d'apprentissage du français : questions à se poser », p. 69.

accompagnante : choix d'une ou plusieurs thématiques en fonction du nombre de séances souhaitées et du type d'animations proposées sur chaque thème, mise en place du calendrier des séances.

À l'issue de chaque séance, un rapide bilan est mené avec les participants et l'accompagnant afin de réajuster la séance suivante au plus près des besoins du groupe. En fin de parcours, un bilan plus complet est réalisé pour préparer les actions futures.

ENCADRÉ**FICHE-ACTION : ATELIERS CULTURELS
D'ACCOMPAGNEMENT À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS**

Exemple d'un cycle sur le thème de l'alimentation

Séance 1

- plusieurs livres sur la thématique de l'alimentation sont sélectionnés. Les couvertures sont scannées et le titre est flouté ;
- les participants sont invités à imaginer un titre puis à expliquer ce choix au groupe ;
- les bibliothécaires proposent ensuite les bons titres que les participants doivent associer aux couvertures.

Séance 2

À partir de livres et de revues de cuisine, il est proposé aux participants de :

- retrouver une recette qui leur est demandée ;
- dresser la liste des courses nécessaires à cette préparation ;
- présenter l'ensemble au reste du groupe.

Séance 3

Un film documentaire court sur Giuseppe Arcimboldo est projeté et arrêté avant la description de *L'homme potager* :

- la consigne est alors d'énoncer les noms des légumes composant le tableau ;
- un échange s'instaure ensuite sur les légumes et les recettes des pays d'origine des participants ;
- parmi un choix de livres sur la nature morte, les participants choisissent un tableau intégrant des aliments puis le présentent au groupe.

...

...

Séance 4

- un roman abordant le thème de la cuisine est présenté, avec la lecture d'un court extrait ;
- les participants repèrent et notent les mots appartenant au champ lexical de la cuisine ;
- pour terminer le cycle, les participants sont invités à remplir une grille de mots fléchés sur le thème de l'alimentation.

NB : Les séances peuvent s'agencer différemment selon les besoins des groupes.

ENJEUX POUR LES PUBLICS ET POUR LA MÉDIATHÈQUE

+++++

DU CÔTÉ DES PUBLICS : DÉCOUVRIR UN LIEU DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES

Le public des groupes reçus est majoritairement constitué de femmes. Celles-ci sont principalement issues de pays du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, de Turquie et d'Asie ; la plupart sont installées en France depuis longtemps, et ont souvent acquis la nationalité française. Le nombre de personnes touchées varie d'une année sur l'autre : en 2014, année de forte affluence, 130 personnes ont profité de cette action sur 15 ateliers.

Le public des ateliers se montre globalement satisfait de l'expérience. Les participants sont heureux de découvrir un lieu que fréquentent parfois déjà leurs enfants. C'est souvent à l'occasion des ateliers qu'ils découvrent que la médiathèque propose également des collections et des services destinés aux adultes, et qu'elle est bien autre chose qu'un lieu réservé au travail scolaire : un lieu de loisirs, d'échange, de services. Le travail en groupe est très apprécié : les apprenants se montrent satisfaits des dialogues qui se nouent et des échanges entre les différentes cultures. Les séances où sont abordées les envies et les émotions, durant lesquelles la parole se libère souvent, sont particulièrement demandées. Une grande tolérance règne généralement au sein du groupe. Enfin, tout en étant suivis très sérieusement pour leur apport linguistique et culturel, ces ateliers sont perçus comme des moments de loisirs et appréciés comme tels.

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÉCAIRES : DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA MÉDIATHÈQUE ET ENRICHIR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Pour la médiathèque, l'objectif à court terme est de créer un espace de découverte autour de la pratique du français, en faisant connaître le lieu et ses ressources et en offrant un accès à des contenus culturels. Les retours positifs des participants, qui pour la plupart n'avaient jamais franchi les portes de la médiathèque, ainsi que l'importance de la demande pour ces ateliers laissent penser que cet objectif est atteint. À plus long terme, l'action cherche à démocratiser l'accès au lieu et à en favoriser la fréquentation régulière, et plus globalement à faciliter l'insertion* de ces publics dans la vie de la cité. À ce sujet, il est important de noter que lorsque les apprenants reviennent à la médiathèque en tant qu'usagers, ils demandent souvent à parler aux bibliothécaires qui ont animé les ateliers : il est alors essentiel que les collègues concernés puissent se rendre disponibles pour les accompagner dans cette première visite « en autonomie ».

Pour les bibliothécaires, l'expérience est très enrichissante au niveau professionnel mais également humain. Les agents en charge des ateliers ont acquis une parfaite connaissance des fonds en lien avec l'apprentissage du français ou assimilés (lecture facile...). Ils ont conforté leurs compétences dans le domaine de l'accueil, de la construction d'animations, de la sélection et de la valorisation de ressources. De plus, la pratique des ateliers a donné des pistes pour proposer d'autres services à certains publics spécifiques (publics en difficulté d'insertion, publics souffrant de handicaps psychiques...) : ressources ou supports à utiliser, gestion des différences de niveau... Cette expérience est valorisante, puisque les bibliothécaires voient un groupe progresser et terminer le parcours en ayant acquis de nouvelles compétences en français et en ayant découvert de manière privilégiée un domaine culturel.

POINTS DE VIGILANCE : PARTENARIAT, BIENVEILLANCE, FORMATION CONTINUE

+++++

S'APPUYER SUR LE PARTENARIAT

La médiathèque de Vénissieux a eu la chance de bénéficier, au départ, de partenariats avec des organismes spécialisés dans l'accueil de publics non francophones et dans l'enseignement du FLE. Les agents ont aussi pu rencontrer des collègues d'autres bibliothèques proposant des actions du même type : ces échanges ont facilité l'élaboration des ateliers. Il est également à noter que les bibliothécaires qui ont proposé d'accompagner ces ateliers, puis de les monter seuls, étaient sensibilisés à la question du FLE et avaient des connaissances de base dans ce domaine : il semble moins aisé de se lancer dans ce type de démarche sans un minimum de compétences spécialisées préalables.

La recherche de nouveaux partenaires a par la suite été plus difficile. Tous les organismes du territoire spécialisés dans le FLE ou susceptibles d'accueillir des publics étrangers ont d'abord été contactés. Devant le peu de réponses reçues, des relances ont été faites *via* les différents partenariats déjà établis de la médiathèque (centres sociaux, maisons de quartier, etc.). Il a fallu plusieurs années pour que la médiathèque soit identifiée comme un partenaire sociolinguistique sur le territoire ; aujourd'hui, la demande pour ce type d'ateliers est en augmentation.

Le relais des partenaires est essentiel afin de maintenir une participation régulière du groupe. Leur rôle est déterminant pour donner rendez-vous aux participants devant la structure relais, connue et souvent plus proche du lieu d'habitation, puis pour venir ensemble à la médiathèque, ou encore rappeler la date de la prochaine séance, la communication orale s'avérant beaucoup plus efficace que le planning écrit.

INSTAURER UN CLIMAT DE CONFIANCE

La variété du public des ateliers en constitue la richesse première et oblige les bibliothécaires à adapter en permanence leurs interventions. Les différences de niveau de langue sont ainsi très marquées. Elles sont généralement liées au niveau de scolarisation : à ce titre, ce sont souvent les

publics arrivés en France le plus récemment qui ont le niveau de langue le plus avancé, le français ayant même parfois été étudié pendant leur scolarité. Afin d'équilibrer les niveaux de langue et de rassurer les participants, les bibliothécaires mettent les apprenants en binôme pendant les ateliers. Les séances sont essentiellement tournées vers l'acquisition de compétences à l'oral, afin de ne pas pénaliser les participants rencontrant des difficultés avec l'écrit. Il est également essentiel que le format des ateliers soit court (2 heures maximum) pour ne pas épuiser et décourager les participants. La régularité et la fréquence des ateliers ont aussi leur importance, afin de favoriser l'apprentissage. De manière générale, les participants ont tendance à se dévaloriser, voire à éprouver de la honte face à leur niveau de français ou d'alphabétisation : il est primordial de passer du temps à rassurer et mettre en confiance. Le jeu est une des techniques d'animation privilégiées afin de lever les réticences. Le fait que les mêmes bibliothécaires suivent le groupe sur la totalité de son parcours, et que ce groupe soit fixe, contribue également à instaurer un climat de confiance. Plusieurs années d'expérience ont également permis aux bibliothécaires de mieux adapter leur discours : niveaux de langue utilisés, débit, mais également sujets abordés. En effet, certains thèmes ont pu choquer les participants, au point de ne pas revenir à la séance suivante (thématique sur l'art présentant des images de nus par exemple). De même, il a parfois fallu expliquer aux participants et à leur famille que loisirs et apprentissage n'étaient pas incompatibles.

PRENDRE EN COMPTE LE BACK-OFFICE ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Pour assurer les conditions de réussite des ateliers, un temps de préparation est nécessaire (rencontres en amont avec les partenaires, sélection des ressources, réalisation des supports d'animation, etc.) Il faut également donner aux agents l'occasion de se former dans le domaine de l'apprentissage du français et de l'accueil des publics étrangers, en prévoyant ce volet dans le plan de formation. Les bibliothécaires de Vénissieux ont par exemple assisté aux ateliers réalisés dans d'autres bibliothèques municipales, et récemment participé à une table ronde sur le thème de l'accueil des migrants organisée par la Bpi à Calais.

Afin d'accompagner au mieux les ateliers, il est indispensable de développer un fonds de base dans le domaine du FLE et de la lecture facile, voire du son (textes lus, musique) et de l'image (vidéo, livres très illustrés)⁵, et de bien identifier ces collections dans la médiathèque. En effet, c'est vers ces fonds désormais connus grâce aux ateliers que ces publics, s'ils reviennent ensuite en autonomie à la bibliothèque, se dirigeront en priorité. Enfin, la communication en direction de la hiérarchie et des élus permet de valoriser cette action et d'en garantir la pérennité. Le projet d'établissement du réseau de lecture publique de Vénissieux inclut ainsi ces ateliers dans ses objectifs prioritaires. À travers ce projet d'établissement, la Ville fait le choix de consacrer du temps de travail et donc de la masse salariale à l'accompagnement spécifique de ces publics par son service public de la lecture.

SE RENOUVELER

+++++

À l'issue de sept années de fonctionnement, le bilan est positif : inscrits dans le projet d'établissement 2016-2020, les ateliers seront normalement reconduits jusqu'à cette date. Cependant, certaines pistes d'évolution se dessinent.

Ainsi, de nouvelles thématiques sont en construction, car les bibliothécaires en charge de ces ateliers sentent le besoin de renouveler leur approche. Dans la mise en place de ces nouvelles thématiques, le lien avec les animations tout public de la médiathèque est particulièrement recherché. En effet, les quelques expériences déjà menées dans ce sens ont été très positives. Ainsi, en 2014, le parcours de l'un des groupes a été couplé aux animations menées dans le cadre des *Dix mots de la langue française* : grâce à des financements spécifiques, le groupe a alors pu travailler avec un photographe professionnel. La même année, un groupe a travaillé autour du thème de l'objet et de la migration, en lien avec un cycle d'animations qui avait été présenté à la médiathèque, permettant d'entraîner les participants vers d'autres activités culturelles. De plus,

5. Voir aussi la contribution de Noémie Szejnman : « Avant de développer un fonds d'apprentissage du français : questions à se poser », p. 69.

d'autres bibliothécaires souhaitent aujourd'hui se lancer dans ces ateliers : le groupe des animateurs va donc peu à peu s'agrandir, élargissant le champ des compétences et des idées.

Un des objectifs à venir, partagé par la médiathèque et les structures partenaires, est également de travailler sur l'autonomie des apprenants, et notamment de faire en sorte qu'ils assistent aux ateliers sans le relais de la structure accompagnante.

Enfin, les récentes arrivées de nouveaux migrants sur le territoire de la commune ont beaucoup relancé la demande pour la formation linguistique FLE « pure ». Ainsi, à partir de la rentrée scolaire 2016, la médiathèque, tout en continuant à proposer ses ateliers culturels d'accompagnement à l'apprentissage du français, a mis ses espaces et ses postes informatiques à disposition d'organismes de formation spécialisés, pour des formations FLE numériques.

2

LA DÉMARCHE PARTENARIALE : PIERRE ANGULAIRE DE L'OFFRE À DESTINATION DE PUBLICS MIGRANTS ET/OU ALLOPHONES

par
Fabrice
Chambon et
Clémentine
Perol

S'ENTOURER AVANT D'AGIR : UN PRÉALABLE INDISPENSABLE

COMPRENDRE À PLUSIEURS UN TERRITOIRE

En préalable de toute prise d'initiative visant à proposer une offre aux publics allophones*, il convient naturellement de procéder à une analyse des besoins du territoire, et des acteurs en présence. La prise de contact avec les acteurs investis dans le champ de l'accueil des migrants permet de préciser l'histoire et l'actualité des migrations ayant composé le territoire, les inégalités qui le traversent, les caractéristiques sociodémographiques des différents quartiers, la nature des dispositifs d'accueil, et l'utilité d'une intervention des bibliothèques en articulation avec les initiatives existantes.

À titre d'exemple, la sociologie de la population montreuilloise (Seine-Saint-Denis) est caractérisée notamment par de fortes inégalités, avec des ruptures territoriales marquées et une très grande diversité culturelle : plus de cent langues sont parlées à Montreuil, qui est une ville d'immigration depuis longtemps, et le demeure encore aujourd'hui.

L'analyse de ce contexte a contribué à faire de la lutte contre les inégalités d'accès au savoir et à la culture, l'axe central de l'orientation des bibliothèques. La démarche globale qui a présidé à la mise en œuvre de cette orientation a reposé sur deux actions : définir des publics-cibles, dont il a été observé qu'ils étaient sous-représentés parmi les usagers de la bibliothèque au regard de leur présence sur le territoire, et construire des partenariats avec des acteurs locaux et/ou nationaux investis dans différents champs éducatifs, culturels et sociaux.

S'INSCRIRE DANS LE LONG TERME ET CHERCHER DES SOUTIENS

La très grande majorité des projets et services mis en place dans nos établissements doit l'être en lien avec d'autres, dans un partage d'expertise et de pratiques qui permet de mieux prendre en compte les besoins et les aspirations des personnes et, partant, de proposer des collections et des services plus utiles.

Ainsi, les projets en direction des publics migrants gagnent à s'inscrire pleinement dans cette dynamique partenariale, absolument nécessaire à leur développement. Le caractère pluriannuel de cette orientation est bien sûr un gage de réussite supplémentaire, tant la connaissance mutuelle des partenaires, la visibilité croissante de l'offre de lecture publique auprès des publics concernés sont le fruit d'un travail de long terme, par ailleurs régulièrement rediscuté dans le cadre de bilans intermédiaires.

Il est à noter que les projets en direction des publics migrants peuvent être soutenus financièrement. Les politiques de la ville (contrat de ville aujourd'hui, contrats urbain de cohésion sociale hier) peuvent soutenir ces projets, le Centre national du livre (CNL) a élargi les critères de ses aides aux bibliothèques afin de prendre en compte les initiatives prises en direction de publics qui connaissent des difficultés. Le ministère de la Culture et de la Communication a lancé en 2015 un appel à projet – « l'action culturelle au service de la maîtrise du français » –, et certaines collectivités locales, comme par exemple le département de la Seine-Saint-Denis, ont également soutenu financièrement une partie de ces actions.

Au-delà des partenaires financiers, toute élaboration de projets en direction des publics migrants commence par la réalisation d'un état des lieux des publics présents sur le territoire et des acteurs locaux et nationaux mobilisés pour les accompagner et faciliter leur intégration et leur épanouissement.

DÉS PARTENAIRES ET PARTENARIATS MULTIPLES

Après avoir établi la typologie et la topologie des acteurs linguistiques et sociaux sur le territoire, il s'agit de définir avec eux les modalités d'un partenariat fructueux avec la bibliothèque, qui mobilise leurs compétences professionnelles respectives.

Ces partenariats sont protéiformes et constituent une condition *sine qua non* de la réussite de projets de services en direction des publics allophones. Si le travail partenarial permet bien sûr à ces publics de franchir le seuil de la bibliothèque, ces acteurs apportent également une expertise concrète et des compétences nécessaires aux bibliothécaires. S'entourer des structures (associations, centres sociaux, etc.) dispensant des cours de FLE, d'alphabétisation ou encore des ateliers sociolinguistiques* (ASL) permet en effet de mieux connaître ces publics, de bénéficier de conseils sur une offre documentaire adaptée et aussi sur la façon de les accueillir. Les acteurs locaux ne sont pas les seuls avec lesquels les bibliothèques peuvent travailler pour améliorer leur expertise : le partage de savoirs entre professionnels, l'intervention de libraires spécialisés, de traducteurs, d'institutions de dimensions nationale telle que la Bpi, le Musée national de l'immigration ou encore les associations nationales de défense des migrants¹, etc. sont autant de relais permettant d'appréhender plus finement la diversité des cultures, des langues différentes et des situations rencontrées par les migrants.

La démarche partenariale ainsi posée peut alors se développer dans deux directions majeures : la mise en place de collections adaptées et le développement de services.

AUTOUR DES COLLECTIONS

+++++

TRAVAILLER AVEC LES FORMATEURS

Mettre en place des actions en direction des publics migrants et allophones débute souvent par une réflexion autour des collections à proposer et notamment des fonds spécialisés dans l'apprentissage de la langue française. Une des urgences de ces publics étant d'apprendre, pour des raisons administratives, professionnelles, etc. la langue du pays d'accueil, la bibliothèque a un rôle à jouer. Il en a été ainsi dans le réseau des bibliothèques de Montreuil, une des premières initiatives ayant été, entre

1. Voir la contribution de Stéphanie Alexandre : « Changer les regards : les apports du Musée national de l'histoire de l'immigration et de la médiathèque Abdelmalek Sayad », p. 109 et de Stéphanie Alexandre et Lucie Daudin : « Identifier des associations ressources », p. 117.

autres, de proposer au public mais également aux formateurs un panel de méthodes d'apprentissage du français et d'alphabétisation.

Nous avons travaillé sur la constitution du fonds avec les acteurs linguistiques sur le territoire. À l'occasion de plusieurs rencontres, ils nous ont expliqué comment fonctionnent les niveaux de langues fixés par le CECRL², la typologie des groupes à qui ils dispensaient les cours, mais également les différentes méthodes avec lesquelles ils travaillent régulièrement. Les formateurs ont généralement des outils de veille pour suivre la publication des méthodes qu'ils sont heureux de communiquer aux bibliothécaires afin de se procurer des méthodes récentes. Le coût des méthodes étant généralement élevé, la bibliothèque devient vite un lieu de ressources pour les formateurs et, par la suite, pour les apprenants.

Nous avons pu constater, à l'usage, que la plupart des demandes se cristallisent autour des méthodes d'apprentissage de la langue d'origine au français. Ces méthodes sont assez difficiles à se procurer *via* les fournisseurs généralistes mais peuvent être achetées dans les librairies étrangères (le plus souvent dans le cadre de procédures hors marché car les montants d'achat restent faibles en général), qui constituent des partenaires privilégiés dans la veille sur ce type de fonds. Leur expertise est également importante en matière de constitution de fonds en langues étrangères.

CROISER LES INFORMATIONS, S'APPUYER SUR LES LIBRAIRES SPÉCIALISÉS

Si la diversité culturelle d'un territoire est une richesse qu'il convient de valoriser, la présence de fonds de livres en langues étrangères dites langues d'origine ou d'immigration (et pas uniquement dans les langues dites d'étude, comme l'anglais, l'allemand ou l'espagnol) est importante afin de faire vivre cette diversité (tout comme peuvent l'être d'une autre manière des initiatives culturelles régulières), et de permettre la transmission³ ou la découverte des cultures d'origine d'une partie de la population. Un tel fonds a été constitué et se renouvelle chaque année à Montreuil en

2. Voir la contribution de Noémie Szejman : « Avant de développer un fonds d'apprentissage du français : questions à se poser », p. 69.

3. Ce qui implique la constitution de fonds qui comportent des documents, notamment bilingues, pour la jeunesse.

prenant appui sur les langues parlées par les différentes nationalités présentes dans la ville. Les statistiques ethniques étant interdites, c'est à l'aide des observations des bibliothécaires, des formateurs repérant les langues parlées dans leurs cours, ainsi que d'un éventuel service démographique municipal⁴, qu'il est possible d'élaborer et d'entretenir ce type de fonds. Ainsi, nous avons été amenés à penser des fonds en arabe, en russe, en roumain et encore d'autres langues dont l'édition est peu commercialisée en France. Une fois que l'on a identifié un fournisseur, ce qui peut se révéler difficile, quels livres choisir quand on ne connaît pas la langue, sa graphie, ni, parfois, la littérature du pays ?

C'est ici qu'interviennent plusieurs partenaires précieux : les libraires spécialisés dans les langues étrangères, les bibliothécaires et les associations/institutions qui promeuvent une culture et la représentent sur un territoire (les instituts et alliances culturelles par exemple). Avant de se lancer dans la recherche d'un fournisseur, il est parfois plus efficace de faire appel à des bibliothèques ou au tissu associatif d'une communauté qui ont déjà constitué un fonds et ont donc potentiellement déjà travaillé avec un libraire. Cela a été notre cas à Montreuil quand nous avons décidé de créer un fonds en langue tamoule et avons fait appel au réseau des médiathèques de Plaine Commune qui avait travaillé sur un fonds tamoul quelques années auparavant⁵. Nous avons pu prendre rendez-vous avec le libraire qui nous avait été recommandé, munis de quelques suggestions de la responsable du pôle civilisation tamoule de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)⁶ que nous avons contactée en amont. Les achats se font donc directement dans la librairie, le libraire pouvant faire au préalable une sélection de livres.

Une fois les livres achetés, la question du catalogage peut s'avérer également épineuse pour des raisons techniques et linguistiques. Le partage des notices entre bibliothèques n'étant pas une pratique encore très

4. Des services similaires existent souvent dans les grandes villes. La liste des associations culturelles, et les informations recueillies, sur leur taille et leur dynamisme, auprès du service « vie des associations », peuvent également être mobilisées dans la réflexion préalable au lancement de ces collections.

5. Voir la contribution de Marion Giuliani : « La diversité culturelle dans les médiathèques de Plaine Commune, une approche par les langues », p. 141.

6. < <http://www.bulac.fr/> >.

répandue, il s'agit généralement de « fabriquer » des notices maison en demandant au libraire de fournir un fichier comportant les informations nécessaires (titre, nom de l'auteur, éditeur, etc.) transcrites en alphabet latin. Il nous est également arrivé de faire appel à des traducteurs ou à des connaissances locutrices de la langue pour nous aider au catalogage.

EN MATIÈRE D' ACTIONS ET DE SERVICES

+++++

DÉS PARTENAIRES POUR ACCOMPAGNER LES PUBLICS, D'AUTRES POUR RÉALISER LES ACTIONS

Une des propositions importantes à faire aux partenaires dispensant des cours de FLE ou ASL est d'accueillir leurs groupes à la bibliothèque afin, dans un premier temps, de leur faire découvrir le lieu et d'inscrire les stagiaires. Prendre contact à chaque rentrée et établir un planning d'accueils sur l'année scolaire permet à l'ensemble des formateurs de déterminer avec les bibliothécaires le nombre et le contenu de ces rendez-vous.

Pour certains groupes, il s'agira d'une simple visite avec inscription et pour d'autres, d'une série de rencontres régulières autour de thèmes, décidés en amont avec le formateur ou l'enseignant. En effet, des projets peuvent être conduits avec des classes d'accueil des enfants primo-arrivants⁷, pour lesquels la communauté éducative dans son ensemble est un partenaire privilégié. Des projets autour du théâtre (qui permet de débiter par du mime lorsque la langue n'est pas encore suffisamment maîtrisée) ou de la bande dessinée (qui permet là aussi de faire appel au dessin) ont en particulier connu un succès manifeste.

Dans ce cadre, il est régulièrement fait appel à des prestataires extérieurs, écrivains, musiciens, artistes, qui se révèlent être des partenaires importants par leur implication aux côtés des stagiaires.

7. Depuis 2013, les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ont remplacé les classes d'initiation (CLIN) à l'école, ou classe d'accueil (CLA) au collège. « L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers. Les UPE2A doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves et à la personnalisation des parcours, organiser les liens avec la classe ordinaire et donc prévoir des temps de présence en classe ordinaire. » (Extrait de la circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012).

En parallèle de ces accueils, de plus en plus de bibliothèques organisent des « ateliers de conversation », ainsi que la mise à disposition d'espaces informatiques en dehors des horaires d'ouverture, pour les groupes.

Un service d'écrivain public numérique ou de permanence juridique au sein d'une bibliothèque est également de nature à répondre à certains besoins des publics migrants (et au-delà). Ce type de permanence doit là encore s'envisager en partenariat avec des associations d'aide aux migrants, centres sociaux ou points d'accès au droit du territoire, qui s'organisent eux-mêmes parfois avec le tissu associatif local et un certain nombre d'écrivains publics bénévoles ou rémunérés.

D'UN USAGE À L'AUTRE

S'il est important d'apporter une réponse spécifique aux besoins des personnes migrantes, en particulier en termes d'apprentissage de la langue, il convient bien sûr d'avoir en tête que leurs aspirations ne se résument pas à l'apprentissage de la langue française, et que l'objectif de permettre une forme de rencontre entre les publics à la bibliothèque est une priorité. Il semble ainsi important de veiller à faire des liens entre les projets conduits dans les ateliers et les actions culturelles régulières de la bibliothèque : conférences, concerts, expositions, etc. afin de favoriser leur appropriation.

Prendre la parole dans une rencontre-débat ouverte à tous, après avoir travaillé la thématique en atelier dans le cadre de son parcours de formation, au même titre que d'autres publics maîtrisant mieux la langue, participe en effet dans des proportions qu'on n'imagine pas toujours, au sentiment d'intégration dans une société dont on peut constater que l'accueil qu'elle propose aux personnes migrantes n'est pas à la hauteur de ses moyens, voire est parfois carrément hostile.

Créer un sentiment de légitimité à fréquenter la bibliothèque, permettre à tous de s'y sentir bien, de se considérer un usager comme un autre et parmi d'autres, voilà les finalités poursuivies par les bibliothèques qui proposent une offre spécifique pour les publics migrants.

L'édition d'un livret destiné aux formateurs comportant des propositions d'accueil, et la saison culturelle de la bibliothèque, auxquels ils peuvent participer et s'inscrire, est un bon outil de communication pour les

formateurs avec qui nous souhaitons travailler. Ce livret leur permet à la fois de connaître notre offre à leur intention et de devenir, à leur tour, des relais de l'ensemble des collections et des services de la bibliothèque. Plus largement, les enjeux de communications sont importants pour faire connaître les services proposés aux populations migrantes. L'ensemble des partenaires évoqués sont bien sûr des relais majeurs de l'information. Les efforts réalisés pour traduire des brochures de communication (en rémunérant des traducteurs ou *via* des partenariats avec des associations) sont des atouts supplémentaires pour permettre une connaissance plus rapide et plus facile de la bibliothèque.

AU CŒUR DU RÉSEAU DE PARTENAIRES : L'ENSEMBLE DES BIBLIOTHÉCAIRES

+++++

Au-delà des partenaires extérieurs à la bibliothèque, il semble important d'insister, en conclusion, sur l'importance de mobiliser l'ensemble des équipes autour d'un projet d'offre en direction des publics migrants. Si un groupe de travail transversal, impliquant des bibliothécaires travaillant en direction de publics adulte et jeunesse est absolument nécessaire pour construire les projets et la relation dans la durée avec les partenaires, il est tout aussi primordial de sensibiliser l'ensemble des équipes au projet. En effet, l'ensemble des agents doit être en capacité d'orienter efficacement les publics migrants qui se présentent et doit donc avoir bénéficié d'un temps de sensibilisation aux différentes problématiques de vie que ces publics sont susceptibles de rencontrer. Au-delà d'une sensibilisation, la présence de fiches pratiques recensant des numéros de téléphone utiles (d'associations d'aide au migrant, des différentes structures de formation, etc.) permet à toute une équipe de se sentir à même de répondre aux aspirations non strictement bibliothéconomiques de ce public.

Insister sur le sens d'une telle démarche en direction des publics migrants et au-delà l'inscrire dans des perspectives d'accès de tous à la bibliothèque et de réduction des inégalités d'accès au savoir et à la création, constitue finalement un outil important pour donner du sens au travail quotidien et fédérer une équipe.

Enfin, la popularisation de ce type d'initiative au sein des structures de formation des professionnels des bibliothèques paraît constituer un enjeu important du développement de ces projets. L'invitation de partenaires des bibliothèques dans ces projets à l'occasion de sessions de cours dans les IUT métiers du livre, et dans d'autres lieux de formation initiale ou continue, représente ainsi un levier majeur du développement futur d'une démarche partenariale, inscrite dans la durée, des bibliothèques en direction des migrants.

3

AVANT DE DÉVELOPPER UN FONDS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS : QUESTIONS À SE POSER

par
Noémie
Szejnman¹

DES OUTILS D'APPRENTISSAGE POUR QUI ?

+++++

La première question à soulever concerne le public à qui l'on destine ce fonds. Quel est le contexte local dans lequel se trouve l'établissement, qui sont les apprenants présents sur son territoire, pour répondre à quel besoin souhaitent-ils apprendre le français, quel est le lien tissé avec les structures qu'ils fréquentent ? Et s'agit-il d'un fonds à destination des apprenants en autonomie ou dans le cadre d'un groupe, voire à destination des enseignants ?

POUR LES APPRENANTS EN AUTO-FORMATION²

Assimil ou la collection Langues pour tous de Pocket figurent parmi les éditeurs et collections les plus connus du grand public. Parmi les collections des éditeurs de référence, certaines sont plus spécifiquement destinées aux apprenants en auto-apprentissage, par exemple Vite et bien de Clé international.

On trouvera également de nombreuses ressources numériques, payantes ou non, telles que :

- Rosetta Stone de l'éditeur Fairfield (disponible en cdrom ou diffusion en ligne par CVS) ;
- Talk now puis Talk more de l'éditeur Eurotalk (disponibles en cdrom ou diffusion en ligne sur toutapprendre.com).

-
1. Cette contribution a été écrite avec la précieuse collaboration de Claire Théry (médiathèque Persépolis à Saint-Ouen-sur-Seine, Plaine Commune).
 2. Pour avoir une liste plus importante de méthodes classées par niveau, on pourra se référer à un outil proposé par la Bpi et intitulé « Premiers pas en français », mai 2016. [En ligne] < <http://balises.bpi.fr/files/live/sites/Professionnels/files/Pdf/collections-et-services/autoformation/A4-FLE-02DEF.pdf> >.

Attention, même si ce sont des outils d'autoformation, ces méthodes nécessitent souvent un accompagnement pour démarrer.

POUR LES APPRENANTS ACCOMPAGNÉS DANS LE CADRE D'UN COURS

Les manuels à utiliser en classe (par exemple *Échos* de Clé international, *Alter Ego* d'Hachette, *Nouveau rond-point* de Maison des langues) se déclinent généralement en :

- livre de l'élève ;
- cahier d'activité ;
- guide pédagogique à destination de l'enseignant.

Ces documents complémentaires seront à différencier au sein de la médiathèque afin que chacun des publics attendus trouve ce qui lui correspond le mieux.

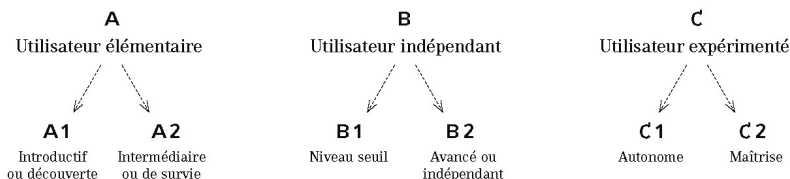
QUEL NIVEAU DE LANGUE ?

Pour s'adresser au plus grand nombre, il sera important de proposer des documents de tout niveau, en veillant à avoir plus de documents de premier niveau que de niveau avancé, la majorité des apprenants se contentant des bases d'une langue pour un usage quotidien.

Pour définir un niveau de langue, on fait aujourd'hui généralement référence au Cadre européen commun de référence pour les langues – apprendre, enseigner, évaluer (CECRL). Ce document publié par le Conseil de l'Europe en 2001³ propose trois niveaux généraux (A, B et C), subdivisés en six niveaux.

3. < http://www.coe.int/T/DG4/Linguistic/Source/Framework_FR.pdf >.

SCHÉMA DÉFINIR LE NIVEAU DE LANGUE



Source : *Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre, Enseigner, Évaluer*. < http://www.coe.int/T/DG4/Linguistic/Source/Framework_FR.pdf >.

Les formateurs de FLE travaillent sur la base de ce référentiel et préparent souvent les apprenants aux certifications suivantes, délivrées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

- le Diplôme initial de langue française (DILF), niveau A1.1 ;
- le Diplôme d'études en langue française (DELFF), niveaux A1 à B2 ;
- le Diplôme approfondi de langue française (DALF), niveaux C1 et C2.

Par ailleurs, le Test de connaissance du français (TCF) pour l'accès à la nationalité française atteste du niveau requis en français pour les postulants à la nationalité française⁴.

DES OUTILS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS, OUI, MAIS À PARTIR DE QUELLE LANGUE ?

+++++

Si l'on choisit d'avoir des documents d'apprentissage du français à destination des apprenants, se pose alors la question de la langue dans laquelle

4. Pour plus d'information, consulter le site du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) : < <http://www.ciep.fr/> >. Cet opérateur du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose notamment un « Répertoire des méthodes de français langue étrangère » (novembre 2016) très complet. [En ligne] < http://www.ciep.fr/sites/default/files/repertoire_methodes_fle.pdf >.

ces documents seront proposés. S'agira-t-il d'avoir des méthodes entièrement en français pour permettre à l'apprenant de s'immerger dans la langue de destination ? Choisirons-nous plutôt de proposer des documents bilingues permettant à l'apprenant d'apprendre plus progressivement, à son rythme et en fonction de ses besoins ?

Si cette deuxième option est préférée, un diagnostic local permettant d'identifier les langues parlées par les apprenants est nécessaire. Il est rare que l'ensemble des apprenants d'un territoire aient tous la même langue d'origine et il faudra tendre à constituer une collection permettant de prendre en compte les langues d'origine de la plupart des usagers. Quelques éditeurs proposent ainsi des outils à partir de certaines langues d'origine :

- les éditions Assimil ont à leur catalogue un large choix de méthodes d'apprentissage du français à partir de langues maternelles diverses (anglais et espagnol, mais aussi arabe, hongrois, russe, turc, etc.), principalement dans la collection *Le Français sans peine* ;
- les éditions Clé international proposent une *grammaire contrastive* pour anglophones, brésiliens, hispanophones, germanophones ;
- les éditions de Boeck proposent des vocabulaires depuis plusieurs langues dans la collection *D'une langue à l'autre*.

Apparaîtra néanmoins la difficulté de l'approvisionnement des méthodes dans certaines langues plus rares, dont les documents ne sont pas ou peu distribués en Europe, ou encore les langues de culture orale (langues africaines par exemple). On pourra alors se tourner vers des librairies étrangères telles que la librairie de l'Institut du monde arabe, Le Globe pour le russe, Le Phénix pour le chinois, la librairie Khavaran ou la librairie Utopiran Naakojaa pour le persan⁵, etc.

Autre option : proposer des documents bilingues partant d'une langue intermédiaire – l'anglais le plus fréquemment – pour aller vers le français. Cette proposition est souvent retenue, car l'acquisition des documents se

5. Toutes situées à Paris.

trouve facilitée par l'existence de librairies spécialisées dans les langues étrangères proposant généralement un rayon FLE⁶, par une offre plus diversifiée, et par l'idée que des documents proposés dans une langue plus communément parlée pourront ainsi bénéficier au plus grand nombre.

ET L'APPRENTISSAGE PAR L'IMMERSION ?

+++++

Une autre méthode d'apprentissage, souvent complémentaire, consiste à s'immerger dans la langue de destination. Cela implique que l'apprenant ait une connaissance de base du français et puisse trouver des documents adaptés à son niveau.

LES « LECTURES SIMPLIFIÉES »

La première piste consiste à proposer des éditions spécifiques, qui allient un texte littéraire et des mots de vocabulaire ou des règles de grammaire expliquées à chaque page. On peut citer par exemple les collections Lectures CLE en français facile chez Clé International ou Lire en français facile chez Hachette Français langue étrangère.

PIOCHER PARMI LES COLLECTIONS COURANTES

Outre des romans courts de littérature générale⁷, un certain nombre de documents que nous possédons dans les médiathèques sont illustrés et, en alliant le texte et l'image, peuvent être des sources certaines d'apprentissage : par exemple, la bande dessinée adulte ou jeunesse, ou les livres documentaires jeunesse. Proposer ces documents écrits par des francophones pour des francophones présente de nombreux intérêts : les représentations culturelles ne sont pas les mêmes et permettent d'unir étroitement l'enseignement de la langue et de la culture, ils sont motivants pour les apprenants car tous les sujets sont abordés et ils permettent de montrer à l'apprenant que même avec une compétence minimale, il est capable de comprendre le français.

6. On peut citer la Librairie internationale V. O. à Lille, la Librairie Kléber à Strasbourg, la Librairie internationale Maurel à Marseille, etc.

7. Voir par exemple les sélections « Facile à lire » de Bibliopass : < <http://www.bibliopass.fr/> >.

On pourra également suggérer des livres illustrés pour la jeunesse, par exemple des imagiers pour apprendre le vocabulaire de la vie quotidienne, ou des albums jeunesse illustrés avec un texte simple. Si l'album existe également dans la langue d'origine de l'apprenant, la comparaison entre la version française et la version dans la langue maternelle pourra également être un premier pas vers le français écrit.

Enfin, parmi les collections habituelles d'une médiathèque, il pourra être intéressant d'utiliser les supports audiovisuels. En effet, les menus des DVD proposent souvent plusieurs langues ; un apprenant peut donc regarder un film français avec les sous-titres en français (sous-titre à l'origine à destination des malentendants) qui sont une version simplifiée des dialogues. On pourra également conseiller des supports audio complétés par un texte en français : chanson française avec paroles, ou livre audio avec texte original. Voir le texte écrit et l'entendre en même temps permet en général une meilleure compréhension.

On pourra également suggérer aux usagers des ressources diffusées par les médias traditionnels tels que le journal en français facile de RFI ou de TV5.

COMMENT PROPOSER CES DOCUMENTS ?

+++++

Qu'il s'agisse d'un fonds spécifique pour l'apprentissage du français ou de l'utilisation des fonds habituels de la médiathèque, se pose la question de la médiation. Comment faire vivre ces fonds et les proposer au public en distinguant bien le niveau d'expression en français et le niveau intellectuel de la personne ? On a trop souvent tendance à penser qu'une personne qui s'exprime mal en français n'est pas lettrée ou éduquée. Parmi notre public il existe tous les cas de figure : ceux qui savent lire dans leur langue et ceux qui ne le savent pas, ceux qui savent parler français mais pas le lire, ceux qui comprennent l'écrit mais n'osent pas s'exprimer.

La visibilité de ces fonds, leur signalétique adaptée sont souvent accompagnées d'actions spécifiques, de type ateliers de conversation ou ateliers sociolinguistiques ; ils sont aussi l'occasion d'échanger avec les apprenants et ainsi de mieux comprendre comment ils perçoivent ce fonds, ce qu'ils y trouvent et ce qu'ils aimeraient y trouver.

4

DISPOSITIFS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : QUELQUES BONNES PRATIQUES EN BU

par
Raoul Weber

Les BU, à l'image des établissements qu'elles desservent, sont aujourd'hui en présence d'un environnement favorisant la circulation des étudiants à l'échelle mondiale. Face à la grande diversité de ces publics, les BU ont à mener des actions plus spécifiques pour accueillir, former et intégrer ces étudiants ayant choisi la France pour vivre leur expérience de « l'international ».

LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES FACE À L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA FRANCE, QUATRIÈME PAYS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX¹

En 2015-2016, la France a accueilli 310 000 étudiants étrangers. Alors que les services de l'Unesco ont recensé 4 300 000 étudiants internationaux² dans le monde pour l'année 2014, la France se classe en 4^e position en tant que pays d'accueil des étudiants internationaux, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie.

Pour l'année universitaire 2015-2016, 43 % des étudiants étrangers accueillis par les universités françaises sont africains, 25 % sont européens et seulement 16 % viennent d'Asie. Quant aux pays de provenance des étudiants étrangers ayant choisi la France pour leur mobilité, trois se

1. Les chiffres exposés ici proviennent du site de Campus France, établissement public chargé de la promotion de l'enseignement supérieur, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, des experts et des invités. [En ligne] < http://ressources.campus-france.org/publi_institu/etude_prospect/chiffres_cles/fr/chiffres_cles_n10_essentiel.pdf >.
2. Parmi les étudiants internationaux, on compte aussi les étudiants relevant des établissements français et faisant le choix d'une mobilité vers l'étranger au cours de leur formation : ils incarnent ce qu'il est convenu d'appeler la mobilité sortante. Cette contribution portera particulièrement sur l'accueil des étudiants arrivant de l'étranger, étudiants qui représentent la mobilité entrante.

détachent nettement : le Maroc et ses 36 768 étudiants, la Chine avec 28 043 étudiants et enfin l'Algérie qui compte 22 660 étudiants.

À l'échelle de l'Europe, la mobilité des étudiants s'organise à l'intérieur du programme *Erasmus+* de l'UE, nouveau programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport sur la période 2014-2020. Plus de 2 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur européen auront bénéficié d'une bourse d'ici la fin de ce programme au titre de la mobilité à des fins d'apprentissage³.

La France cherche à se positionner dans cet environnement international en développant de plus en plus de formations dispensées en anglais : « *Premier pays non-anglophone d'accueil d'étudiants étrangers, la France possède une offre riche de formations enseignées en anglais. Ainsi, il n'est pas nécessaire de parler français pour étudier en France et l'obtention du diplôme s'accompagne de l'apprentissage du français, atout supplémentaire pour une carrière à l'international qui s'ouvre vers les 75 pays de la Francophonie* »⁴.

PARTENAIRES AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

Les BU sont amenées à travailler plus facilement en direction des étudiants relevant de la mobilité encadrée, qui s'appuie sur des programmes d'échange liant nos universités à des établissements étrangers dans le cadre d'accords de coopération. En effet, ces étudiants sont accompagnés par le service Relations internationales de l'établissement dans toutes leurs démarches au moment de leur arrivée. Les BU peuvent alors travailler avec ce partenaire universitaire bien identifié.

Les étudiants relevant de la mobilité individuelle (hors conventions entre établissements) peuvent être plus difficiles à atteindre. Pour entrer en contact avec ces étudiants, c'est par exemple du côté des associations étudiantes qu'il faut se tourner.

Les autres partenaires les plus fréquents des BU sont les centres de langues, les UFR qui disposent d'un service dédié à l'accueil des étudiants

3. Notons au passage que ce programme concerne tant la mobilité des étudiants que celle des personnels.

4. < <http://www.campusfrance.org/fr/page/les-formations-enseignees-en-anglais> >.

étrangers, le collège doctoral (notamment pour les formations à la recherche bibliographique en anglais) et le service culturel.

ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS LEURS PARCOURS

+++++

Les exemples présentés ici sont issus d'un travail d'enquête que j'ai mené auprès des BU françaises entre juin et septembre 2016, et à laquelle 25 BU ont répondu⁵. Cette enquête avait pour objectif de réunir des informations et des données sur les services des BU offerts en présentiel, plutôt que vers des services à distance⁶.

DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL AU MOMENT DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Un certain nombre de BU interviennent auprès des étudiants étrangers dès la rentrée universitaire, considérant qu'il s'agit là d'un moment privilégié pour adresser à ces publics un message fort de bienvenue.

Par exemple, la BU de Caen participe aux forums d'accueil des étudiants étrangers organisés deux fois par an, en septembre et en janvier. Les étudiants arrivants sont invités à une présentation en amphithéâtre. À la sortie de cette séance, se tient un forum, sous forme de stands, auquel participent de nombreux services de l'université : sports, scolarité, service informatique, etc. Les étudiants accueillis peuvent également y rencontrer des services non-universitaires : logement et restauration (centre régional des œuvres universitaires et scolaires), transports en commun, ville de Caen, associations d'accueil. La BU y tient un stand. Comme nous le précise Lucile Sarazin, la BU de Caen s'appuie, pour mener cette action, sur « Le carré international », structure universitaire qui coordonne à la fois les cours de langues et l'accueil des étudiants étrangers.

5. « Accueil des étudiants étrangers en BU », diffusion sur le site de l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires (ADBU).

6. Sur la question des « sites Internet des universités françaises : comment sont accueillis et informés les étudiants étrangers ? », voir la synthèse publiée en juillet 2016 par Campus France. [En ligne] < http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/notes/fr/note_51_fr.pdf >.

Frédéric Desgranges, responsable de la BU Saint-Serge⁷ de l'université d'Angers, nous indique qu'un guichet unique d'accueil InfoCampus s'installe dans les murs de la BU au moment de la rentrée universitaire. Les étudiants étrangers y sont reçus par des « ambassadeurs étudiants », recrutés par l'université elle-même (notamment des étudiants maîtrisant à la fois le français et le chinois, de manière à mieux faire face à l'afflux d'étudiants chinois à Angers). La BU assure aussi en période de rentrée universitaire des visites de la bibliothèque en anglais.

EN ANGLAIS ET AUTRES LANGUES ÉTRANGÈRES : DES VISITES AUX COLLECTIONS ?

Agnès Faller, responsable de la BU Robert de Sorbon⁸ à l'université de Reims, et son équipe, ont estimé que l'accueil des publics non francophones était une problématique à intégrer au processus d'amélioration de la qualité de l'accueil en vue d'une labellisation *Marianne*. Dans le cadre d'un groupe de travail transversal lié à ce sujet, la question s'est posée d'identifier des personnels à même d'accueillir le public dans une autre langue que le français. Les membres du groupe ont mené un recensement dans leur bibliothèque, en demandant aux collègues anglophones, germanophones et hispanophones s'ils étaient à même d'assurer un accueil de premier niveau, une visite, voire une formation dans la langue qu'ils maîtrisent. Aujourd'hui, le réseau des BU de Reims dispose d'un « vivier » d'agents prêts à assurer un accueil de premier niveau en anglais (ils peuvent être appelés pour renseigner un lecteur qui se présenterait à la bibliothèque). Six agents sont prêts à assurer des visites de leur bibliothèque dans au moins une des langues suivantes : anglais, allemand, italien et trois agents sont en mesure d'assurer des formations à la recherche documentaire en anglais.

Au-delà des visites et formations en langue étrangère, se pose aussi la question des collections. D'après Nicolas Di Méo, du SCD de Strasbourg,

7. *Guide d'accueil des étudiants étrangers hors échanges*. [En ligne] < <http://www.univ-angers.fr/fr/international/etudiants-internationaux/etudiants-etrange-hors-echanges.html> >.

8. < http://www.univ-reims.fr/minisite_32/inscription-s-inscrire-et-se-reinscrire/l-inscription-des-etudiants-internationaux/les-etudiants-internationaux-hors-programmes-d-echange/la-premiere-inscription-des-etudiants-internationaux-hors-programmes-d-echange,16556,28202.html >.

« l'acquisition de documents dans les langues parlées par les étudiants étrangers doit répondre à un double objectif : leur donner accès à des fonds leur permettant de se détendre (fictions par exemple) et mettre à leur disposition des ouvrages correspondant aux formations dans lesquelles ils sont inscrits ». Sur le second point évoqué, Nicolas Di Méo dit bien que l'exercice est compliqué parce qu'il nécessite la collaboration des enseignants pour parvenir à offrir aux étudiants concernés des ouvrages en langues étrangères dans leur discipline d'étude.

Cela rejoint le point vu dans la première partie de notre contribution, où l'on pointe le fait que l'internationalisation de l'enseignement supérieur conduit les universités françaises à dispenser des formations en anglais. Si on se situe dans cette perspective du « tout international », on est alors fondé à créer des fonds pour allophones s'attachant à répondre à l'ensemble de leurs besoins : une documentation liée strictement à leur formation et en parallèle des collections pour se distraire, s'informer et garder un lien avec sa langue maternelle.

FAVORISER LA SOCIALIZATION

Au-delà de l'aide aux études, les BU peuvent-elles concourir à l'intégration des étudiants en France de manière plus générale ? Réponse avec la mise en exergue de trois propositions originales.

Depuis 4 ans, la BU Droit-Économie-Gestion de l'université de Franche-Comté met en place à la rentrée universitaire une exposition « Un continent à l'honneur », préparée grâce aux partenariats noués par la bibliothèque avec un certain nombre d'associations, dont l'association Erasmus Students Network, ainsi qu'avec le service d'enseignement des langues de l'université. À l'occasion du vernissage de l'exposition, explique Hélène Pouilloux responsable de la BU, des animations de type jeux linguistiques sont prévues pour favoriser les liens entre étudiants, l'ensemble de la manifestation visant à intégrer les étudiants étrangers du mieux possible dans la vie de l'université.

C'est aussi le moment que saisit le service des langues pour lancer ses « tandems linguistiques », action d'entraide qui permet à deux étudiants de langues différentes de progresser dans l'apprentissage de la langue de son binôme.

Dans le même esprit, la BU de Paris 8 a lancé au cours de l'année 2015-2016 une série d'ateliers de conversation⁹, destinés aux lecteurs souhaitant développer leur maîtrise du français parlé. Dix membres de l'équipe se sont portés volontaires pour les animer. En pratique, le bibliothécaire responsable de l'atelier définit un thème autour duquel les échanges vont pouvoir se nouer (par exemple : les symboles de la France, le changement d'heure légale, se promener dans Paris, etc.). Après un tour de table, le sujet est lancé et le bibliothécaire-animateur veille à bien distribuer la parole entre tous les participants. L'animateur s'adapte au groupe : si le sujet ne suscite pas d'intérêt, il en change. L'expérience montre qu'il n'y a pas de sujet qui marche ou de sujet qui ne marche pas, tout dépend des participants.

À cette occasion, les bibliothécaires en profitent pour promouvoir les cours de FLE ouverts à tous à Paris 8. Comme le précise Lola Mirabail, responsable du Département des services au public à la BU de Paris 8 : « les ateliers jouent également un rôle social : lieu de rencontre et d'échanges ».

En décembre 2015, la BU de La Rochelle a quant à elle noué un partenariat avec le service des langues de l'université (Centre inter-pôles d'enseignement des langues), pour concevoir un projet d'action culturelle, ouvert aux étudiants internationaux, autour de l'édition 2016 du *Printemps des poètes*. Ce projet a été piloté par un binôme composé d'un bibliothécaire de la BU et d'un enseignant-chercheur du service des langues.

Dans un premier temps, la proposition faite aux étudiants reposait sur le fait d'apprendre par cœur une poésie dans leur langue maternelle, afin de réaliser un enregistrement vidéo du poème de leur choix dans des conditions professionnelles, grâce à la collaboration du service TICE de l'université. L'aide apportée aux étudiants par les organisateurs de cette action a consisté à leur ouvrir tous les horizons poétiques possibles au cours de deux réunions d'information, puis à les accompagner dans leur entraînement préparatoire à l'enregistrement de la vidéo, pour finir par les amener à participer à une soirée poétique,

9. < <http://www.univ-paris8.fr/Ateliers-de-conversation-en-francais-pour-les-etudiants-etrangers> >.

co-organisée avec le service culturel de l'université, dans un café associatif de La Rochelle¹⁰.

EN INTERNE : METTRE EN PLACE DES OUTILS, RECHERCHER OU DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

+++++

UNE DOCUMENTATION INTERNE SPÉCIFIQUE

Lydie Ducolomb et ses collègues ont développé au SCD de Lyon 1 une riche documentation interne leur permettant d'accueillir avec davantage d'aisance les étudiants étrangers. Il s'agit de guides utiles tant pour les contacts écrits que pour les échanges oraux : un guide de conversation en anglais à l'usage des professionnels a été rédigé (*Welcoming international students and scholars*), ainsi qu'une trame bilingue français/anglais de visite de la bibliothèque de sciences, permettant aux bibliothécaires d'assurer une visite complète de la BU en anglais. Enfin, nos collègues ont à leur disposition un guide de rédaction de méls en anglais, cela en lien notamment avec la très forte proportion de doctorants de nationalité étrangère inscrits à Lyon 1. Ce guide offre l'avantage de pouvoir correspondre facilement avec ce public international, à différents moments de leur parcours d'étude et de recherche.

De même, l'équipe de la bibliothèque de l'Institut d'études politiques de Paris s'est dotée de documents de travail adaptés aux étudiants des nombreux masters dont les cours sont entièrement dispensés en anglais. Comme nous l'indique Anita Beldiman-Moore, responsable du département Services aux usagers, un tronc commun des cours de recherche documentaire a été conçu en anglais pour l'ensemble des masters concernés : *Information Skills Training: Research Methodology and Practice*. Les personnels disposent d'un livret du formateur et d'un support de présentation rédigés en anglais, puis d'un mémento, également en anglais, qui sera envoyé après-coup aux étudiants formés.

10. Pour l'édition 2016 du *Printemps des poètes* à l'université de La Rochelle, 7 étudiants ont accepté de présenter des poèmes dans 4 langues différentes : anglais, chinois, français et kurde. La projection a eu lieu lors de la soirée des poètes Globe-trotters du 8 mars 2016 à l'Aïôn Café. [En ligne] < <http://portail-video.univ-lr.fr/Printemps-des-poetes-2016> >.

Cette capacité à produire ou à simplement utiliser cette documentation interne conçue pour l'accueil des étudiants étrangers est à rapprocher des besoins en formation continue des personnels de BU. Citons, à titre d'exemple, le fait que la totalité de l'équipe de la BU de Nouvelle-Calédonie a été inscrite à des formations en anglais, dans le but d'offrir aux étudiants étrangers un accueil de meilleure qualité. De fait, la maîtrise des langues étrangères, et de l'anglais en particulier, concentre l'essentiel des projets de formation continue en lien avec l'accueil des étudiants étrangers.

VERS L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES EN DIDACTIQUE DES LANGUES ?

Depuis 2012, le Centre de ressources des langues (CRL) de l'université de Toulouse 2, service dirigé par Mélisande Ferry, réunit à la fois un espace d'auto-apprentissage (150 postes équipés de didacticiels) et des fonds documentaires destinés à « outiller » les étudiants dans la démarche d'apprentissage des langues étrangères, le tout avec un volet FLE conséquent. L'ouverture de cette nouvelle structure a donné lieu en amont à un travail d'équipe, avec l'accompagnement d'une enseignante en langues, sur l'accueil et en particulier sur le niveau d'aide à proposer aux étudiants travaillant sur les didacticiels d'apprentissage des langues. Dans le cadre de cette bibliothèque « hybride », on perçoit bien la nécessité pour les bibliothécaires d'acquérir un minimum de connaissances en didactique des langues, ne serait-ce que pour ne pas s'aventurer dans une démarche d'aide à l'étudiant que seul un enseignant dûment formé à l'apprentissage des langues pourrait lui fournir.

L'APPROCHE FONDÉE SUR L'INTERCULTURALITÉ

Très peu de BU ont souligné dans l'enquête l'intérêt que l'on peut avoir à adopter une démarche basée sur la notion d'interculturalité. Pour certaines, l'interculturalité s'incarne dans le fait de recruter volontairement des étudiants issus d'autres cultures et ayant comme langue maternelle une autre langue que le français. C'est le cas à la BU Droit-Économie-Gestion de l'université de Franche-Comté, et également le souhait de la BU de la Manufacture des tabacs du SCD Lyon 3, où le projet est de mettre

en place un service de tutorat en langues, en proposant à l'intérieur de la bibliothèque des espaces de conversation animés par des tuteurs anglophones, hispanophones ou germanophones, comme nous l'indique Odile Jullien-Cottart, conservateur au SCD de Lyon 3.

Au CRL de Toulouse 2, les moniteurs-étudiants sont désormais amenés à animer des ateliers de conversation, soit dans leur langue maternelle, soit dans leur langue d'apprentissage, ce qui ouvre la possibilité à la bibliothèque d'accueillir des étudiants étrangers au sein même de l'équipe.

En revanche, aucune BU n'a indiqué organiser des formations permettant au personnel d'avoir une meilleure compréhension des comportements et du *background* des étudiants étrangers qu'elle accueille. Certaines y réfléchissent : c'est le cas de la BU Sciences de Grenoble qui exprime le souhait de mieux connaître les étudiants asiatiques, en particulier ceux originaires de Chine. L'université de Haute-Alsace, dans le cadre de son projet de Learning Centre (ouverture prévue à l'automne 2018) et des dispositifs d'accompagnement et de médiation à mettre en œuvre, souhaite aussi engager une réflexion sur l'accompagnement interculturel¹¹.

PRIORITÉS ET PERSPECTIVES

+++++

Plus largement, l'accueil des étudiants étrangers en BU doit-il prendre la forme d'un kit composé de toutes les actions à mener en termes de services, de collections et d'action culturelle ?

La réponse est plutôt non, tant les BU sont dépendantes de leur environnement et, en particulier, des acteurs qui évoluent autour d'elles. Il semble plus judicieux de bâtir un programme d'actions susceptibles de trouver leur place, plutôt que d'envisager de manière systématique l'ensemble de ce qui peut être produit au profit des étudiants étrangers.

Et jusqu'où les BU peuvent-elles aller en matière d'intégration des étudiants étrangers ? Parmi les étudiants étrangers accueillis en France, on compte aussi des demandeurs d'asile ou des réfugiés. Dans le cadre de l'aide spécifique apportée aux réfugiés syriens décidée par le président de

11. L'interculturalité faisait partie du programme que j'ai piloté pour un stage de formation continue à l'Enssib, en 2016 : « Quels services pour les étudiants étrangers en bibliothèque universitaire ? ».

la République, le ministère des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI) a mis en place un programme de bourses d'études destinées à des étudiants syriens inscrits dans les universités et les écoles d'ingénieurs françaises (73 bénéficiaires en 2016-2017) et Campus France a lancé le programme d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE)¹². Mais globalement, si des actions ont été menées par certains établissements, elles le sont souvent sur leur budget et grâce à la mobilisation d'associations et de bénévoles.

À titre d'exemple, en 2016 l'université de Paris 8 a mis en place un Diplôme universitaire de FLE qui s'adresse exclusivement à des étudiants réfugiés ne possédant que très peu ou pas du tout de notions en français. Ce diplôme vise à leur octroyer un niveau de maîtrise linguistique permettant leur insertion dans une formation de l'enseignement supérieur francophone afin d'y reprendre les études interrompues dans leurs pays respectifs.

N'est-ce pas là l'occasion pour les bibliothèques de ces universités d'assumer leur rôle social, à l'échelle au moins de leur établissement ?

12. < <http://www.campusfrance.org/fr/actualite/le-programme-pause> >

PARTIE III

MIGRATIONS D'AUJOURD'HUI : METTRE LA BIBLIOTHÈQUE EN PARTAGE ?

1. ÉLABORER UN PROJET AVEC DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS : UNE CARTE COLLABORATIVE À LA GAÎTÉ LYRIQUE

par Catherine Di Sciullo

+++++

2. SITUATIONS D'ACCUEIL EXCEPTIONNELLES : DEUX TÉMOIGNAGES PUBLICS MIGRANTS À LA MÉDIATHÈQUE DE CALAIS

par Bénédicte Frocaut

PUBLICS ROMS À LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE À LA COURNEUVE

par Noémie Szejnman

+++++

3. DÉVELOPPER UNE OFFRE SPÉCIFIQUE ET FAVORISER L'INCLUSION, LE DOUBLE ENJEU DE L'ACCUEIL DES MIGRANTS À LA BIBLIOTHÈQUE VÁCLAV HAVEL

par Lola Mortain

+++++

4. CHANGER LES REGARDS : LES APPORTS DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET DE LA MÉDIATHÈQUE ABDELMALEK SAYAD

par Stéphanie Alexandre

+++++

5. IDENTIFIER DES ASSOCIATIONS RESSOURCES

par Stéphanie Alexandre et Lucie Daudin

+++++

1

ÉLABORER UN PROJET AVEC DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS : UNE CARTE COLLABORATIVE À LA GAÎTE LYRIQUE

par
Catherine
Di Sciuolo

UN PUBLIC SPÉCIFIQUE, DES BESOINS DIFFICILES À CERNER

+++++

Bien avant l'ouverture de la Gaîté lyrique (dans le 3^e arrondissement à Paris) en mars 2011, l'équipe des Relations aux publics a fait un travail d'information approfondi auprès des structures du champ social pour présenter ce nouvel établissement, « lieu des cultures numériques », et parler des futures possibilités qu'offrirait le Centre de ressources (CDR) avec ses équipements informatiques, son fonds sur les cultures numériques et son mode de fonctionnement totalement en accès libre. De ce fait, de nombreux jeunes, nouvellement arrivés sur le territoire français et ne parlant pas le français ou très peu, ont investi très rapidement le CDR. Ils sont nos plus fidèles usagers, du moins le temps de leur séjour sur le territoire francilien. Avant de partir vers d'autres centres d'hébergement, ils sont les passeurs d'informations auprès de ceux qui arrivent, renouvelant ce public de mineurs isolés mois après mois, année après année. Leurs usages du CDR restent majoritairement les mêmes : surfer sur Internet et utiliser leur messagerie.

Devant ce constat, l'équipe du CDR a imaginé d'aller à leur rencontre pour cerner leurs besoins et imaginer avec eux des ateliers, des projets spécifiques où ils deviendraient acteurs. Une première approche de la part des documentalistes n'a rien donné. Très fragilisés, les jeunes mineurs isolés étrangers (MIE) sont timides, restent en retrait, la barrière de la langue renforçant encore la difficulté de s'exprimer ouvertement. J'ai alors constitué une sorte de « conseil scientifique » : j'ai réuni autour de la table, pour m'épauler, un assesseur auprès des Nations unies pour

les personnes apatrides, la fondatrice de l'organisation Nod-A¹, le directeur de Bibliothèques sans frontières (BSF), des éducateurs, des bibliothécaires. Ensemble, nous avons échangé nos savoirs, nos expériences de terrain. Petit à petit, j'ai mieux compris qui étaient ces jeunes migrants, d'où ils venaient, avec quelle urgence ils doivent créer un projet de vie et un projet professionnel pour pouvoir rester en France, quels dangers ils ont dû surmonter pour atteindre l'Europe.

Ce travail de concertation a abouti à un consensus : il faut leur proposer des ateliers pratiques, qui leur soient utiles dans leur vie quotidienne et puissent les aider à s'intégrer dans notre société. Il faut que l'atelier soit mené par eux et pour eux, que les outils numériques soient à la fois un vecteur numérique et un lien social, unis dans un même projet.

APPRIVOISER DE PAIR UN NOUVEAU TERRITOIRE ET LE NUMÉRIQUE

Ensemble, nous élaborons un projet de création d'une carte participative pérenne basée sur la technologie d'Open Street Map qui puisse servir d'outil pour se repérer facilement dans son quartier, sa ville, Paris et le territoire francilien, afin d'acquérir au plus vite une autonomie. Cette carte prend acte de leurs besoins de repérer et de connaître les lieux qui leurs sont utiles dans leur vie quotidienne. Aller à la découverte d'autres quartiers, se déplacer librement, rencontrer les autres, se divertir, se soigner gratuitement ou procéder à des démarches administratives, tels sont les objectifs que doit remplir la carte en ligne.

Open Street Map met à disposition sa base de données cartographiques et les outils numériques nécessaires à l'élaboration de la carte. BSF accepte de porter le projet financièrement et avec la collaboration de trois centres d'accueil de jour pour MIE² de la Croix-Rouge à Paris, au Kremlin-Bicêtre

1. Entreprise qui s'appuie sur les méthodes de travail collaboratives issues du *makestorming* : < <http://makestorming.com/> >.
2. < <http://infomie.net> >.

et à Bobigny, nous lançons deux sessions d'ateliers qui feront participer au total 93 jeunes entre mars et juillet 2014.

Favoriser l'appropriation des outils numériques par les jeunes mineurs est un projet en soi et me semble un moyen efficace d'intégration. Tous les jeunes ont témoigné de leurs besoins de maîtriser les nouvelles technologies pour construire un projet professionnel viable. Recherches documentaires sur Internet, prise de données géolocalisées sur le terrain, apprentissage des fonctions simples d'un ordinateur ont été abordés lors d'ateliers menés à la Gaîté lyrique et dans les médiathèques municipales de l'Écho au Kremlin-Bicêtre et d'Elsa Triolet à Bobigny. Pour certains primo-arrivants, le fait d'apprendre à faire un copier-coller et d'alimenter un document Google Doc a été perçu comme un pas vers l'autonomie.

Pour la mise en ligne des données géolocalisées sur Open Street Map, des bénévoles de BSF spécialisés en urbanisme ou en géographie sont venus nous prêter main-forte.

Un tiers des jeunes concernés par ce projet ne parlaient pas le français, et parmi ceux-ci certains ne parlaient pas l'anglais non plus. Nous avons mis en place un système de traduction efficace et convivial : chaque jeune maîtrisant plusieurs langues a traduit les consignes pour d'autres jeunes issus de pays différents. Les éducateurs des foyers ont été mis aussi à contribution lors des ateliers. Cela a permis des échanges et des situations nouvelles de dialogue.

ACCOMPAGNER LE PROJET DE CRÉATION NUMÉRIQUE EN Y MÊLANT UNE APPROCHE SENSIBLE ET ARTISTIQUE

La Gaîté lyrique étant un lieu qui explore les nouvelles formes de création artistique, il m'a semblé important de mener, parallèlement aux ateliers numériques, une approche sensible de la ville. Pour cela, des ateliers de carte sensible ou *mapping city* ont été encadrés par le cabinet Galimatties, un cabinet de jeunes sociologues et urbanistes basé à Paris. Chaque jeune a pu, lors de balades urbaines dans son quartier, sa ville partir de son expérience personnelle et sensorielle pour construire des cartes mentales, des cartes imaginaires, librement inventées qui sont autant

d'interprétations d'une réalité perçue. Photos, dessins, vidéos, collages sont venus compléter le travail d'appropriation de l'espace urbain.

Puis Gala Vanson³, illustratrice professionnelle, a pris le relais et proposé des ateliers d'arts plastiques autour d'un sujet hautement sensible : le parcours migratoire. Avec beaucoup de délicatesse, les jeunes migrants ont été invités à représenter leur voyage, souvent périlleux depuis leur village jusqu'à Paris, sous formes de globes et d'objets plastiques décorés de symboles personnels. Les éducateurs des foyers d'accueil ont joué un rôle important de médiateurs et de traducteurs.

Le projet s'est clos avec une exposition gratuite à la Gaîté lyrique, qui a permis de montrer tous les travaux réalisés : une forme de prolongement des ateliers, qui se sont tous passés dans des lieux publics, au milieu des autres visiteurs.

La carte MAP-MIE⁴ existe toujours ; elle s'enrichit chaque mois de nouvelles contributions des jeunes des foyers désireux de faire figurer des lieux importants à connaître. Elle constitue aujourd'hui un outil de dialogue pour les éducateurs et les formateurs.

Au-delà de cette action exceptionnelle, le CDR de la Gaîté lyrique a mis en place des ateliers de code réguliers, initiés par BSF et appelés *Voyageurs du Code*⁵. Nous poursuivons le travail présenté ci-dessus en essayant de faire participer les jeunes mineurs isolés à ces sessions hebdomadaires d'apprentissage du code.

3. < www.galavanson.com >.

4. < <http://gaite-lyrique.net/installation/map-mie> >.

5. < <https://www.bibliosansfrontieres.org/activites/nos-outils/voyageurs-du-code/> >.

2

SITUATIONS D'ACCUEIL EXCEPTIONNELLES : DEUX TÉMOIGNAGES

*par
Bénédicte
Frocaut
et Noémie
Szejnman*

Les responsables de la médiathèque de Calais et de la médiathèque Aimé Césaire à La Courneuve (réseau de Plaine Commune) ont chacune connu récemment (2014-2015) un épisode particulier dans la vie de l'établissement qu'elles dirigent. Confrontées pendant quelques mois à la présence inhabituelle dans la médiathèque d'un public, pour l'une de migrants, pour l'autre de Roms, elles rendent compte ici des réponses apportées avec leurs équipes, leurs hiérarchies, les autres services de la collectivité ou encore les partenaires. Ces deux témoignages ont été écrits à partir d'une même trame de questions, proposée à chaque responsable par Lucie Daudin.

1. PUBLICS MIGRANTS À LA MÉDIATHÈQUE DE CALAIS

par Bénédicte Frocaut

+++++

2. PUBLICS ROMS À LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE À LA COURNEUVE

par Noémie Szejnman

+++++

PUBLICS MIGRANTS À LA MÉDIATHÈQUE DE CALAIS

par
Bénédicte
Frocaut

Depuis près de vingt ans, la ville de Calais est un point de passage de migrants désirant se rendre en Angleterre. La particularité de ces populations est qu'elles considèrent que Calais n'est qu'une étape ; dans une grande majorité, elles ne souhaitent pas s'installer en France. De ce fait, il existe peu d'interactions avec la médiathèque, établissement de 2 800 m² situé en centre-ville et rénové en 2005 de façon à permettre à l'utilisateur d'être totalement autonome.

DANS CE CONTEXTE, POURQUOI DES MIGRANTS SE SONT-ILS SOUDAINEMENT MIS À FRÉQUENTER LA MÉDIATHÈQUE ?

La présence importante de migrants à la médiathèque de Calais à partir de début juillet 2014 est à mettre en lien avec l'afflux massif de personnes arrivées sur les côtes d'Italie à partir de l'hiver précédent, qui sont ensuite remontées au nord et se sont retrouvées bloquées à Calais, point de départ de la majorité du trafic routier pour l'Angleterre – eldorado pour de nombreuses populations déplacées. Cette augmentation brutale de personnes a modifié les organisations internes mises en place dans les différents campements/squats à un moment où certains d'entre eux étaient en phase de démantèlement ou déjà démantelés. À cette époque les deux squats les plus importants étaient en ville, relativement proches de la médiathèque (moins de 3 km).

Une population composée principalement d'hommes jeunes, parlant peu et mal le français ou l'anglais, a commencé à fréquenter assidûment la médiathèque, provoquant des scènes plus que surprenantes : entre 50 et 80 personnes agglutinées contre les portes de la médiathèque avant l'ouverture et courant littéralement dans les espaces pour accéder :

- aux prises électriques et ainsi recharger leur téléphone portable ;

- à Internet *via* le wi-fi pour ceux ayant un smartphone, ou *via* les ordinateurs mis à disposition du public ;
- aux toilettes.

Entre juillet et fin octobre 2014, la fréquentation de la médiathèque a largement augmenté : d'une fréquentation moyenne quotidienne de 650 personnes, nous sommes passés à 800, avec des pics à plus de 1 000 personnes par jour.

COMMENT LA BIBLIOTHÈQUE A-T-ELLE TRAVAILLÉ AVEC SA TUTELLE ET LES AUTRES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ À CE MOMENT-LÀ ?

+++++

Dès les premières vagues importantes et inhabituelles de migrants, la hiérarchie a été prévenue ; un travail avec les autres services de la collectivité a été entamé, notamment la police municipale, le service juridique, les services techniques et les ressources humaines.

En effet certains jours, les migrants étaient si nombreux devant les portes avant l'ouverture que, dans le souci d'assurer la sécurité des personnes, nous avons dû faire appel à la police municipale pour réguler l'entrée dans le bâtiment.

Les services techniques et l'équipe d'entretien ont également été fortement sollicités : les sanitaires, utilisés comme toilettes à la turque, n'ont pas résisté, il a fallu les réparer ; leur sur-utilisation continue, y compris pour se laver ou se raser, a nécessité de revoir l'organisation de travail du personnel d'entretien qui passait une fois par heure pour les nettoyer totalement.

La présence d'une foule importante devant la médiathèque a été rapportée au cabinet du maire par certains usagers ayant l'impression d'être « envahis » et « exclus » de la médiathèque. Travailler avec le service juridique pour préciser les missions de la bibliothèque, ses limites, a alors permis que chacun parle d'une seule voix et que les bibliothécaires se sentent soutenus et puissent réfléchir sur les outils à mettre en œuvre pour un accueil de qualité, sur les postures et la communication à mettre en place en direction des différents publics.

COMMENT L'ACCUEIL A-T-IL ÉVOLUÉ AU FIL DES SEMAINES ?

+++++

Face à une situation totalement nouvelle et déstabilisante, pour laquelle il n'existait pas de modèles, les solutions suivantes ont été réfléchies et mises en œuvre avec l'équipe.

PREMIÈRE PHASE

Nous avons renforcé l'équipe d'accueil aux heures d'ouverture et mis en place une circulation du personnel dans les espaces. Nous avons également rappelé les règles en anglais, à l'extérieur, et par l'apposition de pictogrammes dans les sanitaires (toilettes accessibles mais interdiction de remplir des bidons d'eau, de s'y laver, etc.). Nous n'ouvrions pas les portes tant que l'information n'avait pas été donnée à l'ensemble des personnes attendant à l'extérieur.

La présence des migrants provoquait une incompréhension chez certains usagers exprimant clairement leur mécontentement, leur crainte, d'autres désertant les lieux et nous posant régulièrement la question de la légitimité de ces publics. Quand nous étions interpellés par un usager au sujet de la présence des migrants à la médiathèque, nous nous assurons systématiquement que celui-ci n'avait pas été importuné, volé, agressé. Une fois ce constat fait, cela nous permettait de rappeler la règle à savoir que la médiathèque est ouverte à tous, sans qu'il soit besoin de montrer des papiers d'identité, que le règlement s'applique à tous de la même manière sans discrimination aucune.

DEUXIÈME PHASE

En septembre 2014, la présence de migrants était en augmentation constante et nous avons pu observer des dérives, notamment un trafic d'accès aux prises, qui ont encore éloigné le public habituel.

Les bibliothécaires, quant à eux, faisaient de la régulation constante durant les plages d'ouverture au public et ne pouvaient plus faire de médiation, ce qui occasionnait fatigue et frustration.

À cela il faut ajouter que, du fait de leurs conditions de vie précaires, les migrants dégagent des odeurs fortes. Durant l'été, des circulations d'air via

L'ouverture des portes et des fenêtres étaient possibles mais avec l'arrivée de l'automne cela l'était de moins en moins, ajoutant du mécontentement. Il a été décidé que, pour accéder à la salle de travail et de consultation des documents patrimoniaux et à l'espace multimédia, une carte de consultation (gratuite) serait obligatoire. La mise en place de cette carte n'a pas posé de problèmes aux divers publics.

TROISIÈME PHASE

La salle de travail et l'espace multimédia étant désormais en accès indirect, les migrants se sont rabattus sur les autres espaces publics de la médiathèque, toujours à la recherche de prises. Le nombre de celles-ci étant limité, des tensions sont apparues jusqu'à provoquer une altercation forte entre personnes de groupes de populations différentes (Soudanais et Éthiopiens), nécessitant l'intervention de la police municipale et nationale. Cette tension permanente affectait sérieusement les usagers et les agents. Nous avons donc décidé de fermer la bibliothèque le temps de sécuriser toutes les prises de la médiathèque avec des cache-prises bébés, afin de marquer symboliquement l'interdiction de les utiliser pour des questions de sécurité. Mis à part dans la salle de travail et dans l'espace multimédia, il n'est plus possible aujourd'hui de brancher un appareil électrique. Parallèlement, la ville de Calais réfléchissait à la création d'un centre d'accueil provisoire pour les migrants ; j'ai pu alors préciser qu'il était nécessaire de prévoir dans ce centre suffisamment de prises électriques pour recharger les téléphones, ainsi que des accès Internet.

POUR QUELLES RAISONS LA SITUATION A-T-ELLE ÉVOLUÉ ET QUELS ENSEIGNEMENTS TIREZ-VOUS AUJOURD'HUI DE CET ÉPISODE ?

+++++

L'ouverture du centre d'accueil Jules Ferry (en lieu et place du centre aéré municipal) a permis de désengorger la médiathèque qui était à cette époque le seul lieu ouvert et à l'abri où il était possible de trouver une réponse à des besoins primaires tels que les toilettes, mais aussi une prise électrique et un accès Internet. Aujourd'hui (fin 2016), nous avons

un fonctionnement paisible. Des mamans réfugiées assistent aux séances de « racontage » d'histoire, des messieurs se sont inscrits pour emprunter comme tout un chacun.

Durant tout l'épisode relaté, les agents sur le terrain ont été régulièrement sollicités pour le recueil des informations, des difficultés, des besoins. Dans le même temps, des points d'information générale sur l'avancée de la réflexion, sur les solutions mises en place ont été organisés. La direction de la bibliothèque et la direction de la collectivité ont montré qu'ils étaient conscients des difficultés rencontrées et ont accompagné les équipes tout au long de la phase aiguë et sur le long terme. Entre juillet et octobre 2014, il n'y a pas eu d'augmentation de l'absentéisme, pas de droit de retrait ni de grève, ce qui s'explique par le fait que les agents ont été soutenus et qu'il y a eu une réflexion collective sur les missions de la bibliothèque et les solutions à apporter.

PUBLICS ROMS À LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE À LA COURNEUVE

par
Noémie
Szejnman

La médiathèque Aimé Césaire à La Courneuve a ouvert en avril 2015 dans l'ancienne usine Mecano. Le projet de cet équipement de 3 000 m² est centré sur l'accueil du public, avec des espaces vastes et lumineux, un mobilier adapté à chacun et des collections à la portée de tous. Il vise à rendre l'usager acteur et à lui proposer un véritable lieu de vie.

QUELQUES MOIS APRÈS SON OUVERTURE, DES ROMS SONT VENUS EN GRAND NOMBRE ET DE FAÇON RÉGULIÈRE FRÉQUENTER LA MÉDIATHÈQUE. POURQUOI ET POUR QUELS USAGES ?

+++++

Mi-août 2015, l'un des plus importants camps de Roms de Seine-Saint-Denis situé rue Pascal à La Courneuve a été démantelé. De la centaine de familles qui vivait là, une quarantaine s'est installée dans le parc faisant face à la mairie à proximité immédiate de la médiathèque, devenant ainsi visible à la population de la ville. Peu après leur arrivée dans le parc, une dizaine d'enfants est entrée dans la médiathèque ; ils étaient déjà venus quelques semaines plus tôt pour une visite organisée avec une association présente dans le camp et qui proposait régulièrement des activités culturelles.

Petit à petit, de plus en plus d'enfants sont venus passer du temps à la médiathèque, puis les adultes ont également fait leur apparition, se rendant compte que les bibliothécaires ne leur demandaient pas de justifier leur présence dans ce lieu. Certains parlaient français, d'autres pas, mais tous se faisaient comprendre. Certains enfants, scolarisés ou non, servaient parfois d'interprètes.

L'usage des lieux par les enfants était tout ce qu'il y a de plus classique : consultation et emprunt de documents, visionnage de films, écoute de musique, utilisation d'un ordinateur pour jouer en réseau ou aller sur Facebook.

Si les adultes venaient parfois pour utiliser Skype ou consulter des méthodes d'apprentissage du français, la plupart d'entre eux venaient surtout pour s'installer au chaud, prendre un café et recharger leur téléphone portable. Rapidement, une soixantaine de Roms passaient leur journée dans la médiathèque, particulièrement les jeunes hommes, les vieilles femmes et les enfants trop jeunes pour être scolarisés. Entre avril et septembre 2015, la médiathèque accueillait en moyenne 575 usagers par jour. La fréquentation quotidienne moyenne est passée à 706 usagers entre septembre et novembre 2015.

QUELLES QUESTIONS CETTE SITUATION A-T-ELLE SOULEVÉ ? COMMENT Y AVEZ-VOUS RÉPONDU ?

+++++

Les bibliothécaires se sont vite demandé comment accueillir et répondre aux besoins de ce nouveau public, sans oublier les autres habitants qui avaient pris possession des lieux depuis l'inauguration de la médiathèque cinq mois plus tôt.

Un grand nombre d'enfants, comme d'adultes, a demandé à avoir une carte de médiathèque. À cela, deux raisons. La première, surtout pour les enfants, était le fait même de posséder une carte à son nom. Celle-ci a été pour certains l'objet d'une grande fierté. La deuxième était la possibilité de pouvoir emprunter des documents et pas seulement de les consulter sur place ; signe de la confiance que l'institution leur faisait.

À cet égard, l'interrogation de l'équipe était de savoir si et comment nous pouvions faire les cartes et remplir les fiches d'usagers dans notre logiciel. L'inscription dans le réseau des médiathèques de Plaine Commune est gratuite pour tous sur simple présentation d'un document mentionnant l'identité de la personne et son adresse. En accord avec ma hiérarchie, j'ai proposé à l'équipe de ne pas priver ces usagers de la possibilité d'avoir une carte de médiathèque et d'appliquer l'esprit du règlement plutôt que la lettre. Pour faire l'inscription, l'équipe demandait donc une pièce d'identité mais pas de justificatif de domicile, sachant pertinemment où ces Roms résidaient. Nous leur donnions pour adresse « Parc de la Mairie ». Pour les enfants mineurs, si l'autorisation parentale n'était pas toujours remplie car les parents ne savaient pas tous écrire, nous

demandions la présence d'un adulte lors de l'inscription. Il est arrivé une fois qu'un père refuse l'inscription de son fils d'une dizaine d'années sans que nous n'arrivions à en comprendre la cause. Sur les 590 nouveaux usagers inscrits entre septembre et novembre 2015, les Roms inscrits à ce moment-là représentent 9 %.

Au cours d'échanges informels, il s'est avéré que cette interrogation des bibliothécaires sur les modalités pratiques d'inscription cachait en réalité la crainte d'une partie de l'équipe, du « non-retour » des documents, en particulier les DVD... que les Roms pouvaient pourtant avoir envie de regarder sur leurs ordinateurs portables. J'ai rappelé que les règles de prêt s'appliquent de façon identique pour tous.

Très vite, nous nous sommes rendu compte que la majorité des documents étaient rendus le lendemain de leur emprunt. À notre grande surprise, et contrairement à d'autres de nos usagers, les Roms présents durant cette période empruntaient simultanément moins de documents que la moyenne mais pour des durées plus courtes : 3 ou 4 tous les jours plutôt que 15 pour trois semaines. C'est en discutant avec une éducatrice de rue présente lors d'une des premières visites de groupe l'été précédent, que nous avons appris qu'elle souhaitait responsabiliser les enfants en limitant le nombre d'emprunts et en insistant sur l'état de propreté dans lequel les documents devaient être rendus.

Au départ de la dernière famille, nous avons constaté que le nombre de documents perdus était très faible, strictement du même ordre que celui des autres usagers des médiathèques de La Courneuve, à savoir de l'ordre d'1/1000. Cette étude fine, partagée avec l'équipe, n'avait pas pour but de stigmatiser les usagers, mais d'objectiver sans a priori la réalité des usages.

DURANT CETTE PÉRIODE, AVEZ-VOUS MIS EN PLACE DES MODALITÉS SPÉCIFIQUES POUR LA GESTION DES ESPACES ?

+++++

En ce qui concerne les zones de silence, les espaces où il est possible de manger, l'usage du piano, etc., l'équipe a repris au cours d'une réunion les règles de fonctionnement telles que déterminées au moment de la mise en place du projet d'accueil de la médiathèque et les a appliquées exactement de la même manière qu'habituellement. Il est par exemple arrivé

que devant le grand nombre de téléphones portables branchés dans le hall ou le bruit dans l'espace cafétéria, d'autres usagers se plaignent que nous « laissions faire ». Le rappel régulier des règles d'accueil en réunion d'équipe au cours de ces quelques mois a permis à chaque bibliothécaire de faire son travail d'accueil et de médiation de la même manière avec les Roms qu'avec les autres usagers, avec bienveillance et équité.

La seule difficulté réelle pour l'équipe a été la gestion des sanitaires pendant cette période. En effet, au-delà de fournir gratuitement de l'eau potable et des toilettes, certains hommes en particulier, ont profité de la médiathèque pour venir se laver et se raser. Les agents de la médiathèque, pas toujours à l'aise avec cette situation, ont fait appel aux responsables de l'équipement pour expliquer à ces hommes que faire sa toilette dans un lieu non adapté et fréquenté également par d'autres usagers n'était pas possible. En parallèle de ces interventions, les cadres sont allés à plusieurs reprises dans le campement rencontrer les associations et institutions présentes et déterminer avec elles comment elles pouvaient jouer un rôle de médiateur pour la gestion de ces quelques situations plus difficiles.

POUR QUELLES RAISONS LA SITUATION A-T-ELLE ÉVOLUÉ ET QUELS ENSEIGNEMENTS TIREZ-VOUS AUJOURD'HUI DE CET ÉPISODE ?

+++++

Mi-novembre 2015, toutes les familles étaient parties du Parc de la Mairie. Certaines sont retournées en Roumanie, d'autres ont rejoint de la famille dans d'autres camps et quelques familles ont été logées à La Courneuve ou ailleurs en Île-de-France.

Le lien avec ces « usagers de circonstance » s'était tissé petit à petit, et certains des enfants et adolescents continuent de venir à la médiathèque pendant les vacances ou le week-end. L'un d'entre eux a même fait un stage de deux semaines au sein de l'équipe dans le cadre de sa scolarité. L'augmentation du nombre d'usagers fréquentant les lieux durant cette période, passant de 575 en moyenne par jour à 706, montre que malgré les réticences de certains habitants et comme il est souvent craint dans la profession, un public n'en a pas chassé un autre.

Deux éléments ont sans doute été déterminants au cours de cette période. D'une part, il a été important de pouvoir s'appuyer sur les relais associatifs comme médiateurs. D'autre part, à partir de la politique de l'accueil travaillée en amont, les cadres ont régulièrement porté auprès de l'équipe qu'il n'était pas envisageable d'avoir une approche différente pour ce public au motif qu'il faisait partie d'une minorité communément stigmatisée et pu réaffirmer le principe fondamental de l'accueil de tous les publics au sein de cet équipement.

3

*par
Lola Mortain***DÉVELOPPER UNE OFFRE
SPÉCIFIQUE ET FAVORISER
L'INCLUSION, LE DOUBLE ENJEU
DE L'ACCUEIL DES MIGRANTS
À LA BIBLIOTHÈQUE VÁCLAV HAVEL**

Bibliothèque municipale parisienne, la bibliothèque Václav Havel a ouvert en octobre 2013. Elle est située à la Chapelle (dans le 18^e arrondissement), quartier populaire aux abords des gares de l'Est et du Nord. Ces deux dimensions, socio-économique et géographique, en font depuis longtemps un quartier d'immigration. La proximité d'un centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA)* et d'une plate-forme d'accueil, tous deux gérés par France Terre d'Asile¹, a aussi contribué à ce que la bibliothèque soit rapidement repérée par des migrants demandeurs d'asile en France ou en route vers le Royaume-Uni.

Bien que le projet d'établissement ait envisagé en amont l'accueil des publics allophones, la présence importante et durable d'une population aux besoins particuliers nous a conduits à réaménager nos espaces et nos services, et à redéfinir notre manière de travailler. En septembre 2016, trois ans après l'ouverture, notre politique d'accueil doit beaucoup à ces différentes étapes, qui nous ont permis de nous adapter tout en gardant une ligne claire et cohérente, pour favoriser une meilleure inclusion des différents publics et une cohabitation paisible entre eux.

Cette politique articule deux objectifs : offrir des services spécifiques pour répondre à des besoins spécifiques et donner aux migrants la possibilité d'être un public parmi d'autres, qui peut accéder à toute l'offre mise à disposition dans la bibliothèque. Ce faisant, elle interroge le rôle de la bibliothèque : jusqu'où va-t-on, dans quel cadre et avec quelles compétences ?

1. Voir la contribution de Stéphanie Alexandre et Lucie Daudin : « Identifier des associations ressources », p. 117.

DES SERVICES À INVENTER

+++++

ATELIERS DE CONVERSATION OU COURS DE FLE ?

Notre offre avait été pensée pendant la préfiguration de la bibliothèque, avec une collection importante de méthodes d'apprentissage du français. Elle s'est ensuite étoffée au fur et à mesure de notre identification des besoins des publics qui fréquentent la bibliothèque. Ainsi, inspirés par ce qui se pratiquait à New York ou Montreuil, nous avons rapidement mis en place des ateliers de conversation en français, que nous destinions alors à un public de primo-arrivants souhaitant s'installer à Paris. En réalité, si ce public est venu (seul ou par le biais d'associations), nous avons surtout accueilli de plus en plus de migrants vivant dans la rue ou dans des centres d'hébergement. Dès lors, nous avons orienté notre accompagnement vers l'accès à l'information et l'apprentissage du français.

Venus d'abord pour l'accès à Internet et l'électricité, des hommes seuls, principalement originaires d'Afghanistan, du Soudan et d'Érythrée, ont petit à petit rejoint nos ateliers baptisés *La Parlotte*, encouragés par les bibliothécaires. La difficulté à obtenir des places dans des cours de français à Paris tendait à transformer ces ateliers conçus comme des moments de discussion en tentatives de cours de FLE. Situation rendue encore plus difficile par la variété des profils des migrants : certains maîtrisant l'alphabet latin, certains multilingues mais pas alphabétisés en français, d'autres n'ayant pas été scolarisés dans leur pays et sachant peu ou pas écrire. D'autre part, ces publics sont assez volatiles et pas forcément très disponibles pour suivre des cours avec assiduité (à la fois psychologiquement, et à cause du temps consacré aux démarches administratives). Un élément de solution est venu d'une de nos lectrices, professeure de FLE d'origine iranienne, qui nous a proposé d'assurer des cours de français depuis le farsi à raison de 2 heures par semaine, et ce, bénévolement depuis deux ans désormais. Elle nous a également aidés à constituer un fonds de méthodes appropriées pour apprendre le français, et nous a adressés à

une librairie persane à Paris pour y passer nos commandes². Nos ateliers, menés par des bibliothécaires, ont ainsi pu se recentrer sur la conversation puisque nous avons par ailleurs des cours gratuits à proposer.

UN ACCOMPAGNEMENT ÉLARGI

Pour aller plus loin, nous avons testé différentes propositions avec plus ou moins de succès. Certaines furent abandonnées, comme par exemple la mise à disposition de poésie persane sur nos liseuses car trop compliquée à sélectionner et à promouvoir par une équipe qui n'en lit pas un mot. D'autres au contraire se sont construites et développées, telle la mise à disposition d'informations sur la procédure d'asile, à la fois *via* des brochures institutionnelles et associatives, mais aussi en proposant des rencontres mensuelles avec France Terre d'Asile. Lesdites rencontres fonctionnent d'ailleurs comme des moments d'information pour les bibliothécaires et des habitants intéressés par le droit d'asile et sont assurées bénévolement par le directeur du CADA. De plus en plus, la bibliothèque devient donc un lieu pourvoyeur d'information pour une catégorie de la population qui y a difficilement accès. Ensuite, nous avons proposé en avril et mai 2016 des ateliers d'aide à la déclaration d'impôts à des demandeurs d'asile qui doivent déclarer les allocations qu'ils perçoivent, mais sont perdus devant la démarche et le langage administratif.

Cette politique de services s'est donc construite de manière empirique, à la fois en termes d'adaptation aux besoins des publics et de compétences à déployer pour les bibliothécaires. Nullement formée, ni à l'apprentissage du français, ni au droit de l'entrée et du séjour en France des personnes étrangères, et encore moins à la distance nécessaire à l'accompagnement de personnes en détresse, l'équipe a dû chercher des ressources et bricoler ses savoir-faire et ses connaissances. Notre politique d'accueil des publics migrants fait l'objet de points dans nos réunions, de « formations » en interne (le déroulé administratif d'une demande d'asile par exemple) et la fiche de poste de la collègue chargée des « acquisitions en langues étrangères et apprentissage du français » a évolué vers un profil

2. Voir la contribution de Noémie Szejman : « Avant de développer un fonds d'apprentissage du français : questions à se poser », p. 69.

plus directement orienté vers l'accueil des publics migrants, comme ce fut aussi le cas dans deux autres bibliothèques avoisinantes (Sagan dans le 10^e et Hergé dans le 19^e). Pour autant, s'il y a une littérature française et internationale sur l'offre de services à proposer à des populations immigrées, rien ou presque n'existe sur les populations en transit. En effet, l'arrivée massive de demandeurs d'asile dont une bonne part rêve d'Angleterre, ne s'appréhende pas totalement avec les outils qui traitent de l'inclusion des populations immigrées ou étrangères dans les bibliothèques.

De manière générale, ce contexte exceptionnel requiert un accompagnement et une médiation spécifiques, et donc une grande mobilisation de la part des bibliothécaires pour accueillir au quotidien des personnes sans ressources, largement démunies face à la profusion et l'hermétisme des documents qui leur sont remis, et qui sont dans l'attente de réponses, souvent négatives, de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

FAVORISER L'INCLUSION

+++++

RENDRE LA BIBLIOTHÈQUE ACCESSIBLE

S'il nous a semblé pertinent de monter des services adaptés à une seule catégorie du public, nous tenions aussi à faire vivre la bibliothèque comme un espace accessible à tous. À observer les comportements dans nos espaces, la nécessité s'est imposée de rendre lisible notre fonctionnement pour des gens qui ne parlent pas le français. Nous avons entrepris un travail au long cours sur la communication, afin de faciliter la compréhension des espaces et des règles, sans qu'elle fasse l'objet d'une explication orale. Ainsi par exemple l'utilisation des prises électriques, sur lesquelles il n'était pas rare de voir des multiprises branchées et pour laquelle la pose d'un logo a suffi à régler le problème...

Par ailleurs, la traduction systématique des visuels de communication a été mise en place grâce à la participation active des migrants eux-mêmes : nous avons aujourd'hui parmi notre public plusieurs personnes qui assurent une traduction bénévole de nos affiches en farsi, pachto et arabe. Cela concerne prioritairement les informations administratives comme

les horaires d'été ou les fermetures exceptionnelles. Mais nous annonçons aussi des animations culturelles accessibles (films muets, tournois de jeux, etc.) dans l'optique d'offrir autre chose que l'apprentissage du français et l'accès à Internet à des gens qui viennent aussi à la bibliothèque pour occuper leurs journées, le statut de demandeur d'asile n'autorisant pas à travailler. Enfin, nous bénéficions aujourd'hui de la traduction des documents d'inscription et d'une présentation du réseau parisien en 12 langues (russe, wolof, anglais, espagnol, allemand, arabe, pachto, albanais, farsi, mandarin, turc et roumain), née d'une demande des établissements du Nord-Est confrontés à la difficulté d'inscrire des gens sans pouvoir leur transmettre le minimum de renseignements.

Toutes ces actions favorisent une meilleure connaissance de part et d'autre, et ont permis de faire tomber des barrières mentales entre bibliothécaires et migrants. Les seconds ont mieux investi tous les espaces de l'établissement, en assistant à des projections ou en réservant des créneaux de jeux vidéo. Les premiers ont appris à connaître les parcours de vie de ces usagers, les situations compliquées auxquelles ils font face. Des vraies rencontres ont ainsi eu lieu, comme souvent entre usagers et bibliothécaires, dans toutes les bibliothèques du monde ! Depuis janvier 2016, nous avons des compteurs d'entrée qui corroborent une intuition collective sur notre fréquentation. Si la bibliothèque se situe dans la moyenne parisienne des bibliothèques de cette taille en termes de prêt (entre 17 000 et 19 000 par mois), elle connaît par contre des taux de fréquentation parmi les plus élevés du réseau parisien. Le public des migrants, peu emprunteur mais très utilisateur des autres services, est une des clés d'explication.

LA COHABITATION DES PUBLICS : UN DÉFI À RELEVER

Au-delà de cet accueil différencié, notre objectif est de permettre une meilleure cohabitation des usagers pour construire la bibliothèque comme un lieu apaisé. À l'hiver 2014-2015, alors que le nombre de migrants qui fréquentaient la bibliothèque allait croissant (le froid aidant), nous avons dû répondre à des remarques véhémentes à leur égard par certains usagers, voire franchement xénophobes à la suite des attentats à Paris en janvier 2015. S'il allait de soi pour l'ensemble de l'équipe qu'une bibliothèque

accueille tous les publics, nous avons manifestement à le rendre pertinent pour tout le monde...

C'est dans ce but que nous avons collaboré avec la Cimade³ et participé à l'édition *Migrant'scène* de novembre 2015, festival national et annuel de sensibilisation à la question des migrations. Notre objectif était d'offrir sur un temps relativement long un lieu de discussion sur le sujet des migrations, suffisamment large pour intéresser tous les publics de notre petit établissement : adultes et enfants, francophones et allophones, connaisseurs des questions migratoires ou simples curieux. La Cimade nous a fourni des pistes de programmation et son soutien en matière d'organisation, nous permettant de négocier au mieux les droits de projection, et assurant pour nous la modération des débats.

L'actualité nous a rattrapés alors que nous travaillions sur ce cycle thématique. Pendant l'été 2015, l'esplanade devant la bibliothèque a été occupée par un camp de migrants plusieurs fois évacué et quasi aussitôt reformé, dans des conditions sanitaires très difficiles. Ce camp, implanté sur un des lieux d'occupation des sans-papiers de 1996 (qui quittèrent l'ancienne Halle SNCF Pajol pour l'Église Saint-Bernard à quelques centaines de mètres), a engendré des réactions contrastées de la part des habitants du quartier, allant du rejet hostile à des marques répétées de solidarité. Il va sans dire que la période fut complexe dans la gestion du quotidien, d'autant que nous étions en période de vacances estivales, avec la rotation des congés des agents, ce qui compliquait la communication. Toutefois, l'équipe de la bibliothèque a persévéré dans sa volonté d'accueillir au mieux tous les publics, en offrant ce qu'une bibliothèque peut offrir. Nous avons ainsi travaillé avec le camp, mettant à disposition des salles pour des cours de français et de l'assistance psychologique prise en charge par les associations présentes sur l'esplanade. Nous les avons de plus invités à se joindre à nos activités (en particulier les cours et les ateliers). Concernant les questions sanitaires, nous nous sommes adressés aux bénévoles et membres d'association présents sur le campement, pour demander à ne pas devenir l'unique point d'accès à l'eau et aux WC d'un

3. Voir la contribution de Stéphanie Alexandre et Lucie Daudin : « Identifier des associations ressources », p. 117.

camp de centaines de personnes, mais avons laissé l'accès aux toilettes libre sans qu'aucun problème n'ait été constaté. Dernier point à souligner, nous avons préservé la bibliothèque comme un espace neutre, dans un contexte où le camp cristallisait les passions politiques.

Cette chronologie explique pourquoi le festival *Migrant'scène* a fini par nous apparaître comme un temps de cicatrisation, un dénouement à une crise estivale difficile à digérer dans le quartier. Rarement la bibliothèque avait proposé un événement culturel dont le résultat nous importait tant et qui permettait de proposer un lieu d'échanges apaisés sur le sujet épineux des migrations. Du reste, le succès de cette programmation culturelle doit beaucoup à l'investissement des artistes et collectifs qui sont intervenus gratuitement ou moyennant une rétribution qui couvrait à peine leurs frais :

- *Alineaire*, collectif de designers de jeux vidéo, a développé pour l'occasion des installations vidéoludiques destinées à faire prendre conscience des réalités migratoires. C'est au sein de la bibliothèque, en assistant à des ateliers et en rencontrant usagers et bibliothécaires, qu'ils ont créé leurs installations ;
- *Underconstruction*, un collectif autour des jeux de plateau sur les droits de l'homme, a animé une journée de jeux auprès des enfants et adultes ;
- des groupes de musiciens et choristes locaux ont offert deux concerts ;
- Majid Bâ and Pierre Fouillet ont exposé des planches de la bande dessinée *Magic Majid*, histoire d'un migrant sénégalais qui arrive à Paris ;
- nos interlocuteurs à la Cimade et France Terre d'Asile ont animé les débats suivant les projections de films.

Finalement, le bilan est très positif, à commencer par une fréquentation au-delà de nos attentes. Mais c'est surtout le fait d'être parvenus à faire venir les migrants aux animations et d'avoir réussi à mélanger les publics qui constitue notre réussite.

UN CADRE QUI RESTE À POSER EN TERMES DE POLITIQUE PUBLIQUE

+++++

Le fil rouge de notre action aura été une capacité à réagir à une situation inédite pour nous, pas ou peu documentée dans le monde des bibliothèques et à aller chercher des référentiels ailleurs, en particulier dans le champ associatif. Depuis fin 2015, les trois bibliothèques les plus concernées du réseau parisien – Françoise-Sagan (10^e), Václav Havel (18^e) et Hergé (19^e) – ont entrepris une collaboration enrichissante et active sur ce sujet. À cette absence de littérature professionnelle, s'ajoute l'ampleur politique de la question des migrants : les débats qu'elle alimente sur la scène nationale et à l'échelle internationale ont déterminé la réponse de l'équipe de la bibliothèque et suscité un engagement bénévole des habitants et associations du quartier. Nous devons beaucoup à leur investissement qui nous a permis de proposer des services et a construit la bibliothèque comme un lieu d'exercice de la citoyenneté.

Pour autant, ces mouvements migratoires sont d'une ampleur inégalée, et ne tendent pas à diminuer. Pour éviter que des services comme les bibliothèques ne fassent que poser des rustines et/ou s'emparer de nouvelles missions en bricolant, la réponse politique est indispensable. D'ailleurs, quand l'esplanade a de nouveau été occupée en juin 2016, la bibliothèque est cette fois restée fermée. La décision a été prise pour des raisons de sécurité liées à l'accueil du public, mais aussi parce qu'une partie du personnel ne voulait pas ouvrir coûte que coûte. S'il est incontournable d'inclure les bibliothèques publiques dans la mobilisation pour l'accueil des migrants, à l'image de l'Allemagne ou des pays nordiques, il sera nécessaire pour ce faire de les doter de moyens adaptés.

4

CHANGER LES REGARDS : LES APPORTS DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET DE LA MÉDIATHÈQUE ABDELMALEK SAYAD

par
Stéphanie
Alexandre

« Travailler sur l'immigration, c'est travailler sur la France : sur la France d'hier, donc l'histoire de France, l'histoire de la population française et, plus encore, sur l'histoire de la nation française, sur la France de demain, sur l'avenir de la France. »

Abdelmalek Sayad¹

Alors que la présence de migrants dans certaines bibliothèques françaises confronte les personnels et les publics à des situations inédites, susceptibles de générer des interrogations voire des tensions², l'information des professionnels comme du grand public apparaît d'autant plus nécessaire. Dans ce contexte, sous quelles formes le Musée national de l'histoire de l'immigration et la médiathèque Abdelmalek Sayad peuvent-ils participer à une meilleure connaissance des migrations passées ou en cours, et contribuer à changer les regards sur l'immigration ?

LA GENÈSE : UNE INSTITUTION AUX DIMENSIONS CULTURELLE, PÉDAGOGIQUE ET CITOYENNE

Portée de longue date par les historiens et les militants, l'idée d'un lieu consacré à l'histoire et aux cultures de l'immigration prend définitivement forme en 2007.

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration – devenue Musée national de l'histoire de l'immigration – a pour mission « de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à

-
1. « Les maux-à-mots de l'immigration. Entretien avec Jean Leca », *Politix*, 1990, n° 12, vol. 3, pp. 7-24. [En ligne] < http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1990_num_3_12_1420 >.
 2. Voir les contributions de Bénédicte Frocaut et Noémie Szejnman : « Situations d'accueil exceptionnelles : deux témoignages », p. 90 et celle de Lola Mortain : « Développer une offre spécifique et favoriser l'inclusion, le double enjeu de l'accueil des migrants à la bibliothèque Václav Havel », p. 101.

l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le ^{xix}^e siècle et contribuer ainsi à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française. »

Il s'agit, au-delà de la diversité des histoires individuelles et familiales, de faire histoire et patrimoine communs en rappelant le rôle des immigrés dans la construction de la nation et leur rendre ainsi « la place qui leur revient dans le récit national et se donner les moyens d'aborder de façon sereine la question toujours posée de l'immigration » (François Hollande, discours d'inauguration du Musée national de l'histoire de l'immigration, 15 décembre 2014).

La question de l'immigration est sensible et les discours et débats qui l'entourent souvent passionnés. Dès la mission de préfiguration confiée à Jacques Toubon en 2004, le Musée est pensé comme une institution culturelle, pédagogique et citoyenne. Il se veut aussi instrument de cohésion sociale chargé de « faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration en France ». Déconstruire les représentations et contribuer à la lutte contre les discriminations participent donc du projet dès son origine. Tout à la fois musée d'histoire, centre de mémoire vivante, espace de rencontres et de débats, de création contemporaine et de diffusion artistique, lieu de ressources et de diffusion des savoirs, l'établissement défend la pluridisciplinarité et la complémentarité des approches.

L'exposition permanente *Repères* exprime cette volonté de croiser les regards : histoire, ethnographie et art contemporain se rencontrent dans une mise en scène qui fait dialoguer l'archive, le témoignage et l'œuvre, éclairant son objet d'autant de points de vue.

Le parcours, organisé en séquences thématiques qui documentent les expériences partagées : départ, voyage, arrivée, politique de l'État, lieux de vie, travail, luttes, loisirs, enracinements, apports à la société française, retrace 200 ans de cette histoire collective tout en laissant place à la mémoire, celle des histoires singulières et des objets-témoins.

Les expositions temporaires, régulières, apportent un éclairage complémentaire sur certains aspects historiques, économiques sociaux ou culturels, qu'elles mettent aussi en réflexion.

Le projet scientifique et culturel place le public au sein même du processus de construction du Musée. Avant même son ouverture, la Cité

lance un premier appel à collecte, relayé dans la société civile – surtout auprès des populations concernées et *via* les associations – dans le but de réunir témoignages et objets qui documenteraient les trajectoires individuelles.

Ces récits d'exil à la première personne (films et enregistrements sonores), qui depuis donnent chair au parcours thématique permanent, témoignent de la dimension participative du projet autrement – et hautement – symbolisée par la *Galerie des dons*. Tout visiteur peut, s'il le souhaite, confier au Musée une part de son histoire, souvent matérialisée par un objet, une photographie, un document, accompagné du témoignage de son donateur. Chaque pièce reçue et acceptée entre au patrimoine national.

Quarante parcours de vie sont aujourd'hui « racontés » dans la Galerie au travers de 250 objets.

SENSIBILISER UN LARGE PUBLIC : DES RESSOURCES MULTIFORMES À DÉCOUVRIR

La nécessité de « recueillir les documents et informations de toute nature, portant sur l'histoire et les cultures de l'immigration ainsi que sur l'intégration des personnes qui en sont issues » est inscrite à l'article 2 du décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 portant création de l'établissement public de la Porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Au-delà de ses collections et expositions, cet établissement est un formidable lieu de ressources, pluridisciplinaires et multiformes.

LITTÉRATURE ET CINÉMA, DES OUTILS PHARES AU SEIN DE L'OFFRE DE LA MÉDIATHÈQUE

À côté du fonds de références scientifiques qui rassemble plus de 15 000 ouvrages en sciences humaines et sociales, près de 500 thèses et une centaine de titres de revues spécialisées, la médiathèque Abdelmalek Sayad³, ouverte à tous les publics, développe depuis ses débuts un fonds de littérature générale (romans, essais, bandes dessinées) et de littérature jeunesse

3. < <http://catalogue.histoire-immigration.fr/> >.

(documentaires et fictions). Plus de 2 000 films⁴ de fiction et documentaires ont également été acquis à ce jour, et près de 800 affiches. Alors que tous les documents sont consultables sur place, depuis le 15 octobre 2016, les œuvres de fiction et les films peuvent être empruntés.

Ces différents médias sont autant de moyens de sensibilisation à l'histoire, mais aussi à la diversité culturelle, à la citoyenneté, à la lutte contre le racisme. Appréciés d'un très large public, plus perméables que la documentation scientifique, la littérature et le cinéma permettent d'aborder des sujets complexes.

Par exemple, pour les plus jeunes (3-6 ans et 6-9 ans), la médiathèque propose des lectures d'albums animées par une conteuse professionnelle, qui évoque au fil des séances le parcours imaginé d'un migrant.

Les cafés littéraires, qui accueillent les auteurs en lice pour le Prix littéraire de la Porte dorée⁵, constituent un espace d'échanges et de partage et donnent l'opportunité d'aborder, au travers de récits fictionnels, des histoires et des sujets sensibles. Le prix, créé en 2010, récompense un récit ou roman sur le thème de l'exil, sélectionné parmi une dizaine de titres de l'année éditoriale en cours. Michael Ferrier, Mathias Enard, Sylvain Prudhomme ou encore Doan Bui comptent parmi les six lauréats.

Les activités liées au cinéma ont été particulièrement développées. La richesse du fonds audiovisuel et cinéma de la médiathèque repose pour partie sur l'incitation au dépôt, autre exemple de participation de la société civile. Ici, ce sont les réalisateurs et/ou producteurs qui sont invités à déposer gracieusement leurs films afin qu'ils puissent être librement consultés par les usagers du lieu.

Cette démarche nous a permis en outre de développer de nombreux partenariats avec des écoles ou encore des structures de production telles que la Fémis, Périphérie 93 ou le Groupe de recherches et d'études cinématographiques (GREC), avec qui nous coproduisons une résidence de réalisation sur le thème des frontières. Trois courts-métrages ont déjà été réalisés depuis 2014, une fiction et deux documentaires, qui sont autant de nouvelles ressources exploitables par les bibliothèques.

4. < <http://www.histoire-immigration.fr/la-diffusion-des-savoirs/la-mediathèque/l-offre-audiovisuelle> >.

5. < <http://www.histoire-immigration.fr/ressources/art-et-culture/le-prix-litteraire-de-la-porte-doree> >.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE EN PRISE AVEC LA SOCIÉTÉ

La programmation culturelle et artistique permet également d'ouvrir la réflexion sur des thématiques liées, en prise avec la société et l'actualité : identité, diversité, citoyenneté, laïcité... repensées au travers de performances, de projections de films ou encore de conférences et rencontres. Les cycles l'« UniverCité » et « Quand l'immigration fait débat » répondent chacun – qui en questionnant l'histoire, qui en s'inscrivant dans l'actualité – à la nécessité d'expliquer les mécanismes de l'immigration et ses particularités passées et présentes.

À cet égard, la manifestation « 12 heures pour changer de regard » (12 septembre 2015) confiée au Musée par le ministère de la Culture et de la Communication après les attentats de janvier 2015 et la « Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme » en mars 2016 s'inscrivent dans cette même volonté de produire du sens et de la ressource sous toute forme et pour tout public.

Des séances de cinéma sont par ailleurs organisées dans le cadre de la programmation culturelle. Un cycle de projections-débats autour des notions de citoyenneté, de fraternité et d'égalité sera proposé cette année aux jeunes spectateurs en temps et hors temps scolaire.

De plus, des animations ciblées sont proposées par le Musée aux élèves allophones nouvellement arrivés en France. Et des ateliers de lecture d'affiches conduits par la médiathèque ont été ouverts aux jeunes primo-arrivants. L'expérience a été menée – avec succès – ces deux dernières années dans le cadre de l'initiative « Passeport pour la citoyenneté » pour l'intégration des jeunes migrants soutenue par l'Association Aurore. L'exercice qui consiste à décrire les documents, étudier leur composition et analyser la portée du ou des messages est l'occasion de débattre des représentations mais aussi des discriminations, de leur nature et de leur objet.

ET À DISTANCE : LES RESSOURCES EN LIGNE

Publié bien avant l'ouverture des espaces d'expositions, le site web est véritablement conçu comme un portail de ressources⁶.

6. < www.histoire-immigration.fr > donne accès à un ensemble d'informations et de documents immédiatement consultables.

Le film « Deux siècles d'immigration en France » retrace en quarante minutes l'histoire de l'immigration depuis le ^{xix}^e siècle dans notre pays. La série « histoires singulières » qui présente une vingtaine de portraits de témoins en multimédia, les « dossiers thématiques » ou encore les « questions contemporaines » illustrent les étapes du phénomène migratoire en France en faisant le point sur ses aspects politiques, sociaux, économiques ou culturels.

Lexiques, cartes, dossiers, témoignages, articles, conçus par les équipes ou confiés à des scientifiques éclairent la complexité, la richesse du sujet. Chaque exposition fait l'objet d'un dossier numérique qui peut réunir une présentation, un commentaire du parcours, des définitions, des focus, des articles, des *podcasts*, un accompagnement pédagogique à destination des enseignants et des publics scolaires, et bien sûr des bibliographies, filmographies et autres sélections.

La médiathèque prend activement part à cette production et propose chaque mois un court-métrage en ligne sur le thème de l'exposition en cours.

Une plate-forme audiovisuelle sera bientôt déployée sur le site du musée. L'internaute trouvera dans cet espace virtuel : des sélections thématiques, des chroniques, mais aussi des films à visionner en ligne ou sur les postes multimédias de la médiathèque.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

+++++

Toutes les ressources présentées ci-dessus seront bien sûr utiles aux bibliothécaires et professionnels de la documentation qui souhaitent développer leurs connaissances. Beaucoup leur permettront de comprendre le phénomène migratoire et d'en appréhender les contours : vocabulaire, données chiffrées et faits historiques.

Mais de nombreux supports sont aussi produits par l'ensemble des services plus spécifiquement en direction des professionnels, notamment pour préparer ou prolonger la visite.

PRODUITS DOCUMENTAIRES, ÉDITION ET VEILLE SÉLECTIVE

Le département Éducation forme plus de 2 000 enseignants par an et réalise pour sa part de nombreux documents d'aide à la visite et autres supports éducatifs à destination des scolaires et des professeurs : parcours de visite autonome, dossiers pour enseignants, fiches débats etc., autant de documents que les bibliothécaires peuvent se réapproprier. Les fiches débats sur les thèmes des frontières et de l'hospitalité peuvent, par exemple, servir de socles à des animations pour le jeune public.

Le parcours pédagogique « L'histoire de l'immigration en France à partir de 1945 » élaboré en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA) est un autre exemple d'outil éducatif pour les collégiens et lycéens. Publié sur le site web du Musée, ce parcours expose au travers d'une sélection d'extraits télévisuels historiques les enjeux de la politique d'immigration en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En plus des catalogues d'expositions, le Musée coédite un certain nombre d'ouvrages. Leur caractère éducatif et synthétique⁷ les rend accessibles aux non-initiés qui trouveront là une introduction sérieuse aux sujets traités.

La revue scientifique *Hommes & Migrations* complète l'offre en explorant, sous forme de dossiers thématiques, confiés à des scientifiques et des professionnels, les grands enjeux contemporains : diversité culturelle, intégration, citoyenneté, rapport à l'autre.

Afin de mettre en avant ses fonds, mais aussi la programmation qui leur est associée, la médiathèque Abdelmalek Sayad souscrit depuis 2012 un compte Scoop.it. Elle enrichit quotidiennement deux tableaux, le premier consacré à l'actualité cinématographique, le second à la littérature générale. Cette veille sélective est déjà largement utilisée par les professionnels des bibliothèques et la médiathèque a animé début 2017 pour le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) une formation sur le thème de l'immigration et de l'exil dans les collections de fictions, à l'attention des professionnels de la lecture publique.

7. *Idées reçues sur les jeunes issus de l'immigration* de Peggy Derder, éd. Le Cavalier Bleu et les « Point sur... » (*Immigration et politiques culturelles* d'Angéline Escafré-Dublet, coéd. La Documentation française, pour n'en citer qu'un)

DES PARTENARIATS EN DÉVELOPPEMENT

De fait, les professionnels des bibliothèques sollicitent périodiquement notre expertise, qu'il s'agisse d'aider au choix de documents, d'intervenir dans une programmation ou d'aider au montage d'une manifestation.

La programmation et l'intervention des équipes hors-les-murs, le prêt de ressources et aujourd'hui d'expositions itinérantes (« Immigration et bande dessinée : un siècle d'histoire(s) » et « Frontières ») sont devenus réguliers et participent pleinement des missions de l'établissement.

Plus ponctuellement, nous avons, par exemple, pris part au programme « Migrations incertaines » présenté par la médiathèque Georges Brassens à Drancy dans le cadre du Mois du film documentaire 2013, ou encore collaboré, en 2015, au festival « Écrivains de l'exil » porté par l'association Interbibly (association professionnelle de coopération régionale entre les acteurs du livre, de la documentation et du patrimoine écrit).

Plusieurs actions ont été menées avec les bibliothèques dont celles de la Ville de Paris en 2015 : une douzaine d'affiches extraites des collections de la médiathèque ont été prêtées à la bibliothèque Václav Havel pour une exposition ; à la médiathèque Hélène Berr la revue *Hommes & Migrations* a programmé et animé une série de conférences dans le cadre du cycle « Portraits de familles ».

Dernièrement, la journée d'études « L'accueil des publics migrants en bibliothèques » co-organisée avec la Bpi et l'Association des bibliothèques de Seine-Saint-Denis, le 16 juin 2016 au Palais de la Porte dorée, a permis de mieux cerner la réalité mais aussi la diversité des situations et des publics et ouvert de nouvelles pistes de réflexions et d'actions.

De nombreuses collaborations sont ainsi portées par la médiathèque et le Musée qui tissent un réseau de partenaires sur tout le territoire.

D'autres restent encore à imaginer.

5

**IDENTIFIER DES ASSOCIATIONS
RESSOURCES***par Stéphanie
Alexandre et
Lucie Daudin*

Les associations recensées ici agissent pour la plupart à l'échelle nationale. Elles proposent toutes un ensemble de ressources, présentées sur leurs sites web, et la plupart d'entre elles sont susceptibles de répondre à une demande de formation ou de partenariat.

Il est également possible d'inviter certains des publics, selon leurs statuts et besoins, à s'adresser directement à ces associations.

ASSOCIATION DE SERVICE SOCIAL FAMILIAL MIGRANTS' (ASSFAM)

+++++

L'ASSFAM conduit pour l'État une mission d'accueil et d'accompagnement à l'intégration des migrants et favorise l'insertion sociale et professionnelle des personnes immigrées ou d'origine étrangère en difficulté.

À retenir

L'association réalise des stages, principalement en intra, en particulier sur le droit des étrangers et l'approche interculturelle.

5, rue Saulnier 75 009 Paris – Tél. 01 48 00 90 70
+ Permanence téléphonique et délégations en Île-de-France et
Auvergne – Rhône-Alpes.
< <http://www.assfam.org> >

**CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉTUDES SUR LES MIGRATIONS
INTERNATIONALES (CIEMI)**

+++++

Cette association, créée en 1977, a pour but de sensibiliser les publics aux questions migratoires par la documentation, l'édition et la formation.

À retenir

Le CIEMI propose un cycle de formation intitulé « Connaître les migrations », sous forme de conférences hebdomadaires données par différents spécialistes.

46, rue de Montreuil 75 011 Paris – Tél. 01 43 72 49 34
< <http://www.ciemi.org/> >

CIMADE

Depuis 1939, la Cimade accompagne et assiste les migrants et demandeurs d'asile dans la défense de leurs droits. Elle intervient également dans les centres de rétention et établissements pénitentiaires auprès des personnes enfermées.

À retenir

Outre diverses ressources de sensibilisation sous forme de jeu ou de court-métrage, la Cimade est à l'initiative du festival Migrant'scène, né à Toulouse en 2000 et structuré à l'échelle nationale depuis 2006, qui vise à déconstruire les préjugés.

Siège : 64, rue Clisson 75 013 Paris – Tél. 01 44 18 60 50
+ Nombreuses permanences partout en France.
< <http://www.lacimade.org/> >

FORUM RÉFUGIÉS - COSI

Fusion des associations lyonnaises Forum réfugiés et Centre d'information et de solidarité avec l'Afrique (Cosi), cette association agit pour l'accueil des réfugiés, la défense du droit d'asile et la promotion de l'état de droit.

À retenir

L'association gère le centre de documentation Floribert Chebeya (5 000 références), ainsi qu'un centre de formation proposant des sessions à Lyon ou au sein des structures demandeuses, notamment sur l'interculturalité et la géopolitique.

Siège : 28, rue de la Baisse – BP 71 054 69 612 Villeurbanne
Tél. 04 78 03 74 45
+ Plates-formes d'accueil à Nice et Clermont-Ferrand.
< <http://www.forumrefugies.org> >

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSGANES ET LES GENS DU VOYAGE (FNASAT)

+++++

Créée en 2004, la FNASAT fédère plus de 80 associations qui accompagnent les familles et dialoguent avec les institutions, les élus et les acteurs locaux, en prise avec la question de l'accueil et de l'insertion des populations tsiganes et des gens du voyage.

À retenir

La FNASAT propose des formations, dont quelques-unes assez généralistes, pour mieux connaître les populations et réalités en présence.

59, rue de l'Ourcq 75 019 Paris – Tél. 01 40 35 12 17
+ Six centres de documentation à Paris, Lyon, Nancy, Poitiers,
Toulouse et Tarbes.
< <http://www.fnasat.asso.fr/> >

FRANCE TERRE D'ASILE (FTDA)

+++++

Fondée en 1970, l'association promeut le droit d'asile en France. Elle propose une assistance sociale et administrative aux demandeurs d'asile, gère des centres d'accueil et développe des dispositifs d'insertion par l'emploi et le logement. Elle accueille également les mineurs étrangers isolés (MIE).

À retenir

Parmi les nombreuses formations proposées par France Terre d'Asile dans les locaux parisiens ou en intra sur site, on peut relever celles sur les cultures et sociétés (Afghanistan, Caucase ou Afrique sub-saharienne, etc.) ainsi qu'une formation spécifique sur l'accompagnement des enfants en exil.

24, rue Marc Seguin 75 018 Paris
+ Une cinquantaine de centres partout en France.
< <http://www.france-terre-asile.org/> >

GROUPE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN DES IMMIGRÉS (GISTI)

+++++

Le GISTI répond, sur le terrain du droit, aux besoins des immigrés et des associations qui les soutiennent : il publie un grand nombre de textes et offre notamment un service de consultations juridiques.

À retenir

L'association propose des formations sur les droits des personnes étrangères en France, parmi lesquelles « le droit des étrangers en perspective : histoire, politique, société », stage généraliste permettant de mieux cerner les enjeux des débats sur l'immigration et de mieux comprendre les réalités vécues par les immigrés.

3, Villa Marcès 75 011 Paris – Tél. 01 43 14 84 84

< <http://www.gisti.org> >

INFOMIE

+++++

InfoMIE est un centre de ressources et une plate-forme d'acteurs privés et publics (dont une trentaine d'associations), concernés par la prise en charge des mineurs isolés étrangers.

À retenir

Le site web donne accès à une riche documentation, allant des textes de référence à des propositions de films, reportages télévisuels, témoignages, etc.

22, rue Corvisart 75 013 Paris

< <http://infomie.net> >

RÉSEAU DES ACTEURS DE LA DYNAMIQUE DES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES (RADYA)

+++++

Les ateliers sociolinguistiques s'adressent à un public adulte migrant et vivant en France, en quête d'autonomie. Tête de réseau et organisme de

formation, le RADyA propose des outils pédagogiques et méthodologiques et forme les intervenants.

À retenir

Cette association partage des ressources pédagogiques en ligne ; la mise en place de formations-actions est également possible.

Siège : 10-12, rue de la Tombe Issoire 75 014 Paris – Tél. 01 83 89 45 08
< <http://www.aslweb.fr/> >

LOCALEMENT

+++++

Les associations actives à l'échelle locale, qu'on ne saurait toutes citer ici, sont également de bonnes portes d'entrée.

En voici quelques-unes à titre d'exemple :

En Alsace : Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV)
< <http://www.oriv-alsace.org> >

En Seine-Saint-Denis : Profession banlieue
< <http://www.professionbanlieue.org/> >

À Marseille : Approches cultures & territoires (ACT)
< <http://www.approches.fr> >

À Nantes : Centre interculturel de documentation (CID)
< <http://cid-nantes.org> >

PARTIE IV

L'INTERCULTURALITÉ EN PRATIQUE

1. UNE BIBLIOTHÈQUE 100 % INTERCULTURELLE : L'EXEMPLE DE GLOBLIVRES

par Monica Prodon

+++++

2. « L'ODYSSÉE DES LANGUES DU MONDE » : UNE EXPÉRIENCE PLURILINGUE ET PARTICIPATIVE

par Coralie Laurent

+++++

3. LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LES MÉDIATHÈQUES DE PLAINE COMMUNE, UNE APPROCHE PAR LES LANGUES

par Marion Giuliani

+++++

4. QUELLE POSTURE PROFESSIONNELLE EN SITUATION INTERCULTURELLE ?

par Ariella Rothberg

+++++

1

*par
Monica Prodon*

UNE BIBLIOTHÈQUE 100 % INTERCULTURELLE : L'EXEMPLE DE GLOBLIVRES

Institution pionnière dans son domaine en Suisse, la bibliothèque interculturelle Globlivres a été créée en 1988 par un groupe d'amies, à Renens, ancienne banlieue industrielle de Lausanne, qui parmi ses 21 000 habitants, compte plus de 50 % d'étrangers d'une centaine de nationalités.

Elle est née pour répondre à nos propres besoins. Issues de diverses cultures, nous souhaitions trouver de la lecture dans notre langue maternelle pour la transmettre à nos enfants. Cette initiative rejoignait le besoin de certaines enseignantes de la région, comptant une grande proportion d'enfants étrangers dans leur classe, de se rapprocher des familles des élèves en mettant à disposition des livres dans leur langue d'origine.

Après avoir fait le tour de diverses bibliothèques à la recherche d'un espace pour accueillir l'idée, et ayant constaté que l'intérêt des responsables n'y était pas, nous avons réalisé de nombreuses démarches : prise de contact avec les associations de migrants pour les inclure dans le projet et prise de contact avec les autorités pour obtenir des fonds, afin d'ouvrir un lieu spécifiquement interculturel, limité aux enfants dans un premier temps.

Les buts énoncés étaient :

- d'offrir de la lecture dans la langue maternelle des habitants de la région ;
- de construire un pont entre la culture d'origine et la culture d'accueil ;
- de proposer un lieu de rencontre à des personnes d'origines diverses, un espace convivial où chaque immigré peut retrouver, dans les témoignages de sa culture, les repères qui confortent son identité.

34 000 DOCUMENTS DANS 282 LANGUES

+++++

QUELS CHOIX EN MATIÈRE DE COLLECTIONS ?

Le fonds de livres s'est développé en fonction des flux migratoires et de la demande des usagers : enfants, jeunes ou adultes, et des enseignants. Au départ, nous avons consulté les statistiques scolaires, afin de savoir quelles langues étaient parlées par les élèves du canton : l'italien et l'espagnol étaient majoritaires. Cependant, peu après l'ouverture, nous avons constaté que les enfants portugais et turcs, de migration plus récente, étaient les plus assidus. Cette situation nous a montré que notre offre était surtout essentielle pour les nouveaux arrivants. Depuis, l'observation de la réalité quotidienne et l'analyse de nos propres statistiques concernant le prêt et la fréquentation nous guident dans la politique à suivre.

L'importance en nombre de livres dans nos rayons dépend aussi de leur disponibilité sur le marché éditorial. C'est pourquoi, pour certaines langues, nous proposons plus de 1 000 titres alors que pour d'autres nous n'en avons qu'un seul. Parmi les 282 langues représentées, 25 d'entre elles ont des rayons plus fournis que les autres. Les ouvrages dans les autres langues sont regroupés dans une grande section au cœur du local. Ce rayon est primordial lorsqu'un locuteur de l'une de ces langues arrive à la bibliothèque, car il marque la reconnaissance symbolique de son identité ; pour les autres, cela constitue une source d'information sur la diversité et les caractéristiques des langues écrites.

Dans nos rayons on trouve : des romans écrits dans la langue d'origine, des traductions de la littérature mondiale, des contes, des comptines et des berceuses, des BDs, des albums illustrés, des documentaires (surtout d'histoire, de cuisine et de puériculture), des dictionnaires, du matériel pour l'apprentissage des langues, principalement du français ; des manuels de grammaire, des livres bilingues, et des livres multimédia. Aux lecteurs francophones nous proposons une collection de contes du monde entier, des romans traduits d'auteurs d'ailleurs et des documents de référence sur les langues et les écritures, les fêtes, les jeux et les traditions culturelles et religieuses.

Dans l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes, notamment en ce qui concerne les domaines scientifiques, et en sachant que les ouvrages classiques sont disponibles dans les BU, nous privilégions la littérature récréative en ayant soin d'équilibrer les genres littéraires. Nous nous efforçons d'actualiser notre fonds constamment pour permettre à nos lecteurs de se maintenir au courant de l'évolution de la langue et de la société d'origine.

Après avoir beaucoup hésité, au début, à proposer des livres en français pour enfants, c'est aujourd'hui notre rayon le plus important en quantité d'ouvrages car il offre l'occasion de passer de la langue d'origine à la langue d'accueil dans un même lieu et de manière naturelle. Le français est aussi la langue commune à tous nos lecteurs.

UNE BIBLIOTHÉCONOMIE PARTICIPATIVE

Les sources d'acquisition sont multiples : les librairies en langues étrangères en Suisse, en France et en Allemagne ; des lecteurs partant en vacances chez eux, à l'étranger, nous ramènent des livres, et parfois leur famille ou des amis restés sur place nous servent de relais. Depuis 1990, nous nous rendons régulièrement aux foires internationales du livre à Francfort et Bologne afin d'établir des contacts directs avec des éditeurs de différentes parties du monde. Aujourd'hui, Internet nous permet d'acquérir des documents auprès de certains diffuseurs directement dans les pays d'origine.

Nous avons grandi parallèlement à l'évolution technologique. Ainsi, nous sommes passés des fiches écrites à la machine à écrire à un fichier élaboré sur mesure par un informaticien répondant à nos besoins de catalogage de documents en différentes langues, pour finir par adopter un logiciel financièrement abordable nous permettant la gestion du prêt. Le catalogue, accessible depuis notre site web¹, présente l'avantage d'une sélection rapide de toutes les ressources, répertoriées par langue, et accepte aussi les graphies de différents systèmes d'écriture (28 systèmes d'écriture sont représentés dans nos fonds).

1. < <http://www.globlivres.ch/fr/> >.

La bibliothèque s'est développée grâce à la coopération avec des lecteurs, participation déterminante pour la constitution du fonds comme pour les contacts avec leur communauté. Ils sont sollicités pour le choix des ouvrages à acquérir, pour faire la description du contenu et, par la suite, la transcription en alphabet latin des noms des auteurs, des titres, et d'autres informations nécessaires pour le catalogage. Plusieurs d'entre eux sont devenus membres de l'équipe de Globlivres, d'autres sont restés des collaborateurs ponctuels.

RENCONTRES, ÉCHANGES ET RECONNAISSANCE DES DIFFÉRENTES CULTURES

+++++

PENSER L'ACCESSIBILITÉ SOUS TOUTES SES FORMES

Au cours des deux premières décennies de son existence, la bibliothèque a dû déménager à trois reprises pour disposer à chaque fois de locaux adaptés à la croissance de ses activités.

Nous avons toujours tenu à être au centre de la ville, de plain-pied, bien visibles depuis l'extérieur afin de faciliter l'accès pour tous. La bibliothèque est ouverte à tous, du lundi au samedi midi, les frais d'inscription sont de 1 franc suisse² (CHF). Aucun document d'identité n'est sollicité lors de l'inscription et le prêt est gratuit, ce qui rend notre offre accessible pour tous.

Nous comptons environ 15 000 lecteurs inscrits au total depuis le début ; environ 700 nouveaux s'inscrivent chaque année pour un total d'actifs d'environ 1 400 par an. En moyenne, 21 000 titres sont prêtés annuellement. Nos lecteurs sont de langues premières très diverses : nous avons senti l'impact des flux migratoires tout au long de l'histoire de Globlivres. Ainsi, au début, le portugais et le turc étaient très demandés, ensuite l'albanais et le serbo-croate, puis le tamoul ; aujourd'hui ce sont essentiellement le tigrigna (langue officielle de l'Érythrée), l'arabe et le persan.

2. Soit 0,95 centime d'euro (mars 2017).

Nous prenons le temps d'écouter et de discuter avec nos lecteurs, de connaître leurs besoins afin de pouvoir les satisfaire au plus près. Chacun a une histoire, un parcours à raconter, des savoirs à nous transmettre. Ces expériences nous permettent de conseiller d'autres personnes à notre tour. Les lecteurs nous manifestent souvent le plaisir qu'ils ont de venir à la bibliothèque et disent se sentir « comme à la maison ». Nombreux sont ceux qui, ayant fréquenté la bibliothèque lorsqu'ils étaient enfants, reviennent aujourd'hui avec leurs propres enfants.

CONCERNER LES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS ET GÉNÉRATIONS : EXPOSITIONS, ATELIERS...

Les usagers sont la source d'inspiration la plus importante pour la mise sur pied des activités et manifestations. Les thèmes choisis pour les expositions ont un caractère universel comme la cuisine (*Saveurs du monde*) ou encore l'apprentissage de la lecture (*Apprendre à lire autour du monde*) ; ils permettent la participation de toutes les cultures en montrant les particularités de chacune. Ce sont des animations qui intéressent des personnes de tous âges et de toutes origines, favorisant l'échange non seulement entre migrants et autochtones, mais aussi entre migrants de partout et toutes générations confondues.

Parmi nos activités régulières, nous comptons des ateliers de pratique de la conversation en français pour adultes, des permanences d'écrivaine publique, un cercle de lecture pour des personnes qui souhaitent découvrir des lectures faciles, des dépôts de livres et livres-audio en maisons de retraite. Pour les enfants, nous proposons en particulier :

- « Né pour lire », une animation qui veut promouvoir la lecture par la familiarisation avec le livre dès le plus jeune âge, destinée aux enfants de 0 à 5 ans avec leurs parents ou accompagnants. Elle se déroule au rythme de comptines et jeux de doigts, d'une lecture d'une histoire à haute voix, d'un moment pour lire en individuel à son enfant et des rondes auxquelles tout le monde est encouragé à participer dans sa langue maternelle. C'est un moment de vrai partage de sons et de traditions pour les enfants et les adultes ;

- des animations à l'intention des classes : depuis 2002, nous proposons une animation pour les élèves de 6 à 16 ans. Elle comprend un dialogue, un moment ludique, un atelier de calligraphie (arabe, chinoise ou tamoule) et enfin, une promenade à travers la bibliothèque pour passer en revue les langues présentes. À l'aide de divers supports comme un globe terrestre, des cartes géographiques avec la répartition des langues et systèmes d'écriture dans le monde, un film montrant 7 écritures en gros plan, des jeux « maison », divers alphabets et abécédaires et des documents dans les langues maternelles des participants, nous tentons de sensibiliser les élèves à l'unité et à la diversité du monde qui se reflètent aussi un peu dans leur classe.

Nous constatons, après chaque animation, que de nombreux enfants reviennent assez rapidement à Globlivres accompagnés de leurs parents, de cousins ou de voisins. Ces animations constituent notre meilleur moyen « publicitaire ».

DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION

+++++

PROFESSIONNALISER SANS RENONCER AU BÉNÉVOLAT

Pendant 10 ans, le travail a été accompli de manière entièrement bénévole. En 1998, une responsable a été engagée à 50 % et aujourd'hui 4 salariées se répartissent un taux de travail correspondant à un 145 %.

En 2016, l'équipe réunit une quinzaine de personnes bénévoles migrantes et suisses. 13 langues, y sont représentées. Actives pour le prêt et les différentes tâches de la bibliothèque y compris les animations organisées, les personnes qui dépassent un engagement de 16 heures mensuelles perçoivent une indemnisation. À toutes on offre la possibilité de suivre une formation de base pour travailler en bibliothèque et des formations continues dispensées par la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP).

Régulièrement, nous intégrons dans l'équipe des stagiaires en insertion ou réinsertion professionnelle. Ils nous sont adressés par les services sociaux

du canton ; issus de la migration, ils nous apportent leurs compétences spécifiques en langues, précieuses pour nous, et nous leur offrons un cadre, un lien social et une ouverture vers des nouvelles perspectives.

COOPÉRER

Afin de créer Globlivres, ses initiatrices ont fondé Livres sans frontières, une association à but non lucratif qui a pour vocation de promouvoir la lecture dans la population allophone. À ce jour, l'association, qui compte environ 150 membres, continue d'assurer la gestion de la bibliothèque et surtout la recherche de fonds nécessaires à sa survie³.

Livres sans frontières est active au sein de l'organisation faîtière *Interbiblio*⁴ réunissant les 20 bibliothèques interculturelles suisses auxquelles elle a servi de modèle et dont elle est membre fondateur. *Interbiblio* sert de lien à toutes ces bibliothèques disséminées sur tout le territoire suisse, dans les quatre régions linguistiques. Chacune a un fonctionnement indépendant et offre des services différents en tenant compte de son contexte spécifique. Certaines sont intégrées dans des bibliothèques communales. Chaque année, tous les membres d'*Interbiblio*, avec l'ensemble de leur personnel, sont conviés à une rencontre de formation et d'échange de deux jours organisée par l'organisme faîtier.

Au plan international, des collaborations ont eu lieu avec des bibliothèques en Italie et en France avec les médiathèques Pierre Bayle et Nelson Mandela de Besançon.

La diversité du fonds permet de proposer la location de stocks, par abonnements annuels, de 25, 50 ou 100 documents aux autres bibliothèques qui ressentent le besoin de se diversifier, ou à des institutions comme des prisons, des maisons pour personnes âgées ou des centres d'accueil pour migrants. 32 bibliothèques profitent de cette offre actuellement.

3. Pour fonctionner, Globlivres a besoin chaque année d'environ 3 260 heures de travail bénévole et d'un apport financier de plus de 150 000 francs suisses (CHF), dont 60 % sont fournis depuis quelques années par les subventions publiques. Le reste doit être cherché auprès de fondations et entreprises privées en proposant de nouveaux projets. 60 % de l'apport financier couvrent les prestations, 25 % les frais généraux et 15 % l'achat de livres.

4. < <http://www.interbiblio.ch/fr/> >.

Enfin, Globlivres collabore avec les institutions impliquées dans la formation linguistique, la diffusion de la culture du livre et de la lecture tout comme avec les associations de migrants. Ainsi, nous accueillons l'association Lire et écrire pour des cours d'alphabétisation un soir par semaine. En outre, nous n'hésitons pas à organiser des activités hors les murs afin de faire connaître Globlivres ailleurs et faire découvrir d'autres espaces à nos habitués. Par exemple, depuis trois ans, nous organisons la *Nuit du conte* dans trois endroits différents : au Centre de rencontres communal, à l'école de musique de la Source et à Globlivres, reliant visuellement, par des affiches, le parcours entre ces lieux qui sont proches.

UNE BIBLIOTHÈQUE OUTIL D'INCLUSION SOCIALE

+++++

En considérant Globlivres, institution autant culturelle que sociale, comme complémentaire aux autres bibliothèques, nous avons renoncé à l'accroissement excessif des collections. Pouvoir parler avec chacun et l'écouter, partager ses inquiétudes, apprendre et connaître l'ensemble de l'offre documentaire de la bibliothèque sont notre souci majeur. Nous revendiquons le pragmatisme de notre démarche, qui nous a permis de développer un savoir-faire qui n'était enseigné nulle part, et de l'adapter au contexte mouvant des migrations toujours au plus près des besoins de notre public. Notre travail s'est vu conforté au fil des années par des recherches sociolinguistiques, qui confirment l'influence positive du maintien de la langue première et de sa valorisation institutionnelle sur l'apprentissage de la langue locale, et même sur la réussite scolaire.

Ouvrant la voie à d'autres bibliothèques, Globlivres a créé l'un de ces espaces d'accueil nécessaires dans la société, qui participe à l'intégration par la reconnaissance et la valorisation des langues et cultures, éléments essentiels de l'identité de chacun⁵. En outre, son fonctionnement, qui sollicite la participation active des usagers, contribue à éveiller chez ces derniers un sentiment d'appartenance indispensable à l'inclusion sociale.

5. Francine Rosenbaum, *Les humiliations de l'exil. Les pathologies de la honte chez les enfants migrants*, Paris, Éditions Fabert, 2009 (coll. Psychothérapies créatives).

2

« L'ODYSSÉE DES LANGUES DU MONDE » : UNE EXPÉRIENCE MULTILINGUE ET PARTICIPATIVE

par
Coralie Laurent

Depuis septembre 2015 et encore au moment où s'écrit cette contribution¹, la médiathèque du Bachut (Bibliothèque municipale de Lyon [BmL]) mène une « Odyssée des langues du monde avec les habitants du 8^e ». Ce projet participatif répond à la volonté de valoriser le multiculturalisme caractéristique de l'arrondissement.

DONNER À VOIR ET À ENTENDRE LES LANGUES DES HABITANTS

+++++

C'est la rencontre avec une association qui fut le déclencheur de ce projet. Cette association, Europe & Cies, a pour cœur de mission la valorisation du multilinguisme et du plurilinguisme², en mettant en relation des associations culturelles et linguistiques entre elles. Leur souhait de travailler avec la médiathèque a trouvé un écho chez les bibliothécaires, qui voulaient mettre en place un projet participatif avec les habitants valorisant la diversité culturelle de l'arrondissement. De collaboration ponctuelle, ce qui fut d'abord le « projet langues » est devenu une « Odyssée », impliquant l'ensemble de l'équipe de la médiathèque ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et associatifs locaux.

1. Septembre 2016.

2. Le multilinguisme renvoie à la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social, alors que le plurilinguisme envisage les langues du point de vue de ceux qui les parlent et correspond à l'usage de plusieurs langues par un même individu. Dans des aires géographiques multilingues, certains locuteurs sont monolingues et d'autres plurilingues. Voir : *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, 2007. [En ligne] < http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Guide_niveau3_FR.asp > ; Observatoire européen du plurilinguisme. < <http://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Fondamentaux/charteplurilinguismefrv2.13.pdf> >.

UN ENVIRONNEMENT TERRITORIAL DÉTERMINANT

La médiathèque du Bachut est située dans le 8^e arrondissement de Lyon. Avec ses 81 000 habitants, l'arrondissement est marqué par la présence d'une population en grande précarité et de quatre quartiers prioritaires en Politique de la ville. Lieu d'implantation des populations issues des vagues d'immigration successives, il présente une importante diversité culturelle et linguistique.

CO-CONSTRUIRE AVEC LES HABITANTS...

Il y a, au départ, la question des valeurs portées par la bibliothèque. Construire un projet à travers le prisme des langues est d'abord un moyen pour aborder les questions de multiculturalisme, pour donner à voir – à entendre – dans l'espace public la diversité culturelle dans ce qu'elle apporte de richesses. C'est la volonté de favoriser la rencontre, le dialogue, le fameux « vivre-ensemble ».

Mais la question des langues est aussi une formidable porte d'entrée dans les parcours de vie des habitants. Si toucher les publics éloignés des structures culturelles est un objectif de la médiathèque, s'intéresser à eux dans ce qu'ils sont est un préalable. Ici, nous n'apportons pas un savoir institutionnel ou des outils de formation. Nous partons au contraire de ce que les habitants ont à nous apporter. De là, la relation avec les usagers s'avère profondément modifiée : le dialogue s'instaure, la confiance se construit. Enfin, et il s'agit là davantage d'un objectif de forme, le principe d'actions participatives et menées en partenariat avec les divers acteurs du territoire s'est imposé comme une évidence.

... ET AVEC LES PARTENAIRES

De nombreuses structures et associations socioculturelles maillent le territoire du 8^e arrondissement. Dès le début du projet d'Odyssée des langues, il est apparu incontournable de leur proposer d'y participer, à la fois pour mixer les publics, et pour multiplier les approches en fonction des compétences de chaque structure. Ont été associés au projet à divers niveaux, outre Europe & Cies, les deux maisons des jeunes et de la culture (MJC), les quatre centres sociaux, des lieux d'accueil des parents des écoles, des

centres de loisirs, Forum réfugiés³, Art & développement, des théâtres, et en interne le Pôle mobile de la BmL.

Le temps long – 2 ans – doit permettre à la fois de rencontrer et d'associer sur ce projet les différents partenaires et de tisser une relation de confiance avec les habitants.

Concernant les types d'action, nous avons décidé de ne rien verrouiller sur les formes de participation et de restitution, pour permettre de prendre en compte les compétences et appétences des participants ainsi que les objectifs propres à chaque structure partenaire.

C'est donc un projet qui s'est co-construit au fur et à mesure de sa réalisation.

COMBINER ACTIONS DE FOND ET ÉVÉNEMENTIEL : CONTES MULTILINGUES, NUIT POLYGLOTTE...

+++++

L'ARBRE-DES-LANGUES : UN FIL ROUGE

Après le lancement du partenariat avec Europe & Cies, en septembre 2015, par le biais d'une exposition et d'une soirée de rencontre autour des langues du monde, nous avons véritablement démarré le programme d'Odysée des langues en février 2016, avec la pose d'un « arbre-des-langues » dans le hall de la médiathèque. Fil rouge des actions du premier semestre, ce magnifique bouleau prêté par le service des espaces verts a reçu pendant cinq mois des feuilles accrochées par les usagers, sur lesquelles ils étaient invités à écrire un mot, une phrase, un poème, un proverbe... en langue étrangère et en français.

Parallèlement, le premier temps fort a été fixé au 27 mai 2016 : une « Nuit polyglotte ». Le but était de restituer les actions menées au cours du semestre, et de faire participer les habitants lors de cette soirée festive et multilingue, selon leurs envies.

3. Voir la contribution de Stéphanie Alexandre et Lucie Daudin : « Identifier des associations ressources », p. 117.

L'arbre-des-langues a donc tenu lieu, non seulement de fil rouge, mais aussi de moyen pour « recruter » des habitants volontaires pour participer à la Nuit polyglotte.

Nous avons organisé la collecte des textes destinés à l'arbre-des-langues par le biais d'actions de médiation, tous les samedis après-midi, dans le hall de la médiathèque. L'idée était d'accrocher le public qui entrait, au fil de l'eau, d'abord par un petit jeu brise-glace, puis d'inviter les usagers qui le souhaitent à écrire sur une feuille pour l'arbre. Enfin, pour ceux qui avaient manifesté de l'intérêt pour partager leur langue, nous prenions leur contact pour leur proposer de participer à la Nuit polyglotte. Nous avons ainsi recueilli des mots en 40 langues différentes lors de la première collecte.

Ces temps réguliers ont été la clé pour la recherche de publics, et pour communiquer sur notre action.

COMMENT MOBILISER ?

La communication écrite institutionnelle (plaquettes, affiches) n'est que peu opérante pour ce genre d'action. La distribution de programmes accompagnée d'une présentation orale, l'invitation de vive voix, le bouche-à-oreille ont bien davantage fonctionné. De même, le réseau partenarial a permis de mobiliser des habitants par divers biais : groupes d'apprentissage du français, parents des écoles, associations linguistiques, etc. Afin de faciliter la mobilité des habitants entre les structures et de permettre l'identification du projet Odyssée des langues, un logo ainsi que des visuels ont été créés par une stagiaire venue de l'école Émile Cohl. Le logo a été reproduit sur des badges, largement distribués.

La mobilisation des habitants a donc eu lieu non seulement dans la médiathèque, mais aussi en d'autres lieux de l'arrondissement. Au cours du semestre, la mobilité des collègues de la médiathèque hors-les-murs et l'implication des partenaires ont permis la réalisation d'ateliers de collecte de feuilles multilingues en divers lieux. Certains partenaires ont aussi créé des arbres-des-langues dans leur structure. D'autres arbres verront le jour la saison prochaine. L'arbre fut donc un bon moyen pour enclencher des animations peu gourmandes en temps de préparation, sur

lesquelles différents acteurs ont pu s'engager de manière réactive, en attendant de mener des actions plus construites par la suite.

UNE DIVERSITÉ D'ANIMATIONS MULTILINGUES

Ces premiers mois de construction de l'Odyssée ont aussi été rythmés par d'autres actions, avec l'idée qu'il se passe des choses autour des langues tout au long du projet. Les usagers pouvaient assister ou participer à un seul événement, ou choisir de s'investir davantage et de poursuivre l'aventure. Encore une fois, il ne s'agissait pas de faire peur en proposant d'emblée un engagement sur six mois, mais de permettre à chacun de participer à sa mesure, et petit à petit d'entraîner les personnes les plus motivées à s'inscrire dans la durée de l'événement.

Des parents ont participé en lisant des contes dans leur langue, à trois « temps du conte », devenus multilingue pour l'occasion. Ce furent de beaux moments de partage, plébiscités par le public, et dont les parents participants ont été ravis.

TABLEAU **CONTES MULTILINGUES ET PARTICIPATIFS :
UN EXEMPLE DE FICHE-ACTION**

	Bébé bouquine (0-3 ans)	Malle à histoires (à partir de 4 ans)
Type de programmation	2 séances d'une durée de 30 minutes chacune.	4 séances d'une durée de 40 minutes chacune.
Mobilisation des participants	Parents faisant partie du public régulier de l'animation. Évocation du projet plusieurs mois à l'avance comme élément préparatoire à la mobilisation.	Parents faisant partie du public régulier de l'animation. Personnes rencontrées lors des temps de médiation sous l'arbre-des-langues. Personnes sollicitées en salle jeunesse.

	Bébé bouquine (0-3 ans)	Malle à histoires (à partir de 4 ans)
Choix des textes, comptines et chansons	Les participants ont choisi leurs propres textes et sont venus avec.	Certains participants sont venus avec leurs textes. Pour deux participants, les bibliothécaires ont proposé des albums bilingues du fonds.
Préparation et répétition	Les participants ont répété ensemble le jour J, avant la séance publique. Les bibliothécaires avaient préparé un conducteur d'animation assez large pour pouvoir y insérer toutes les contributions, avec des comptines et des jeux de doigts pour assurer les transitions.	Les participants sont venus répéter individuellement avec les bibliothécaires en amont. L'ensemble des participants ont répété le jour J avant la séance publique à la manière d'un filage.
Langues exprimées	Portugais, anglais, chinois, espagnol, langue des signes française (LSF).	Séances 1 et 2 : yorouba, coréen, chinois, arabe Séances 3 et 4 : anglais, portugais, wolof, chants arabes.
Traduction/compréhension	Les contes et comptines ont été mis en scène et certains ont donné lieu à une petite explication. Au vu de la tranche d'âge, une traduction n'était pas nécessaire.	Lectures à deux voix : soit un bibliothécaire assurait la lecture de la traduction, soit un proche du participant (exemple : la fille de l'une d'entre elles).
Bilan quantitatif	60 personnes touchées et 2 bibliothécaires mobilisées.	55 personnes touchées et 2 bibliothécaires mobilisées.
Bilan qualitatif	Les participants ont pris beaucoup de plaisir une fois le stress surmonté. Le public était captivé, surprenant même les collègues quant à la qualité d'écoute malgré la non-compréhension des langues. Certains ont exprimé le souhait de réitérer cette expérience vécue comme un véritable moment de partage culturel et de promotion d'un pan de leur langue d'origine. Expérience nouvelle et vécue comme formatrice par les bibliothécaires chargées de ces animations.	

Nous avons également accueilli deux groupes d'enfants sur le temps périscolaire, pour un parcours de découverte de la culture et de la langue arabes. Du côté des partenaires, un centre social a organisé avec le Pôle mobile de la BmL une soirée de lectures multilingues autour d'un repas partagé. Quant aux lieux d'accueil parents des écoles, un travail avait été initié autour des recettes de cuisine, écrites et dites en langue originale.

UN PREMIER TEMPS FORT : LA NUIT POLYGLOTTE

Le contenu de la Nuit polyglotte s'est construit au fur et à mesure des rencontres avec les usagers et des échanges avec les partenaires.

Au total, ce furent près de 60 habitants participants (lecteurs, conteurs, musiciens, etc.), et 200 spectateurs venus assister à la soirée. Un réel succès donc pour cette formule, où nous avons combiné interventions d'usagers, de bibliothécaires et de partenaires.

Du côté des usagers : concert et spectacle polyglotte, contes pour les enfants, lectures de textes pour les adultes, présentation de recettes de cuisine, buffet partagé. Du côté des bibliothécaires : ateliers de découverte de la LSF et de l'alphabet arabe, jeux du monde et jeux en ligne. Par les partenaires : outre la scénographie, un atelier de confection de marionnettes et un atelier d'origamis ont complété l'offre en direction du jeune public. Nous avons ainsi choisi de faire un programme qui s'adresse à tous, pour permettre aux familles de venir. Chacun y a trouvé son compte, les parents pouvant écouter ou lire des textes pendant que leurs enfants participent à des jeux. Seul l'horaire tardif a été problématique pour les familles en fin de soirée.

TÂTONNER POUR PARVENIR À FÉDÉRER : UN PROJET D'ÉQUIPE

+++++

DU PARTICIPATIF, OUI, MAIS COMMENT ?

Tout l'enjeu, et la difficulté identifiée dès le début du projet, a été de déterminer le degré de participation, entre la latitude totale laissée aux usagers et le cadrage par les organisateurs. Ne pas donner de consignes paralyse, à l'inverse trop cadrer fait peur ou décourage. Notre idée de départ, laisser le champ libre aux usagers pour l'organisation de la Nuit

polyglotte, a donné lieu à des errements dans la communication auprès du public : « nous allons faire quelque chose mais nous ne savons pas quoi : êtes-vous intéressé ? », pour caricaturer volontairement nos propos ! Les premières séances de médiation ont donc été peu efficaces en termes de mobilisation du public. À partir du moment où nous avons proposé des types d'actions et commencé à prendre les coordonnées des personnes, l'organisation de la Nuit polyglotte a connu un coup d'accélérateur.

Cela rejoint une deuxième difficulté : la fidélisation et la « contractualisation » se révèlent compliquées avec des publics volatiles. Nous avons constaté beaucoup de déperdition entre les publics qui se déclarent intéressés et les publics qui finalement se déplacent. Il ne faut pas hésiter à appeler et à rappeler les personnes, le téléphone et la communication de vive voix restant les modes de contact les plus efficaces. Pour les bibliothécaires, réactivité, souplesse et adaptabilité sont de rigueur !

Je n'évoquerai pas les difficultés inhérentes au travail en partenariat qui sont bien connues : rythmes de travail différents, changements d'interlocuteurs, etc. Le choix du partenaire principal et co-porteur est crucial pour la réussite du projet.

LES RÉUSSITES

Au niveau professionnel, il s'agit d'un vrai projet d'équipe qui a suscité l'adhésion et l'implication de la quasi-totalité du personnel de la médiathèque, tous corps de métiers confondus : bibliothécaires, médiateurs, animateurs numériques, agents techniques... L'Odyssée des langues a permis de développer une cohésion d'équipe et de travailler en transversalité. Les collègues ont exprimé leur fierté d'avoir su organiser un événement comme la Nuit polyglotte.

Si la fidélisation du public s'est avérée compliquée, les retours des usagers ont été, dès le départ, extrêmement positifs. Les temps informels de discussion ont permis de briser certaines barrières. L'image des bibliothécaires, et de la bibliothèque, en a été profondément modifiée. Nous avons de nombreuses fois été remerciés de mettre en valeur les langues, mais aussi de nous intéresser aux personnes qui les parlent. Les habitants se sont sentis valorisés, pris en compte. Alors que nous pensions difficile de franchir la frontière entre la langue parlée et le parcours de vie, nous

avons eu nombre de discussions lors desquelles les usagers se sont livrés de manière extrêmement touchante. Cela nous a amenés à aborder les questions de migration, mais aussi de transmission familiale, de bilinguisme, de cohabitation des cultures au sein d'un même foyer. Autant de pistes à creuser pour la suite du projet.

LES PERSPECTIVES

« L'Odyssée des langues du monde avec les habitants du 8^e » prend de l'ampleur avec l'implication pour 2016-2017 de l'ensemble des partenaires sollicités. La première année a servi de tremplin pour démarrer des actions de promotion des langues et de la diversité. Ce temps a également été mis à profit pour permettre aux différents acteurs du territoire de se positionner. Le projet poursuit donc sa construction, avec décision prise d'une communication commune à tous les partenaires. Le fil rouge sera le montage d'une exposition multisupports de portraits de locuteurs, et l'organisation d'une nouvelle Nuit polyglotte en mai 2017, temps festif de restitution des actions qui auront été menées au cours de l'année. Certaines personnes touchées lors de la première année sont déjà force de proposition pour la programmation culturelle : le pari de l'implication des habitants dans les activités de la médiathèque commence à porter ses fruits. Pour tenir compte des problématiques soulevées lors des échanges avec les habitants, les questions du bilinguisme et de l'apprentissage des langues seront abordées. Comme pour la saison précédente, la fidélisation des usagers autour de ce projet sera assurée par des actions régulières, en direction de tous les publics et en divers lieux. La diversité sera plus que jamais à l'honneur dans le 8^e arrondissement de Lyon !

3

**LA DIVERSITÉ CULTURELLE
DANS LES MÉDIATHÈQUES
DE PLAINE COMMUNE, UNE
APPROCHE PAR LES LANGUES***par
Marion
Giuliani*

Plaine Commune, ex communauté d'agglomération devenue un établissement public territorial au sein de la Métropole du Grand Paris, regroupe les villes d'Aubervilliers, Épinay, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse. Depuis le transfert de la compétence lecture publique à la collectivité en 2005, le projet s'est concrétisé en constructions et rénovations d'équipements, ainsi que dans le développement des services autour de principes forts, portés politiquement : gratuité et adaptation aux besoins de la population.

Sur ce territoire de près de 415 000 habitants, l'indice de développement humain (IDH)² accuse 32 points d'écart par rapport à la Région. Le taux de chômage et le nombre de non diplômés (parmi les plus de 15 ans non scolarisés) sont nettement plus importants qu'en Île-de-France en général : respectivement 37 % et 35.8 % contre moins de 15 % et 18.7 %³.

C'est dans ce contexte que le projet de service de la lecture publique se décline à partir d'une mission principale : « faire des médiathèques des lieux utiles à la population du territoire en contribuant par un service de proximité et de qualité au parcours de chacun dans les domaines de la culture, des loisirs, de l'information, de la formation, de la vie quotidienne et citoyenne », avec pour priorité d'élargir le public des médiathèques « aux habitants qui n'accèdent pas aisément aux lieux de culture ». Cette priorité est le fil rouge de chaque projet d'équipement et en structure toutes les actions.

1. Cette contribution a été rédigée avec la collaboration de Penda Diouf, que je remercie vivement.
2. Données 2008. L'IDH est un indice statistique composite intégrant l'espérance de vie à la naissance, le pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans sortie du système scolaire avec un diplôme et le revenu imposable médian des ménages par unité de consommation. Tous les chiffres sont issus du Contrat de ville de Plaine commune signé en 2015. [En ligne] < http://www.plainecommune.fr/uploads/media/contrat_de_ville.pdf >.
3. Chiffres du recensement Insee 2011. [En ligne] < <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/france-departements.asp?annee=2011#top> >.

134 nationalités différentes se côtoient à Plaine Commune, où 29 % de la population est de nationalité étrangère et 14 % de la population est française par acquisition. L'adaptation des médiathèques aux besoins des publics se traduit nécessairement par une attention particulière portée aux cultures et langues diverses parlées sur le territoire.

INCLURE ET VALORISER TOUS LES PUBLICS

LA RECONNAISSANCE DES LANGUES MATERNELLES

Pour travailler la question des langues pratiquées sur le territoire, le réseau de lecture publique de Plaine Commune a choisi de parler de « langues maternelles » (dites aussi langues premières) plutôt que de « langues étrangères », terme plus excluant et moins universel. Chacun a appris à communiquer dans une langue première, qui est celle de l'enfance, et de l'affectivité. En cela elle est « un facteur majeur d'intégration socioculturelle et d'équilibre psychologique »⁴.

Pour le réseau des médiathèques, reconnaître ces langues maternelles comme légitimes, c'est se donner les moyens d'entrer en contact avec tous les habitants et donc de desservir tous les publics sans discrimination. C'est aussi se décentrer d'une démarche uniquement intégratrice pour rechercher une inclusion plus large et moins hiérarchisée.

Incarnant cet axe de travail, les flyers de communication édités par le réseau pour promouvoir les services offerts par les médiathèques ont été traduits en six langues : l'anglais, l'espagnol, le chinois, l'arabe, le portugais et le tamoul. Le message est simple, identique au flyer en français : les médiathèques sont gratuites et ouvertes à tous, on y trouve des livres, CD, DVD et magazines ainsi qu'une offre de ressources numériques.

Les enjeux de cette communication sont à la fois de l'ordre du pratique (entrer en contact, donner de l'information) et du symbolique (l'usage ou le non-usage du français ne conditionne pas la réception du message).

4. Vassiliki Pantazi, « La valorisation de la langue maternelle des élèves issus de l'immigration en classe de langues vivantes », in *Actes du colloque 2008, année européenne du dialogue interculturel : communiquer avec les langues-cultures*, université de Thessalonique, pp. 400-401. [En ligne] < <http://www.frl.auth.gr/sites/congres/Interventions/FR/pantazi.pdf> >.

La relation proposée n'est pas d'emblée celle de l'apprentissage ou de l'accompagnement, sans pour autant que ces possibilités soient exclues, mais évite d'assigner le locuteur d'une autre langue que le français à cette unique posture d'apprenant.

VISUEL FLYER DE COMMUNICATION EN TAMOUL (RECTO/VERSO)



UN DIAGNOSTIC RÉCENT DES FONDs EN VERSION ORIGINALE ET DES ACTIONS ASSOCIÉES

Un groupe de travail piloté par Penda Diouf, responsable de la médiathèque Ulysse à Saint-Denis, a établi en 2016 un état des lieux complet des collections proposées dans les médiathèques en langues autres que le français, ainsi que des animations destinées à valoriser ces collections et à faire connaître des cultures différentes à tous les habitants. Adossé aux données statistiques sur le territoire, cet état des lieux prend également en compte les langues enseignées dans le secondaire dans chaque ville et

analyse les usages des collections par les publics. Assorti de préconisations, ce diagnostic a pour vocation d'irriguer les projets d'équipement de façon transversale et d'orienter les choix de documents, d'actions et de services, de partenariats, voire de formations.

Depuis plusieurs années, les médiathèques de Plaine Commune proposent dans certains établissements du réseau, de manière assez classique, des fonds pour adultes en langues européennes (principalement en anglais et espagnol), en veillant à ce que chaque fonds soit suffisamment fourni pour permettre un vrai choix à l'utilisateur. Des livres pour enfants dans un vaste panel de langues sont quant à eux présents dans l'ensemble des médiathèques.

De plus, trois fonds dans des langues parlées sur le territoire ont été constitués, en turc, tamoul et chinois (mandarin). Ces fonds ont été mis à disposition du public dans des équipements proches de communautés importantes (respectivement à Pierrefitte, La Courneuve et Aubervilliers), pour plus de visibilité et éviter le saupoudrage des documents sur tout le réseau. Cet aspect pratique se double d'une fonction symbolique dans la mesure où un fonds identifié valorise de fait la culture qui s'y trouve associée et ouvre de nombreuses possibilités d'actions et d'animations (voir *infra*).

L'état des lieux a permis de constater que le taux de rotation de ces fonds est plus important que celui des fonds liés à une pratique scolaire (allemand, espagnol ou italien) et qu'ils bénéficient manifestement de leur bonne visibilité. L'offre y est en outre plus diversifiée (albums, livres pratiques : cuisine, santé, éducation etc.) que dans le cas des langues « scolaires » davantage représentées par les romans et études classiques. Les pratiques d'emprunt ne se cantonnent donc pas aux méthodes de FLE et autres supports d'apprentissage du français mais reflètent bien un usage multiple et familial des fonds proposés.

RENDRE POSSIBLES LES RENCONTRES

+++++

DES PROPOSITIONS POUR FACILITER L'INSERTION ET LES ÉCHANGES

Pour autant, les médiathèques de Plaine Commune s'emploient bien à jouer leur rôle de facilitateur et d'aide à l'insertion. Elles proposent par exemple très régulièrement, outre des ateliers informatiques « techniques » permettant d'acquérir les prérequis à une recherche d'emploi ou de formation (initiation aux périphériques, création d'une boîte mail, d'un identifiant, téléchargement d'une pièce jointe, etc.), des ateliers de conversation pour l'animation desquels le personnel volontaire a été formé à l'écoute et la reformulation.

Conçus et présentés comme des moments de convivialité, ces ateliers ne sont pas des cours de français mais offrent l'occasion de pratiquer une langue française quotidienne, parlée, dans un cadre aussi bienveillant et ludique que possible. Ces « conversations » animées par les bibliothécaires suscitent rencontres et échanges entre les participants : pour certains d'entre eux, isolés parce que peu familiers de l'environnement et des codes et moins entourés que d'autres par une communauté, familiale ou autre, pratiquer la langue dans le cadre des ateliers aide à acquérir quelques clés, une meilleure connaissance des lieux, des usages, des circulations. Il s'agit de progresser en français autant que de créer du lien avec l'autre, quels que soient sa langue maternelle et son parcours.

À Saint-Denis, la médiathèque Ulysse propose ces ateliers aux adhérentes de l'Association des Femmes du Franc-Moisin depuis plusieurs années. Longtemps hebdomadaires, les séances sont aujourd'hui mensuelles et développent d'autres contenus plus élaborés. La progression en français des participantes, autorisée par la régularité des séances et la permanence du groupe captif, peut ici s'évaluer. Sur d'autres formats au public non captif, la volatilité des usagers ne le permet pas nécessairement, mais le bénéfice en termes relationnels semble acquis.

Les médiathèques sont par ailleurs partenaires des opérateurs ASL, associations et formateurs qui accompagnent dans leur parcours les primo-arrivants ayant signé avec l'État un Contrat d'intégration républicaine

(CIR)⁵. Ce partenariat prend des formes diverses, de l'accueil de groupe en médiathèque à la formation de formateur sur les outils de FLE proposés sur la plate-forme numérique des médiathèques (médi@TIC), ou encore la mise à disposition de locaux pour des ASL.

Il appartient aux partenaires d'évaluer les capacités linguistiques des participants dans le cadre du CIR. Aux bibliothécaires d'évaluer leur propre action : coordination des acteurs, visibilité et mise à disposition des ressources, accompagnement sur les outils.

CRÉER DES PASSERELLES : L'EXEMPLE DE « LIRE ÉCOUTER VOIR »

Plus difficile à évaluer mais au cœur de la démarche des médiathèques : la création de passerelles, de moments ou de liens parfois ténus mais fondamentaux pour que le vivre ensemble que chaque acteur de la société appelle de ses vœux s'incarne réellement. Non seulement valoriser les langues maternelles facilite l'apprentissage du français, et donc l'insertion, mais au-delà du bénéfice linguistique, c'est inviter chacun à partager, à « communiquer et se sentir fier de ses bagages culturels »⁶ et à découvrir d'autres modes de vie et cultures sous un angle autre que celui de la confrontation. Ce principe fait consensus dans la communauté éducative depuis des années et sous-tend le travail des médiathèques de Plaine Commune en direction des publics allophones et francophones.

Valoriser une langue, une culture, voire une communauté, sans léser les autres (langues, cultures, communautés) peut s'avérer en effet complexe, à Plaine Commune comme ailleurs. Là où tant de populations d'origines diverses cohabitent, comment favoriser une rencontre véritable sans se voir reprocher des stratégies communautaristes ?

C'est tout l'enjeu de tout ce qui est entrepris à Plaine Commune autour des langues maternelles et des cultures du territoire, valorisées notamment *via* les trois fonds en langues chinoise, tamoule et turque.

5. Voir la contribution d'Alexandra Filhon : « Langues et politiques publiques : le paysage français », p. 38.

6. Vassiliki Pantazi, *op. cit.*, p. 401.

Chacun de ces fonds a donné lieu à un lancement public sous forme d'inauguration festive, couplée à la publication d'un catalogue bilingue et d'un ensemble d'articles et de portraits réunis sous le titre « *Lire Écouter Voir, le monde dans les médiathèques de Plaine Commune* ».

La finalité est double. La première partie fournit aux usagers un outil de repérage des documents proposés, empruntables, et qui compense le fait que le catalogue en ligne ne permet pas à ce jour de publier des notices autres que translittérées (transposées dans l'alphabet latin). La seconde partie, intitulée « Regards » permet de broser un tableau vivant et divers des pays ou régions d'origine (Turquie, Wenzhou en Chine, Tamil Nadu en Inde du Sud, Sri Lanka), ainsi que des habitants (artistes, commerçants, militants etc.)⁷. « [Pour] que chacun, qu'il lise ou non le turc, puisse mieux faire connaissance avec cette culture, qui est peut-être celle de son voisin de palier », comme le précise l'édito de la première de ces publications. Car connaître quelques éléments de l'histoire ou du folklore du pays en question ne suffit pas à imaginer les parcours des émigrés jusqu'en France, ni les ressorts de leur motivation, les ressources qu'ils mettent en œuvre ou la réalité de leur vie quotidienne.

Pour élaborer ces catalogues bilingues et traduire les articles et notices, les médiathèques ont eu recours à de multiples « passeurs », qu'il s'agisse de traducteurs professionnels, d'étudiants, ou bien encore de bibliothécaires du réseau, ressources internes précieuses quand elles existent.

Les publications *Lire Écouter Voir*, pensées comme des outils de médiation des fonds, ont donc été présentées au public en même temps que les médiathèques proposaient des programmes variés et festifs d'actions culturelles dont l'ambition était de permettre la participation de tous et, toujours, la découverte de l'autre. Le rôle des partenaires est majeur dans la construction de ces programmations, pour travailler au plus près de la réalité d'un quartier et insérer la médiathèque dans une vie culturelle et sociale porteuse de sens. Par exemple, les animations pour fêter le Nouvel an chinois par la médiathèque André Breton d'Aubervilliers sont organisées chaque année en concertation et en complémentarité avec la programmation commune du service municipal de démocratie locale, des

7. Ces articles et portraits ont été écrits par Mustapha Harzoune et Samia Messaoudi.

associations et acteurs locaux et des initiatives des habitants. Pour valoriser sans assigner, il faut que chaque partenaire impliqué trouve de quoi nourrir sa propre action, dans une logique commune. Il est donc important de définir avec les partenaires les objectifs partagés pour chaque animation co-construite.

ADAPTER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

+++++

DES MATINÉES DE SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTES CULTURES

En complément de ce dispositif de médiation des collections, le personnel des médiathèques a bénéficié de matinées de formation au cours desquelles leur ont été présentés des éléments de connaissance et de compréhension des potentiels usagers d'origine chinoise, turque et tamoule, de leurs itinéraires et de leurs besoins. En 2012, lors d'une matinée consacrée à la communauté chinoise d'Île-de-France, Richard Beraha⁸ a ainsi donné aux bibliothécaires de Plaine Commune des clefs de connaissance et de compréhension de cette communauté, allant des ressorts de l'immigration aux logiques d'intégration et de réussite.

Le but ici n'est pas d'adopter une posture professionnelle différente vis-à-vis de ce public mais bien au contraire de se doter des bons outils pour rester professionnel face à des codes comportementaux éventuellement différents (par exemple : regarder ou ne pas regarder dans les yeux en disant bonjour...).

S'ADAPTER AUX USAGES ET RÉALITÉS ÉDITORIALES

Proposer des fonds adaptés implique d'avoir une politique d'acquisition à l'épreuve des usages et des réalités éditoriales.

À Plaine Commune, les langues enseignées et présentes dans les collections dans des niveaux accessibles et adaptés (des éditions bilingues souvent) sont bien utilisées par les usagers.

8. Directeur de publication, avec notamment Liwen Dong, de l'ouvrage collectif *La Chine à Paris : enquête au cœur d'un monde méconnu*, Paris, R. Laffont, 2012 (coll. Le monde comme il va).

A contrario, des langues parlées sur le territoire et disponibles dans les médiathèques ne sont pas forcément un gage de succès pour ces fonds. À cela plusieurs explications possibles : l'usage parlé diffère trop de l'usage de l'écrit (c'est le cas de l'arabe notamment, dialectal dans sa pratique courante, littéraire dans l'édition) ; ou alors les documents ne sont peut-être pas assez attractifs (disparates ou obsolètes).

Le conseil des librairies spécialisées est primordial pour les réassorts de fonds comme les constitutions *ex nihilo*. Concernant ces dernières, une première analyse des pratiques d'emprunt après quelques mois peut conduire à des réajustements. Les collections en chinois pour les adultes ont ainsi été retravaillées pour proposer davantage de livres sur l'éducation, la santé, la cuisine et l'apprentissage du français, et moins de littérature classique, traduite ou non. Les enfants fréquentant la médiathèque André Breton, pour la plupart nés en France et scolarisés, parlant français, apprennent le chinois le mercredi ou le dimanche et utilisent donc pleinement les collections en mandarin pour leur apprentissage et aussi, sans doute pour les plus petits, pour lire avec leurs parents dans leur langue maternelle.

Le pragmatisme dans la prise en compte de la demande et des besoins des usagers doit aussi se plier aux réalités de l'offre éditoriale. Le diagnostic des langues parlées et enseignées sur un territoire doit nécessairement se doubler d'un diagnostic de la production éditoriale, mais surtout de la réalité des pratiques de lecture⁹. Les fonds turc et chinois proposent par exemple de la littérature traduite (l'incontournable *Harry Potter*, *Bridget Jones* ou dans un registre plus classique, *L'amant*), ce qui n'existe pas en tamoul. À l'inverse, l'astrologie ou les romans sentimentaux, prisés du public et présents dans la production tamoule, le sont dans les collections, comme sont représentés les romans de cape et d'épée dont le public d'origine chinoise est amateur.

9. Et éventuellement de la présence de bibliothécaires ressources dans les équipes.

D'AUTRES FORMATS POUR LES CULTURES ORALES

Les documents en langues africaines quant à eux trouveraient certainement leur public, mais essentiellement orales, ces langues sont peu présentes dans l'édition, bien que certaines soient depuis peu disponibles chez des éditeurs français (le label Céytu, créé par Zulma et Mémoire d'encrier, propose des titres francophones traduits en wolof).

La valorisation de ces cultures orales, forcément peu incarnées dans l'écrit, est un des axes que vont développer les médiathèques de Plaine Commune, toujours dans la même démarche d'élargissement des publics et avec le souci de tous les desservir sans discrimination.

Le festival de contes proposé sur l'ensemble du réseau depuis plusieurs années en est déjà le vecteur privilégié. La programmation de contes bilingues en français et autres langues sera prochainement l'occasion de découvrir une langue parlée, vivante et animée, tant pour les locuteurs natifs que pour leurs enfants ou pour tout public curieux de l'autre.

4

QUELLE POSTURE PROFESSIONNELLE EN SITUATION INTERCULTURELLE ?

par
Ariella
Rothberg

« Un groupe de personne entre dans la salle, pour l'inscription d'un enfant à la bibliothèque. Je les reconnais, c'est une famille comorienne, qui vient au complet. Je ne peux les recevoir de suite, il y a du monde, ils doivent donc attendre. Très vite, ils s'installent de façon relativement bruyante, se mettent à leur aise, enlèvent leurs chaussures, s'allongent sur les chaises, parlant très fort. J'étais d'autant plus perturbé que les autres collègues faisaient entre eux des réflexions sur leur sans-gêne apparent et m'ont demandé d'intervenir ».

Cette situation rapportée et retravaillée dans le cadre d'une formation, n'est pas exceptionnelle. De nombreux bibliothécaires pourront sans doute s'y reconnaître. Elle est représentative de situations courantes vécues par les professionnels dans tous milieux de travail où le comportement de publics issus d'autres cultures interroge et parfois déstabilise. Une entrée pourrait être de dire « *Ces gens sont mal élevés. On ne leur a rien appris dans leur pays ?* », émettant ici un jugement de valeur sur le plan éducatif et effectuant une généralisation de l'ordre de la culture. Une autre entrée pourrait tenter de se questionner sur les différences entre les codes de communication des deux pays, sur ce que cela peut induire comme malentendus et tenter de poser des hypothèses explicatives.

INTERCULTURALITÉ : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE ?

Quelle que soit la position adoptée, la situation est d'autant plus complexe pour les bibliothèques qu'elles ont la particularité de représenter un des seuls espaces publics accessibles et ouverts à tous, avec pour conséquence un éventail de publics infini. La tâche est donc immense pour les professionnels et exige la possession d'un certain nombre d'outils, afin de pouvoir repérer la multiplicité des facteurs qui interfèrent dans la rencontre interculturelle, et les intégrer dans leur pratique. Une étude, datant de 2011, avance le fait que les bibliothèques ont beaucoup de mal

à intégrer dans leurs réflexions et leurs pratiques la diversité de notre société, et qu'elles « *restent encore fidèles au “modèle” républicain d'intégration* »¹. Si cette diversité culturelle des publics est encore difficilement pensée, voire même parfois carrément impensée² par l'institution, à quels modèles ou conceptions vont se référer les professionnels pour répondre à leurs missions ? La réponse n'est pas simple : chaque individu se forge ses propres opinions, plus ou moins en accord avec la conception qui domine dans sa société d'appartenance et/ou son milieu professionnel, ce qui influencera ses engagements et ses conduites. Or, dans un contexte où les orientations ne sont pas suffisamment définies ou explicitées, il ne peut que fonctionner selon son « équation personnelle », conduisant à l'adoption de postures très hétérogènes.

On ne peut séparer ces interrogations, au sujet des bibliothèques françaises, du cadre général dans lequel elles s'inscrivent. Dans le contexte actuel de mondialisation et de crise de l'UE, le thème de la diversité culturelle est plus que jamais d'actualité, d'autant plus avec l'arrivée massive de migrants provenant de différentes zones de conflits. Mais si l'on s'extrait de l'actualité récente en portant un regard plus analytique sur nos sociétés européennes, l'on constate que partout, même si c'est à des degrés divers, se pose la question de la cohabitation de groupes culturels différents sur un même territoire. Quelle qu'en soit l'origine (économique, politique, etc.), les différentes vagues migratoires venues progressivement d'horizons de plus en plus vastes ont amené nos sociétés à devenir ce qu'elles sont aujourd'hui, des sociétés pluriculturelles, pluriethniques, multiculturelles, les mots ne manquent pas pour les définir, qui correspondent à diverses conceptions sociopolitiques de la gestion de la diversité au sein d'une même société. Nous en retiendrons les deux principales, que l'on présente souvent comme opposées : « l'intégration à la française » qui vise à fondre les différences dans le creuset de la République, et le multiculturalisme à l'anglo-saxonne, qui prône la coexistence

1. Florence Salanouve, *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives*, Mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christophe Catanese : Villeurbanne, Enssib, 2011. [En ligne] < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49226-diversite-culturelle-en-bibliotheques-publiques-enjeux-impenses-perspectives.pdf> >.
2. *Op. cit.*

de communautés culturelles différentes – avec la liberté pour chacune de maintenir sa culture. Selon cette conception, les individus et la société s'enrichissent de la diversité des cultures en son sein. C'est en cela que se situe la différence d'avec la conception française, qui ne reconnaît pas les minorités, en s'appuyant sur le principe de l'égalité de tous devant la loi et se réfère plutôt au modèle d'interculturalité, qui vise davantage l'interaction et le dialogue entre les cultures.

Mais il y a parfois loin du modèle à la mise en pratique. La notion d'interculturalité dans notre pays est récente, elle est apparue dans les recherches en France dans les années 1970-1980. « *Avant de s'imposer comme sujet de réflexion et de recherche, c'est sur le terrain que l'interculturel a émergé comme problème* »³ et c'est donc essentiellement en tant que « problème » que cette notion a été considérée, tout d'abord en lien avec l'immigration, à l'école, puis dans les domaines de la santé et du social. Dans l'entreprise ensuite, avec la généralisation des échanges internationaux et les questions inhérentes à la construction européenne. Aujourd'hui, quelque 40 ans après, nous sommes face à une véritable contradiction de notre société, où la prise en compte du « multiculturalisme », de la « diversité culturelle », du « dialogue interculturel » et enfin de la nécessité de travailler sur le « vivre ensemble » s'est imposée progressivement dans le discours public, accompagnée de l'idée que l'interculturalité était en train de devenir une démarche normale sinon courante. Or, dans tous les secteurs de la vie sociale où elle devrait réellement s'imposer, la difficulté est grande, encore aujourd'hui, de sa réelle prise en compte par les institutions publiques ou privées.

SITUATIONS VÉCUES

+++++

Les bibliothèques françaises ne sont ainsi pas à l'écart de cette problématique, et vastes sont les zones de rencontre qui, dans une profession comme celle-ci, peuvent être « sensibles » (au sens de Margalit Cohen-Emerique)⁴,

3. Jacques Demorgon et Edmond-Marc Lipiansky, *Guide de l'interculturel en formation*, Paris, Retz, 1999 (coll. Au cœur de la formation).

4. Margalit Cohen-Emerique, *Pour une approche interculturelle en travail social : théories et pratiques*, 2^e éd., Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2015 (coll. Politiques et interventions sociales).

voire constituer des obstacles à la relation/action avec le public. On peut citer tout ce qui touche à la communication, puisque c'est l'outil principal avec lequel travaillent les professionnels dans tous les domaines, et *a fortiori* plus encore les bibliothécaires, du fait de la durée souvent relativement courte de leur contact avec leurs publics : communication verbale et non verbale, le thème est vaste avec en place d'honneur les codes de politesse (langages, regards, postures, sons, attitudes, expressions du visage, etc.). À cela, s'ajoutent les questions vestimentaires et alimentaires, le rapport au temps, la façon d'occuper l'espace, les relations de genre, les modèles éducatifs parentaux et les structures familiales, les valeurs, etc. L'idée n'est pas d'être exhaustif dans l'énumération, mais de penser que l'ensemble des éléments du cadre de références culturelles du professionnel peut être mis à mal, à un moment ou un autre, dans la rencontre.

En guise d'illustration, je vais présenter des extraits de cas amenés par des professionnels dans le cadre de ma pratique formative⁵, qui ne sont pas pour la plupart pris dans le champ des bibliothèques. Mais les thèmes auxquels ils se réfèrent peuvent permettre aux lecteurs de les ramener à ce qu'ils ont vécu eux-mêmes et de se les approprier : communication, codes de politesse, vestimentaire, langue, etc.

La présentation est la même pour chacun de ces cas : la situation est exposée en premier, puis suit le commentaire.

REGARDE-MOI DANS LES YEUX

« Je rencontre plusieurs fois un jeune yéménite, dans le cadre de sa prise en charge en foyer. À chaque entretien, la communication est difficile, car il regarde toujours le sol et ne me regarde jamais en face. Je lui demande à plusieurs reprises, et fermement, de me regarder quand je lui parle, mais rien n'y fait. Une fois, il vient même à l'entretien avec une capuche sur la tête et des écouteurs sur les oreilles. Je pense vraiment qu'il y a un problème, il me manque de respect ainsi qu'à ma fonction, il ne veut pas accepter l'aide que je pourrais lui apporter. Je suis très énervée contre lui ».

5. Pour plus de détails sur la méthode formative, se référer à l'ouvrage : Margalit Cohen-Emerique et Ariella Rothberg, *La méthode des chocs culturels. Manuel de formation en travail social et humanitaire*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2015 (coll. Politiques et interventions sociales).

Ici, nous sommes en prise avec la question des codes de politesse. En France, on se regarde quand on se parle, c'est une question de respect, d'autant plus dans une situation où l'on est demandeur et que l'on essaie de faire le maximum pour vous aider. Or, la politesse ne se manifeste pas partout dans le monde de la même manière. Bien longtemps après la situation, la professionnelle apprendra que dans la culture de ce jeune, il ne faut pas regarder les gens dans les yeux quand on leur parle, notamment les femmes, car c'est leur manquer de respect. Respect pour l'un, irrespect pour l'autre, la tendance s'inverse lorsque l'on change de culture...

NE PAS SERRER LA MAIN

« Je reçois une famille dans le cadre des rendez-vous d'admission des enfants pour la rentrée à la cantine. Les parents arrivent devant mon bureau. Je me dirige vers eux pour les accueillir et les salue. Je serre d'abord la main à madame et tends ensuite la main vers monsieur, qui se recule. Il ne tend pas sa main et ne me regarde pas. Très gênée, déstabilisée et perturbée, j'ai eu du mal à démarrer l'entretien ».

C'est une situation à présent courante où un usager refuse de serrer la main du professionnel, ce qui le choque, car il a l'impression d'être rejeté. Les raisons de ce refus peuvent être nombreuses, elles sont souvent liées au code interdisant à un homme de toucher la main d'une femme qui n'est pas son épouse (et inversement). Or, les codes de politesse ont beaucoup évolué en France, les frontières sont devenues très floues selon les régions de France, les milieux sociaux et professionnels, et l'on peut tout autant serrer la main que faire la bise, tutoyer que vouvoyer, tout dépend du contexte, et parfois même de ce que « je » décide, en tant qu'individu. Comment alors demander à l'autre de respecter une règle, qui n'est plus commune à toute la société ?

METTRE LE VOILE

« Myriam est une jeune Algérienne vivant dans la tour, à côté de la bibliothèque où je travaille. Elle vient à la bibliothèque depuis de nombreuses années, et la professionnelle en poste précédemment l'a beaucoup suivie, épaulée, en tant que travailleur social de proximité. C'est pour cette raison que je la connais moi aussi. Un jour, je la rencontre alors qu'elle sort de la tour, c'est une jeune adulte maintenant. Elle est toujours coquette, mais... voilée ! Je suis très choquée et je lui dis : « Mais qu'est-ce que tu fous ? ». Elle ne

me répond pas et part assez vite, en me saluant toutefois. Quelques jours plus tard, nous en discutons plus tranquillement, mais j'ai toujours du mal à comprendre sa démarche ».

Là aussi, de nombreux professionnels voient aujourd'hui des femmes se voiler brusquement, à un moment de leur parcours de vie. La tentation est grande pour certains d'intervenir, comme dans le cas ci-dessus. Or, cette situation est très complexe, d'autant plus dans le contexte troublé que nous vivons actuellement. Quelles motivations sont à l'origine de la démarche de la personne : sociale, politique, religieuse, identitaire ? Parfois, il n'y a pas qu'une seule entrée explicative, mais plusieurs ; ce n'est pas toujours clair pour les personnes elles-mêmes ; ou encore elles peuvent ne pas avoir pris seules la décision. Les configurations sont nombreuses, et il est très important que le professionnel se questionne : en quoi cette action de se voiler, même si elle l'interpelle de façon personnelle, dans ses convictions profondes, a un impact sur sa mission ? Ce qui lui permettra peut-être, par la réponse qu'il se donnera, de lutter contre ses jugements de valeur, et de poursuivre son action de façon plus sereine.

SOURIRE DANS UNE SITUATION CATASTROPHIQUE

« J'ai un entretien avec un réfugié politique sri-lankais, qui raconte qu'il a reçu plusieurs balles dans les jambes de la part des militaires de son pays. Son épouse est emprisonnée, ses enfants cachés dans la famille. Il doit urgemment envoyer beaucoup d'argent pour permettre à son épouse d'être libérée. Lorsqu'il me raconte tout cela, il a un sourire sur son visage qui ne correspond pas du tout à ce qu'il raconte. À mesure qu'il avance dans son récit, je suis mal à l'aise, très affectée par ce qu'il raconte, et lui, toujours avec ce sourire, c'est vraiment étrange... »

Ici, ce sont les codes non verbaux qui sont en jeu, en particulier les expressions du visage qui n'ont pas la même signification dans toutes les cultures. En Asie, le sourire, surtout dans une situation semblable, signifie la gêne, l'embarras. Le réfugié a un entretien avec quelqu'un qui peut l'aider pour son dossier de demande d'asile, il est donc obligé de lui livrer ces détails sur sa vie. Mais en même temps, la règle de communication qu'il a apprise depuis sa petite enfance est impérative : il ne faut pas parler de soi pour ne pas embarrasser l'autre. Dans ce cas, il n'a donc pas le choix, il est « coincé » et affiche un sourire sur son visage, qui exprime son

embarras. Si l'on ne connaît pas cette règle, on peut tout à fait s'interroger sur cette contradiction apparente et l'interpréter de façon erronée.

PARLER LA LANGUE DE L'AUTRE

« Un jour, une famille arrive pour laisser son enfant à la halte-garderie. Or il n'y a pas de place pour l'enfant car les parents n'en ont pas réservée. S'ensuit une discussion avec une professionnelle, qui ne se passe pas bien. Je prends alors le relais pour réexpliquer à la famille que nous ne pouvons garder l'enfant qu'une demi-heure, il n'y a pas de place et ils n'ont pas réservé. La maman se met en colère, et me l'exprime en arabe. Calmement, je lui réponds également en arabe que l'erreur vient d'eux : l'enfant est juste noté sur une liste d'attente, peut-être y a-t-il eu une erreur de compréhension à l'inscription ? En même temps, je perçois un agacement croissant de la part de ma collègue. Une fois les parents partis, nous entamons une discussion, notamment sur le problème de la langue. Ma collègue me signifie que la personne parlant bien français, elle doit communiquer avec nous en français et à moi de ne pas lui répondre en arabe. Je lui explique qu'il est beaucoup plus facile pour cette dame d'exprimer sa colère dans sa langue maternelle, mais ma collègue ne paraît pas convaincue par mes arguments ».

Ce thème de l'utilisation de la langue de l'utilisateur par un professionnel de la même origine revient souvent dans les situations. Ce sont les collègues, comme ici, qui ne comprennent pas, avec l'idée en arrière-plan que « puisque l'on est en France, on doit parler français ». Qu'est-ce qui est gênant, au fond ? Tout se passe un peu comme si le professionnel, en parlant dans sa langue avec l'utilisateur, « passait de son côté » et échouait dans sa mission d'intégration, cœur de son métier. Cette conception (erronée) de l'intégration renvoie plutôt à celle de l'assimilation*, où celui qui arrive doit adopter toutes les caractéristiques culturelles du pays d'adoption, dont la langue, en abandonnant tout ce qui le constituait dans sa culture d'origine.

UN TRAVAIL SUR SOI

+++++

Ces exemples pris çà et là ne recouvrent bien évidemment pas l'ensemble des situations rencontrées, mais montrent quelques thèmes où il y a incompréhensions, conflits de valeurs entre usagers et professionnels, du fait des écarts culturels, des différences dans les cadres de référence de chacun. Cela étant, il n'y a pas de « recette miracle », que ce soit pour identifier les pièges où chacun peut tomber ou pour se doter d'outils pour améliorer sa pratique. L'interculturel part de l'idée que la tolérance et le respect à l'égard des individus et des groupes de cultures différentes ne se décrètent pas : ils ne peuvent exister que par une meilleure connaissance mutuelle, car « toute mise en question de l'autre ne peut qu'être doublée d'un questionnement sur le moi. C'est ce processus de relation en miroir qui fonde le discours interculturel »⁶. Ceci implique un effort de la part de celui qui est en posture professionnelle pour travailler sur soi autant que pour connaître l'autre. Dans cette optique, voici quelques pistes (en synthèse) qui peuvent aider à construire de nouvelles approches.

ENCADRÉ CONSTRUIRE DE NOUVELLES APPROCHES PROFESSIONNELLES : QUELQUES PISTES

En situation professionnelle, il faut savoir :

- reconnaître son manque de connaissances, être capable d'apprendre, savoir se procurer activement des connaissances nouvelles. Il ne s'agit pas seulement de lire, de regarder la télé ou de surfer sur Internet mais aussi et surtout d'apprendre à observer et à écouter ;
- reconnaître et maîtriser les ethnocentrismes, stéréotypes, préjugés et racismes, en général et tout particulièrement les siens ;

...

6. Martine Abdallah-Pretceille, « Pédagogie interculturelle - Bilan et expertise », in *L'interculturel en éducation et sciences humaines - Actes du colloque de Toulouse*, juin 1985, Toulouse, Publication de l'université de Toulouse le Mirail, 1986.

...

- développer sa réflexivité, sa capacité à se décentrer, pour prendre de la distance par rapport à soi-même, en tentant de mieux cerner ses propres cadres de référence, intégrés dans sa trajectoire personnelle ;
- accepter de reconnaître la force des valeurs et des besoins de l'autre pour le maintien de son identité. C'est une attitude d'ouverture, un effort personnel de curiosité, pour découvrir le système de référents de l'autre ;
- reconnaître les situations interculturelles comme une opportunité d'apprentissage, c'est-à-dire ne pas avoir peur de la différence ;
- communiquer avec succès, être capable de pratiquer la négociation. Entrer en relation, négocier les significations, les interprétations et les identités au lieu de les imposer à l'autre ou accepter sans conditions les siennes.

Au regard de ces éléments, il est certain que le respect de la diversité culturelle, la compréhension de l'autre très différent de nous, éveillent des résistances devant le changement qu'ils instaurent dans la façon de faire et de voir, mais ils peuvent être aussi très stimulants, car ils ouvrent un champ vers de nouveaux univers, conduisant à la transformation de ses pratiques. Et s'il est important que chaque professionnel trouve des voies pour surmonter les distorsions et malentendus, sources d'incompréhension et de tension dans ses interactions avec ses publics, il est tout aussi important de ne pas faire reposer la responsabilité du changement sur le seul plan des individus. C'est aussi le rôle de l'institution que de s'interroger sur ses conceptions, d'accompagner les équipes et de dispenser des formations adéquates, pour aboutir – qui sait – à la construction d'une véritable « Bibliothèque interculturelle »⁷. Ce qu'elle a commencé déjà à faire avec cet ouvrage.

7. Noémie Crabbe, *Enjeux et missions de la bibliothèque à l'interculturel*, Mémoire de Master en sciences de l'information et des bibliothèques, sous la direction de Christophe Evans, Villeurbanne, Ensib, 2011. [En ligne] < <http://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56766-enjeux-et-missions-de-la-bibliotheque-a-l-interculturel.pdf> >.

MÉMENTO *par Lucie Daudin*

Ont été présentés ici des expériences et témoignages variés, suscités par des contextes locaux. Quelles lignes de force en retenir ?

Affirmons tout d'abord que travailler en direction – ou plutôt avec – des publics migrants et immigrés implique nécessairement de se positionner dans un double mouvement.

Il s'agit simultanément de viser à :

- proposer ce que la bibliothèque a à offrir dans les champs culturel et éducatif / renouveler les formes d'intervention, pour mieux répondre à la mission d'inclusion sociale partagée avec d'autres services publics ;
- prendre en compte la pluralité culturelle des publics, valoriser la diversité des langues et des cultures / donner accès à des référents communs, au-delà des héritages et des traditions de chacun·e ;
- développer des actions spécifiques / assurer un accueil basé sur une similitude bienveillante à l'égard de tou·te·s ;
- soutenir des apprentissages, accompagner des parcours d'intégration / être soi-même à l'écoute, se questionner sur ses propres postures ou présupposés, aller jusqu'à porter ce questionnement auprès de publics plus traditionnels des bibliothèques.

Pour tenter de prendre en compte ces différentes approches et de rendre fécondes les contradictions, ce mémento propose cinq grands axes de travail, qui émergent de l'ensemble des articles qui précèdent.

COMPRENDRE

+++++

C'est un vaste programme, qui implique des allers-retours entre une vision globale et ses implications locales. Diversifier les approches est essentiel, ce qu'on a d'ailleurs voulu mettre en œuvre dans cet ouvrage,

éléments statistiques, explications historiques et sociologiques, approches ethnologiques ou littéraires se répandant.

Il est primordial d'accompagner les équipes dans un mouvement d'objectivation et d'explicitation des situations, à l'aide d'éléments factuels et analytiques, sans les opposer bien sûr à l'expérience sensible ou à la réalité de trajectoires individuelles.

S'ENTOURER

+++++

Les bibliothèques sont traversées par des problématiques qui les dépassent et qu'elles ne sauraient résoudre seules. Non seulement elles agissent dans le cadre de missions dévolues par une tutelle, mais de plus, l'efficacité de leur action repose en grande partie sur leur capacité à s'appuyer sur un réseau d'acteurs multiformes : autres services de la collectivité, structures associatives, professionnels d'autres domaines ou d'autres bibliothèques... autant de pistes à explorer, en fonction des situations.

Le partenariat est aussi l'occasion de mettre en place des échanges de pratiques ou autres types de formations, qui contribuent à la montée en compétence des personnels.

COMMUNIQUER

+++++

Un item qui arrive habituellement en fin de liste, mais déplacé ici à dessein : entrer en communication avec les publics, ou les partenaires qui les connaissent mieux, s'avère indispensable avant de mettre en place quelque projet que ce soit. Trouver les modalités pour communiquer, en particulier dans quelle langue, avec quelles possibilités de traduction, orale ou écrite, n'est pas anodin et doit si possible se penser en amont.

Développer les compétences des professionnels en anglais, mettre en place des outils à cette fin est un premier pas. Repérer lors des recrutements, et utiliser par la suite, des compétences linguistiques diverses peut faire l'objet d'une autre étape.

En complément : simplifier pour tou-te-s, tout le temps, la communication écrite en français !

ADAPTER ET S'ADAPTER

+++++

Accueil, collections, actions culturelles et services : au sein de ces grands pans de l'offre d'une bibliothèque, qu'avons-nous à proposer aux publics qui font l'objet de ce livre ? Que faut-il revisiter, développer, ou tout simplement adapter, pour rencontrer leur attention et satisfaire au moins une partie de leurs besoins ? Les réponses sont à trouver, autant que possible, dans l'échange et dans des démarches participatives, qui valent d'ailleurs pour tous les publics, constituant un mouvement de fond de l'évolution des bibliothèques d'aujourd'hui.

SE FORMER

+++++

La question des besoins en formation des professionnels est un fil rouge des différentes contributions comme de cette conclusion.

En particulier, si décliner avec réussite des actions adaptées aux publics passe par la capacité à s'adapter en situation d'échange interculturel, celle-ci peut aussi se concevoir comme une compétence à acquérir. L'inscrire dans un plan de formation suppose que la mission d'accueil des publics multiculturels soit portée par la tutelle¹ et inscrite d'une manière ou d'une autre dans le projet de service.

1. L'article 103 de la loi NOTRe (2015), selon lequel « La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 » offre justement une assise et un levier pour développer des politiques culturelles donnant une nouvelle place à chacun.e.

SIGLES ET ACRONYMES**ASL**

Atelier sociolinguistique

BSF

Bibliothèques sans frontières

BU

Bibliothèque universitaire

CADACentre d'accueil des demandeurs
d'asile**CAI**

Contrat d'accueil et d'intégration

CDR

Centre de ressources

CECRLCadre européen commun de réfé-
rence pour les langues**CIDFF**Centre d'information sur les droits
des femmes et des familles**CIR**

Contrat d'intégration républicaine

CLA

Classe d'accueil

CLIN

Classe d'initiation

CUCS

Contrat urbain de cohésion sociale

DGEFDirection générale des étrangers
en France**FLE**

Français langue étrangère

HCR

Haut-Commissariat aux réfugiés

INEDInstitut national d'études démogra-
phiques**Insee**Institut national de la statistique
et des études économiques**MAEDI**Ministère des Affaires étrangères
et du développement international**MIE**

Mineur isolé étranger

OCDEOrganisation de coopération et
de développement économiques**OFII**Office français de l'immigration
et de l'intégration

OFPRA

Office français de protection des
réfugiés et apatrides

ONG

Organisations non gouvernementales

PLIE

Plan local pour l'insertion et l'emploi

UPE2A

Unité pédagogique pour élèves allo-
phones arrivants

ZUS

Zone urbaine sensible

GLOSSAIRE

Assimilation

Voir Intégration (modèles d').

Allophone

Terme initialement utilisé au Canada pour désigner une personne dont la langue première est différente de la (ou des) langue(s) officielle(s) du pays où elle réside.

En France, le terme est notamment utilisé dans l'Éducation nationale ; ainsi les centres académiques pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Casnav) ont pour mission d'accompagner la scolarisation des élèves récemment arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française.

Atelier de conversation

Séance permettant à des personnes en cours d'apprentissage d'une langue de pratiquer celle-ci à l'oral, dans un cadre collectif et convivial. La personne qui propose les thèmes et fait passer la parole est un locuteur natif de cette langue. Elle ne se positionne pas comme un enseignant mais comme un animateur ; en bibliothèque, c'est un rôle souvent tenu par les bibliothécaires eux-mêmes, ou parfois par des bénévoles.

Atelier sociolinguistique (ASL)

Approche pédagogique qui cherche à renouveler les actions d'alphabétisation. Les ASL ont pour objectif de faire acquérir aux publics concernés les compétences nécessaires pour fréquenter en autonomie les lieux du quotidien : la langue est considérée comme un moyen pour faciliter les interactions, auquel il faut adjoindre la connaissance des codes sociaux.

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)

Établissement spécialisé pour l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile durant toute la procédure. La gestion des CADA est déléguée à des associations ou entreprises.

Contrat d'intégration républicaine (CIR)

À compter du 1^{er} juillet 2016, tout étranger non européen, admis au séjour en France et souhaitant s'y installer durablement, doit conclure avec l'État un CIR (auparavant appelé Contrat d'accueil et d'intégration [CAI]). Il s'engage alors à participer à des formations, prescrites suite à un entretien avec un auditeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) : la formation civique est obligatoire ; la formation linguistique

est prescrite selon les résultats à un test de connaissance du français.

Le respect du CIR conditionne la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle lors du renouvellement du titre de séjour.

Demandeur d'asile

Personne qui dépose (ou a déposé) une demande d'asile, afin de bénéficier du statut de réfugié.

Durant l'examen de la demande d'asile, les demandeurs reçoivent une autorisation provisoire de séjour qui n'ouvre pas le droit d'exercer une activité professionnelle.

Discrimination

Inégalité de traitement, fondée sur un des 23 critères interdits par la loi française (dont l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée) et dans un domaine visé par la loi (accès à un service, etc.).

Étranger

Personne qui ne possède pas la nationalité du pays dans lequel elle réside.

Français langue étrangère (FLE)

Langue française enseignée à des apprenants non francophones.

Le FLE est aussi un cursus universitaire : l'obtention d'un parcours FLE dans le cadre d'une licence permet de s'inscrire en master FLE.

Immigré

Personne née étrangère à l'étranger et résidant en France de façon durable.

Le Haut conseil à l'intégration (HCI, dissous en 2012) avait précisé cette définition au début des années 1990 ; elle reste utilisée par les démographes français pour dénombrer les immigrés en les distinguant des étrangers. En effet, les immigrés peuvent devenir français par acquisition ; ils continuent néanmoins à être comptabilisés dans la population immigrée. Par contre, même s'ils peuvent parfois être perçus comme tels, les descendants d'immigrés ne sont pas des immigrés.

Interculturalité

Rencontre et interaction entre des cultures différentes.

Le respect mutuel et la réciprocité sont au cœur de l'approche interculturelle : alors que les termes multiculturel et pluriculturel renvoient à la coexistence de plusieurs cultures et énoncent un constat, l'interculturel relève plutôt d'une démarche.

Insertion

Voir Intégration.

Intégration

Processus inscrit dans la durée, au cours duquel des immigrés partagent peu à peu des valeurs, des modes de vie et la langue d'une société d'accueil. L'intégration se distingue de l'insertion, qui relève de la participation au

niveau individuel à un système économique et social.

D'après le HCI, « une politique d'intégration ne concerne pas seulement les immigrés. [...] L'intégration demande un effort réciproque, une ouverture à la diversité qui est un enrichissement mais aussi une adhésion ». L'objectif de cohésion sociale qui sous-tend les politiques d'intégration se retrouve aujourd'hui dans l'expression « vivre ensemble ».

Intégration (modèles d')

Les politiques d'intégration de la fin du xx^e siècle se réfèrent à deux modèles qu'il est d'usage d'opposer. Le modèle français, dit assimilationniste, vise à fondre les nouveaux arrivants dans une culture homogène, en reléguant leurs spécificités culturelles au strict domaine privé. La politique d'intégration des États-Unis, héritée du mouvement des droits civiques des années 1960, s'incarne dans un multiculturalisme qui reconnaît les communautés culturelles comme constitutives du corps social.

Migrant

Terme de plus en plus usité dans les médias et le langage courant à la place d'immigré, induisant un déplacement encore en cours, alors que le terme immigré implique une installation durable dans le pays d'accueil. Autre connotation portée par le terme migrant : les migrants choisiraient d'émigrer pour améliorer leurs conditions d'existence, par opposition aux réfugiés ou demandeurs d'asile qui y seraient contraints :

en témoigne la Déclaration de New York (Nations unies, 19 septembre 2016) évoquant les « flux associant réfugiés et migrants, qui se déplacent pour des raisons différentes ».

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) propose une définition plus inclusive, un migrant s'entendant de « toute personne qui, quittant son lieu de résidence habituelle, franchit ou a franchi une frontière internationale ou se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, quels que soient le statut juridique de la personne, le caractère volontaire ou involontaire du déplacement, les causes du déplacement ou la durée du séjour ».

Mineur isolé étranger (MIE) ou Mineur non accompagné (MNA)

Jeune de moins de 18 ans qui se trouve en dehors de son pays d'origine sans être accompagné d'un parent.

On estime qu'environ 10 000 mineurs se trouvent aujourd'hui dans cette situation en France métropolitaine. D'un côté, le droit français de la protection de l'enfance, réformé en mars 2016, leur est applicable, quelle que soit leur nationalité ; d'un autre côté, ils sont confrontés à la législation relative au séjour et à l'entrée des étrangers en France.

Multiculturalisme

Voir Intégration (modèles d').

Multiculturel

Voir Interculturalité.

Réfugié

Dans le langage courant, personne contrainte à quitter son pays et ne pouvant y retourner. Juridiquement, un réfugié est une personne qui a demandé l'asile dans un pays étranger et qui s'est vue reconnaître ce statut.

En France, c'est l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) qui instruit les demandes d'asile et reconnaît le cas échéant la qualité de réfugié, en s'appuyant sur la Convention de Genève de 1951, selon laquelle est éligible à la qualité de réfugié toute personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ».

Roms

Groupe humain qui a migré il y a plusieurs siècles depuis l'Inde du Nord jusqu'en Europe ; en 2014, 10 à 12 millions de Roms vivaient sur le continent européen, dont 400 000 en France (source : Conseil de l'Europe).

Il convient de distinguer :

- Roms et Roumains : la Roumanie compte le nombre le plus important de Roms, mais tous les Roms ne sont pas Roumains ;
- Roms et nomades : la grande majorité des Roms en Europe est aujourd'hui sédentaire ;
- habitat rom et bidonvilles : la population des bidonvilles français, si elle est majoritairement de culture rom, ne représente qu'une toute petite partie des Roms vivant en France.

BIBLIOGRAPHIE

Migrations/émigration : comprendre

+++++

Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon (dir.), *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined Éditions, 2015 (coll. Grandes enquêtes).

Pascal Blanchard, Hadrien Dubucs, Yvan Gastaut, *Atlas des immigrations en France : histoire, mémoire, héritage*, Paris, Autrement, 2016 (coll. Atlas-monde).

Angéline Escafré-Dublet, *Musée de l'histoire de l'immigration, Immigration et politiques culturelles*, Paris, La Documentation française, 2014 (coll. Le point sur l'immigration en France).

François Héran, *Parlons immigration : en 30 questions*, nouv. éd., Paris, La Documentation française, 2016 (coll. Doc'en poche ; 3).

Hervé Le Bras, *L'âge des migrations*, Paris, Autrement, 2017 (coll. Angles et reliefs).

Marie Poinot et Serge Weber (dir.), *Migrations et mutations de la société française : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2014 (coll. L'état des savoirs).

Léonore Roskams, *L'histoire de l'immigration dans les institutions culturelles et patrimoniales, une ouverture sur de nouvelles pratiques ?* Mémoire d'étude de Master Politique des bibliothèques et de la documentation, sous la direction de Xavier de la Selle : Villeurbanne, Enssib, 2014. [En ligne] < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65013-l-histoire-de-l-immigration-dans-les-institutions-culturelles-et-patrimoniales-une-ouverture-sur-de-nouvelles-pratiques.pdf> >.

Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations : un équilibre mondial à inventer*, 4^e éd., Paris, Autrement, 2016 (coll. Atlas-monde).

différentes langues et cultures

+++++

Hervé Adami et Véronique Leclercq (dir.), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil : acquisition en milieu naturel et formation*, Ville-neuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012 (coll. Les savoirs mieux ; 31).

Barbara Abdelilah-Bauer, *Le défi des enfants bilingues : grandir et vivre en parlant plusieurs langues*, 3^e éd. revue et augmentée, Paris, La Découverte, 2015.

Margalit Cohen-Emerique, Ariella Rothberg, *La méthode des chocs culturels : manuel de formation en travail social et humanitaire*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2015 (coll. Politiques et interventions sociales).

Alexandra Filhon, Martine Paulin, *Musée de l'histoire de l'immigration, Migrer d'une langue à l'autre*, Paris, La Documentation française, 2015 (coll. Le point sur l'immigration en France).

Marie Rose Moro, *Grandir en situation transculturelle*, Paris, Fabert, 2010 (coll. Temps d'arrêt).

en bibliothèque

+++++

Isabelle Antonutti (dir.), *Migrations et bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, à paraître en 2017 (coll. Bibliothèques).

Suzanne Arlabosse, Dominique Tabah, « Les services et l'action des bibliothèques en direction des populations immigrées et non francophones : l'exemple de la Seine-Saint-Denis », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2009, n° 2, pp. 39-45. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0039-006> >.

Lisa Chatellier, *Les bibliothèques publiques européennes face à l'immigration : regards croisés et*

perspectives, Mémoire d'étude de Master en sciences humaines et sociales, sous la direction de Raphaëlle Bats : Villeurbanne, Enssib, 2013. [En ligne] < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64024-les-bibliotheques-publiques-europeennes-face-a-l-immigration-regards-croises-et-perspectives.pdf> >.

Noémie Crabbe, *Enjeux et missions de la bibliothèque à l'interculturel*, Mémoire d'étude et de recherche de Master en sciences humaines et sociales, sous la direction de Christophe Evans : Villeurbanne, Enssib, 2011. [En ligne] < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56766-enjeux-et-missions-de-la-bibliotheque-a-l-interculturel.pdf> >.

Lucie Leprevost-Grancher, *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises : pratiques, tabous, évolutions*, Mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christophe Catanese : Villeurbanne, Enssib, 2013. [En ligne] < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60370-travailler-avec-les-communautés-dans-les-bibliothèques-françaises-pratiques-tabous-evolutions.pdf> >.

Lola Mirabail, *Lecture publique et immigration(s). L'accueil des primo-arrivants dans les bibliothèques françaises*, Mémoire d'étude de

conservateur des bibliothèques, sous la direction de Jean-Marc Laithier : Villeurbanne, Enssib, 2014. [En ligne] < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65178-lecture-publique-et-immigrations-l-accueil-des-primo-arrivants-dans-les-bibliotheques-francaises.pdf> >.

Florence Salanouve, *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives*, Mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christophe Catanese : Villeurbanne, Enssib, 2011. [En ligne] < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49226-diversite-culturelle-en-bibliotheques-publiques-enjeux-impenses-perspectives.pdf> >.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Graphique. Répartition des immigrés par pays de naissance en 2013	19
Tableau. Primo-demandeurs d'asile dans les États membres de l'UE	22
Encadré. Sources statistiques et difficultés des comparaisons.....	22
Encadré. Fiche-action : ateliers culturels d'accompagnement à l'apprentissage du français	53
Schéma. Définir le niveau de langue	71
Tableau. Contes multilingues et participatifs : un exemple de fiche-action	136
Visuel. Flyer de communication en tamoul (recto/verso).....	143
Encadré. Construire de nouvelles approches professionnelles : quelques pistes	158

LISTE DES AUTEURS

Stéphanie Alexandre

Cheffe du département médiathèque/
Musée national de l'histoire de l'im-
migration, Établissement public du
Palais de la Porte Dorée (Paris)

Fabrice Chambon

Directeur des bibliothèques de Mon-
treuil, Établissement public territorial
Est Ensemble

Lucie Daudin

Directrice adjointe de la lecture pu-
blique, Réseau des médiathèques de
Plaine Commune

Catherine Di Sciuolo

Responsable du Centre de ressources
de la Gaîté lyrique (Paris) jusqu'en
octobre 2017 ; directrice du développe-
ment culturel du Signe, Centre natio-
nal du graphisme (Chaumont) depuis
novembre 2016

Alexandra Filhon

Maître de conférences en sociologie,
université Rennes 2, chercheuse au
laboratoire Espaces et sociétés et à
l'Institut national d'études démogra-
phiques

Bénédict Frocaut

Directrice du réseau de lecture pu-
blique, Ville de Calais

Mustapha Harzoune

Journaliste (*Hommes & Migrations*,
Musée de l'histoire de l'immigration),
auteur de *Guide culturel et pratique
des prénoms arabes* (Arganier, 2006)
et, avec Samia Messaoudi, de *Paroles
kabyles* (Albin Michel, 2000) ; *Vivons
ensemble. Pour répondre aux questions
des enfants sur l'immigration* (Albin
Michel, 2012) et de *Barbès Café. L'im-
migration algérienne racontée en chan-
sons* (Au Nom de la Mémoire, 2017)

Marion Giuliani

Directrice des médiathèques d'Auber-
villiers, Réseau de Plaine Commune

Coralie Laurent

Responsable du secteur Adultes, Mé-
diathèque du Bachut (Lyon)

Lola Mortain

Responsable adjointe de la Biblio-
thèque Václav Havel (Paris 18^e)
jusqu'en octobre 2016, puis respon-
sable du pôle Actualité et du service
Accueil à la Bibliothèque de Toulouse

Clémentine Perol

Responsable des projets en direction
des publics allophones, Bibliothèques
de Montreuil, Établissement public
territorial Est Ensemble

Julie Peugeot

Directrice du réseau de lecture pu-
blique de Vénissieux

Monica Prodon

Cofondatrice de la Bibliothèque interculturelle Globlivres, Renens (Suisse)

Ariella Rothberg

Formatrice-consultante indépendante, spécialiste de l'interculturel (Lyon)

Noémie Szjenman

Responsable de la médiathèque Aimé Césaire, responsable de la politique d'accueil et des partenariats à La Courneuve, Plaine Commune

Patrick Simon

Directeur de recherche, Unité migrations internationales et minorités, Institut national d'études démographiques (Paris)

Raoul Weber

Directeur adjoint de la Bibliothèque universitaire de La Rochelle

LA BOÎTE À OUTILS

Fondée par Bertrand Calenge en 1995.

Les manuels de cette collection visent à fournir aux professionnels des ouvrages pratiques pour conduire des projets bibliothéconomiques d'actualité concernant aussi bien des bibliothèques publiques que des bibliothèques universitaires ou de recherche. Écrit à plusieurs mains, chaque volume est coordonné par un professionnel des bibliothèques.

Catherine Jackson

directrice de la collection

Dans la même collection, à paraître

+++++

BAO #41 (2017)

*Développer l'accueil en bibliothèque :
un projet d'équipe*
sous la direction d'Héloïse Courty

Déjà parus

+++++

BAO #39 (2017)

Réinformatiser une bibliothèque
sous la direction d'Anna Svenbro

BAO #38 (2016)

*Mutualiser les pratiques documentaires :
bibliothèques en réseau*
sous la direction de Jérôme Pouchol

BAO #37 (2016)

Évaluer la bibliothèque par les mesures d'impacts
sous la direction de Cécile Tuitou

BAO #36 (2016)

Repenser le fonds local et régional en bibliothèque
sous la direction de Claire Haquet et Bernard
Huchet

BAO #35 (2016)

Médiatiser la science en bibliothèque
sous la direction de Justine Ancelin

BAO #34 (2015)

Jouer en bibliothèque
sous la direction de Julien Devriendt

BAO #33 (2015)

*Construire des pratiques participatives
dans les bibliothèques*
sous la direction de Raphaëlle Bats

BAO #32 (2015)

*Conduire le changement
en bibliothèque : vers
des organisations apprenantes*
sous la direction de Christophe Pérales

+++++

PRESSES DE L'enssib

École nationale supérieure des
sciences de l'information et des
bibliothèques

17-21 boulevard du 11 novembre 1918

69623 Villeurbanne Cedex

Tél. 04 72 44 43 43

Fax 04 72 44 43 44

< <http://www.enssib.fr/presses> >

Cet ouvrage a été réalisé avec Métopes
(méthodes et outils pour l'édition structurée
XML-TEI), chaîne éditoriale développée par
le pôle Document numérique de la Maison
de la recherche en sciences humaines de
l'université de Caen.

Secrétariat d'édition :
Silvia Ceccani

Mise en page :
Cédric Vigneault

Conception graphique :
atelier Perluette, 69001 Lyon.
< <http://www.perluette-atelier.com> >

Achevé d'imprimer en juillet 2017
imprimerie Bialec (Heillecourt) - n° 91454



dépôt légal : 1^{er} semestre 2017